

LES SÉPULTURES CHASSÉENNES DU SUD DE LA FRANCE

The Chassean Sepultures in Southern France

Alain BEYNEIX

Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine (Paris, France).

Adresse personnelle: « Caillaoua » F-47220 Astaffort.

Fecha de aceptación de la versión definitiva: 24-2-98

BIBLID [0514-7336 (1997) 50; 125-178]

ABSTRACT: A new exam of the «royal» sepulture of Saint-Michel-du-Touch in Toulouse (départ. Haute-Garonne) and a bibliographical study about chassean sepultures in southern France permit to present social aspects of the chassean communities in this area. This study shows on the one hand, a glaring diversity about mortuary practises and rituals, on the other hand, the beginning of a social hierarchisation. Some sepultures present an architecture or else furnitures which illustre the presence of powerful people in the populations of first farmers in the end of the 5th millenium and in the beginning of the 4th the millenium B.C. in southern France.

Keywords: Southern France, Middle Neolithic, Chassean, Burials

RESUME: Le réexamen de la sépulture dite «royale» de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (Haute-Garonne) suivi d'une étude bibliographique des sépultures chasséennes du sud de la France permettent de relever quelques aspects sociaux des communautés du Néolithique moyen de cette région. Outre de flagrantes diversités de pratiques et de rites funéraires, l'étude de ces sépultures dénote un début de hiérarchisation sociale. Certaines tombes par leur architecture ou par la qualité de leur mobilier apparaissent comme la preuve tangible d'un phénomène d'émergence du pouvoir au sein des populations de premiers agriculteurs dès la fin du V^e et du début du IV^e millénaire avant J.-C. dans le sud de la France.

Mots-clés: Sud de la France, Néolithique moyen, chasséen, sépultures.

La présente contribution reprend l'essentiel d'un mémoire de D.E.A. d'Anthropologie sociale et historique d'Europe (option archéologie préhistorique)¹ soutenu à l' EHESS antenne de Toulouse en juin 1996 (Beyneix, 1996). Ce travail s'est axé sur l'inventaire et une approche sociale des sépultures chasséennes du Sud de la France,

¹ Nous devons tout d'abord exprimer notre vive gratitude envers Jean Guilaîne, Professeur au Collège de France, pour avoir accepté de diriger ce travail, mais nous tenons aussi à assurer de notre sincère amitié le Docteur Jean Zammit qui nous a guidé tout au long de la rédaction de ce travail et qui nous encouragea fortement à le publier.

dans ce cadre il s'est toutefois limité aux sépultures en fosse et en ciste.

Notre catalogue et les informations qu'il contient peuvent apparaître lacunaire et limiter ou tout au moins relativiser nos réflexions et analyses, mais il est le reflet de la documentation actuellement accessible et publiée. Il est certain

Enfin, nous sommes largement redevable envers Robert Simonnet pour la confiance qu'il nous a accordé en nous confiant la totalité de la documentation de son père (G. Simonnet) relative aux fouilles qu'il mena à Saint-Michel-du-Touch de sorte que nous puissions mener à bien la publication monographique du site.

qu'une grande partie des sépultures fut le produit de fouilles anciennes dont le matériel ne subsiste pratiquement plus et pour lesquelles il faut se résoudre à la seule lecture attentive des publications d'époque. Quant aux trouvailles récentes, elles restent pour la plupart inédites et il nous a été difficile d'apporter plus de précisions que ne livrent les notes partielles ou ponctuelles parues dans la littérature spécialisée.

Notre approche s'imposait tout de même pour plusieurs raisons. L'archéologie funéraire puisa longtemps l'essentiel de sa matière auprès de deux grands groupes de gisements: les sépultures collectives du Néolithique final et des débuts des Ages des métaux et les nécropoles du Haut et du Bas Moyen-Age. Depuis quelques décennies, les ensembles à incinérations du Bronze final et des débuts de l'Age du Fer sont venus étoffer utilement cette documentation de base. La culture chasséenne, une des civilisations préhistoriques des mieux connues actuellement, demeure en revanche peu documentée au niveau de ses pratiques funéraires. L'élaboration d'un recensement à grande échelle de toutes les sépultures en fosse se rapportant à cette culture s'avérait être une étape préliminaire à toutes études thématiques ultérieures.

Les limites géographiques retenues couvrent toute la moitié méridionale du territoire français. Ce découpage ressort du travail de C. Boujot, H. Duday et E. Crubézy sur « l'identité du Chasséen à travers ses structures et pratiques funéraires (Boujot, Duday et Crubézy, 1991) duquel s'individualisaient trois aires territoriales: l'Ouest (Basse-Normandie, Bretagne et Poitou-Charentes), le Nord (Bassin Parisien, Champagne-Ardennes et Picardie) et un grand Sud allant des Pays garonnais aux Alpes méditerranéennes en englobant l'Auvergne et la moyenne vallée du Rhône (fig. 1).

En outre, le monument funéraire A. 185 de l'important gisement chasséen de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (Haute-Garonne), déjà publié par ses inventeurs (Méroc et Simonnet, 1979), méritait d'être réactualisé en précisant l'étude de son mobilier archéologique et en poussant plus loin les interrogations sur les questions rituelles et les implications sociales qu'il suscite.

Nous débuterons donc par une relecture du monument toulousain suivi d'une mise en

parallèle avec l'ensemble des sépultures en fosse simple ou en ciste du sud de la France. Après quoi, pour en terminer, nous tirerons les enseignements d'une telle entreprise.

Le monument funéraire A. 185 de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (Haute-Garonne)

1. Présentation générale du monument

A l'ouest de l'agglomération toulousaine, sur la rive gauche de la Garonne, au confluent du fleuve et de la rivière du Touch, se dresse un promontoire dominant de près de 30 m les deux cours d'eau. Ancien emplacement du château d'Ancely, aujourd'hui victime de l'urbanisation galopante et recouvert d'un groupe d'immeuble portant le même nom, cette portion de la ville actuelle de Toulouse est aussi connue sous le nom de quartier de Saint-Michel-du-Touch.

L'éperon d'allure triangulaire s'interrompt brutalement en aplomb au nord, les côtés latéraux, très abrupts, sont limités à leur base par le tracé du réseau hydrographique. Le site apparaît ainsi facile à défendre en coupant simplement le troisième côté du reste du plateau. De plus, si l'on rajoute à cette remarquable disposition des lieux un environnement écologique bienveillant: une très fertile nappe de limons, la présence d'un chalet de sources au bas de la terrasse de 30 m et la proximité de la Garonne très certainement poissonneuse, on se trouve devant un véritable présent de la nature réellement propice à l'implantation de communautés humaines (fig. 2).

Les premières découvertes archéologiques, des outils préhistoriques, furent collectés dès 1893 par F. Régnauld (Régnauld, 1893), mais il fallut attendre en réalité août 1944 pour que dans le parc du château d'Ancely L. Méroc, en inspectant des excavations creusées par les troupes allemandes, découvrit les premiers témoins, à un mètre de la surface du sol, d'une présence néolithique. Au départ, cette occupation apparut comme peu étendue et très perturbée par des vestiges antiques (Méroc, 1945).

Vingt ans plus tard, un grand programme d'urbanisme remplaça Saint-Michel-du-Touch au centre des préoccupations. La construction de près de 800 logements nécessita de profondes



Fig. 1. Répartition des sépultures chasséennes en fosse du Sud de la France.

Tarn-et-Garonne: 1. Montauban («le Verdier»).

Haute-Garonne: 2. Toulouse («Saint-Michel-du-Touch»), 3. Cugnaux («Lavimona»), 4. Villeneuve-Tolosane («la Terrasse»).

Aude: 5. Castenaudary («Lapierre»), 6. Villepinte, 7. Limoux («Montréal»), 8. Couranel («Dela-Laiğa»), 9. Couranel («Pic de Brau»), 10. Saint-Jean-de-Paracol, 11. Bouriège, 12. Conilbac-de-la-Montagne («Bordasse»), 13. Espérazza («Catterome»), 14. Rennes-le-Château, 15. Mouthoumet («la Serre»), 16. Ladern-sur-Lauquet («Labau»), 17. Cavanac («le Poteau»), 18. Berriac («les Plots»), 19. Bize («Belvèze»), 20. Pouzols («Perreiras»).

Hérault: 21. Siran («Najac»), 22. Aigne («Boujas»), 23. Quarante («Pech Laurier»), 25. Mèze («les Raffègues»), 26. Lattes, 27. Castelnau-le-Pez («le Moulin du Sauret»), 28. Teyran («Montbeyre-la-Cadoule»), 29. Lansargues («Camp Redon 2»).

Pyrénées Orientales: 30. Catlar («l'Arca de Calabous»).

Aveyron: 31. Saint-André-de-Vézines.

Lozère: 32. Chamac.

Gard: 24. Campesetre-et-Luc («Col de la Barrière»).

Vaucluse: 33. Malemort-du-Comtat («grotte d'Unang»), 34. La Roque-sur-Pernes («abri de Fraischamp 2»), 35. Avignon («la Balance»), 36. Orange («le Grès»), 37. Piolenc («les Rochers»), 38. Saumane («abri 3 de Chinchon»), 39. Roussillon («les Martins»), 40. Buoux («la Brémonde»).

Alpes-de-Hautes-Provence: 41. Oppédette («abri de Gournie»), 42. Quinson («abri du Pont»), 43. Reillanne («abri 3 de Saint-Mitre»).

Bouches-du-Rhône: 44. Baux-de-Provence («abri d'Escanin»).

Drôme: 45. La Rochette-de-Buis («la Chèvre d'or»), 46. Barret-de-Liouresse («le Moulin»), 47. Saint-Paul-Trois-Châteaux («les Moulins»), 48. Les Granges-Gontardes («le logis de Berre»), 49. Montélimar («le Gourmier»).

Puy-de-Dôme: 50. Ludesse («Banleau»), 51. Coudes («Poupetel»), 52. Lezoux («les Religieuses»), 53. Clermont-Ferrand («le Creux Rouge»), 54. Clermont-Ferrand («oppidum des Côtes»), 55. Clermont-Ferrand («Pontcharraud 2»).

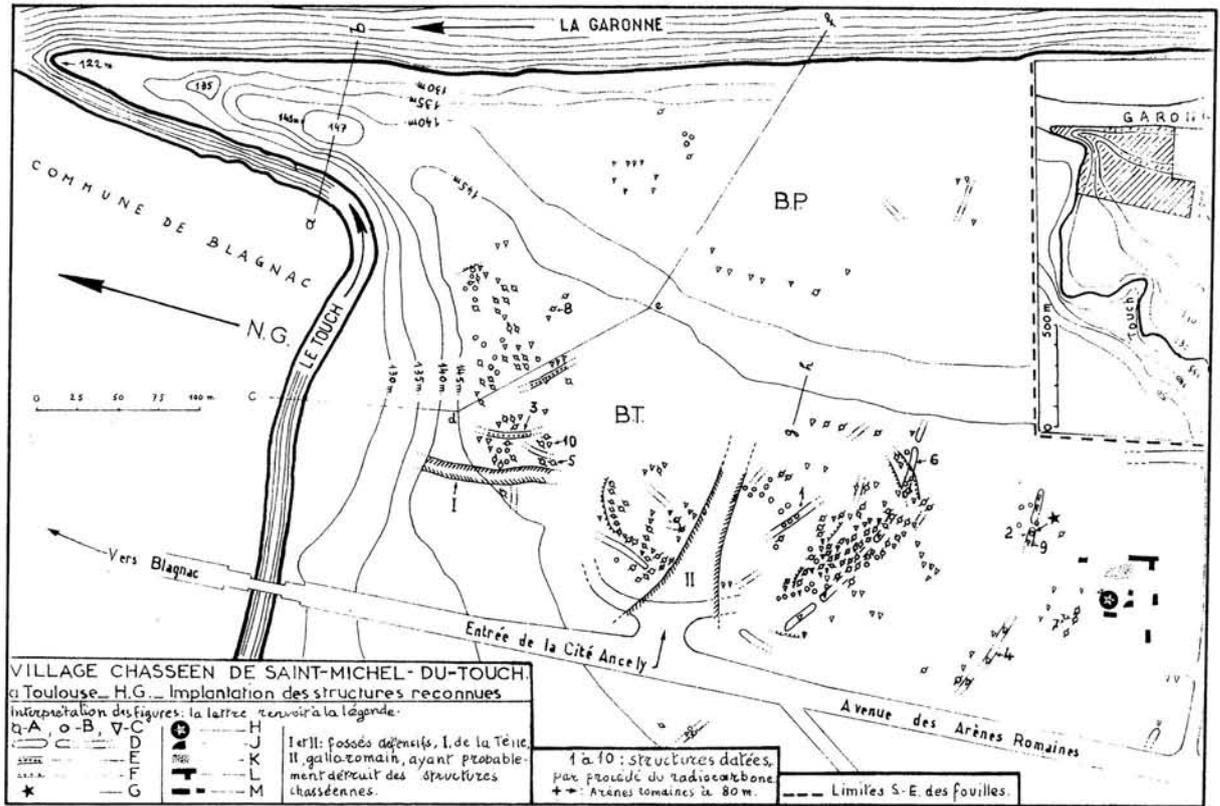


FIG. 2. Plan du site de Saint-Michel-du-Touch (Haute-Garonne).

A, B, C: structures de galets, D: grande fosse, E: palissade défensive, F: palissade légère, G: tombe en fosse, H: structure A. 185. (plan G. Simonnet).

tranchées de fondations, leur examen attentif permit d'évaluer au travers de leurs coupes, l'ampleur de l'occupation néolithique et l'importance d'un tel gisement. Dans le cadre des travaux de la circonscription de Midi-Pyrénées, une opération de sauvetage dirigée par L. Méroc et G. Simonnet s'engagea. Elle dut s'adapter aux conditions et à la progression des tranches de construction et s'étala sur sept ans de 1964 à 1970. Seules 16 ha furent concernées par cette surveillance, laissant une large part du site inexplorée (espaces verts, terrains de sports et de jeux). Par ailleurs, le manque de temps et de moyens obligea à pratiquer des fouilles sélectives des structures découvertes.

C'est environ vers le milieu du Vème millénaire av. J.-C. que s'établirent les premiers groupes humains du Néolithique moyen chasséen,

puis un hiatus se perçoit jusqu'à la fin du second Age du Fer. Mais après, l'implantation de population fut discontinuée jusqu'à nos jours (Méroc, 1967, 1969; Méroc et Simonnet, 1968, 1970, 1980; Simonnet, 1980, 1976).

Il va de soi que la plus importante occupation tant en densité qu'en durée s'est établie au milieu de l'époque néolithique soit entre environ 4500 et 3600 avant notre ère. Les chasséens disposaient, comme nous le rappelions quelques lignes plus haut, d'un site remarquable qu'ils fortifièrent. Toutefois il n'est pas lieu ici de nous étendre trop longuement sur l'occupation chasséenne dans son ensemble, aussi sur ce point nous renvoyons volontiers à la mise au point récente que J. Vaquer a dressé sur Saint-Michel-du-Touch dans sa thèse pour juger de la riches-



CLICHÉ 1. Vue de la fosse de la structure A. 185, coupe Ouest vue face au Nord (photo G. Simonnet).

se d'un tel site et de la diversité des structures découvertes (Vaquer, 1990: 221-231).

En revanche, ce qui concerne plus directement notre propos fut la mise en évidence de deux ensembles sépulcraux: une inhumation individuelle en fosse sur laquelle nous reviendrons au cours de notre travail et d'un curieux monument funéraire auquel sont consacrées plus particulièrement les pages qui vont suivre.

2. Historique de la fouille

Le monument A. 185 (A désignant Ancely et 185 renvoyant au numéro d'inventaire des structures archéologiques) a été mis au jour au sud du

site en dehors de la zone limitée par la série de fossés et par conséquent excentré par rapport aux plus grandes densités de structures néolithiques. Sa découverte est à mettre à l'actif de G. Simonnet le 23 juin 1966, soit deux ans après le début des premières investigations à Saint-Michel-du-Touch, après qu'il fut attiré par une puissante couche d'énormes galets comblant une vaste excavation intentionnellement creusée et visible en coupe de part et d'autre des parois d'une tranchée de fondation.

La structure de galets avoisinait les sept mètres de long et présentait une épaisseur de plus d'un mètre, elle était également visible sur deux mètres dans les coupes de deux autres tranchées perpendiculaires à la première.

CLICHÉ 2. Partie de la coupe Ouest vue par la tranchée perpendiculaire Sud (photo G. S.).





CLICHÉ 3. Découverte du vase C (photo G.S.).

G. Simonnet se livra alors à une inspection minutieuse des fronts de taille dans lesquels il recueillit des tessons de céramiques néolithiques. En explorant plus méthodiquement les interstices formés par les galets et en y enlevant les terres d'infiltrations il put remarquer la présence de deux vases entiers reposant à 0,50m l'un de l'autre sur le fond de l'excavation (vases A et B). Le plus au nord (vase A) était partiellement fracturé par un galet déplacé par la pelle mécanique ayant creusé la tranchée, l'autre semblait partiellement écrasé par le poids des galets.

Après avoir obtenu, non sans mal, un délai des maîtres d'oeuvres afin d'effectuer le sauvetage de cette structure, se déroula dans un premier temps le dégagement des deux vases et le relevé stratigraphique du front de taille. Le premier vase se trouvait complètement écrasé par le poids d'un très gros galet qui en pénétrant verticalement à l'intérieur du récipient l'a fait éclater. Ses tessons reposaient en éventail, le plus gros mesurait environ 80 mm par 60 mm tous les autres étaient réduits à de très petits fragments. Le second vase, détruit en partie par la pelle mécanique se trouvait incliné vers le nord et un gros galet en obturait l'ouverture. Ce détail à première vue anecdotique apparaît très intéressant. Ce galet, sous la pression des autres fit mouvement et est venu au contact contre la lèvre du vase en

faisant pencher celui-ci vers le nord. Cette observation tendrait, comme nous le verrons plus loin, à démontrer qu'il existait un espace d'air libre entre le vase et le niveau de galets au moment de son dépôt. Une dernière observation pu être effectuée et révéla que de la terre jaunâtre des alluvions à galets demeurait collée au fond de la poterie. Cette dernière avait donc été placée sur le fond même de l'excavation. Quelques jours



CLICHÉ 4. Vue de la fouille (photo G.S.).

plus tard ce fut au tour d'un troisième vase (vase C) d'être mis au jour, lui aussi avait subi un tassement sous la pression des galets.

La fouille de la structure A. 185 reprit lors de la campagne de fouille de septembre 1966. Après un nettoyage préliminaire de la partie supérieure de la structure, un carroyage métrique fut implanté en vu de la fouille complète de la fosse et de son contenu.

Le décapage de la couche de galets se fit par passes successives consistant à les dégager de la terre qui les enveloppait. En effet, des nappes de terres s'intercalaient entre les lits de galets. Celles-ci y avaient été jetées afin de colmater les interstices et ainsi de mieux lier l'ensemble.

Au départ la fouille porta sur la travée 13. La couche de graviers ayant été attaqué sur toute sa puissance, de nouvelles pièces apparurent au contact du fond de l'excavation. Ce fut d'abord un vase entier, fissuré par la pression des galets (vase D) puis un autre posé à ses côtés (vase E). Un peu plus loin, c'est au tour de deux plaquettes perforées en grès reposant sur le fond d'être mises au jour. Deux nouveaux vases (vases F et G) viennent encore compléter la liste.

La fouille se déporta ensuite sur la travée 12 où débuta l'enlèvement du remplissage contre la paroi. Ce travail fit apparaître l'existence entre la masse de galets liés de terre et la paroi Ouest d'une bande de terre dépourvue de galets.

La poursuite des investigations dans la travée 14, au trois-quart détruite par la tranchée no1, permit toutefois de récolter quatre perles en callaïs et une lame en silex.

Devant la nécessité de respecter les délais accordés par le maître d'oeuvre des travaux, il fut décidé d'utiliser une pelle mécanique pour enlever la masse de galets des travées 15 et 16. Seule une marge à la base et à l'Est de la fosse fut conservée.

La fouille manuelle qui s'en suivit entraîna la découverte de deux nouveaux vases (vases H et J). A un mètre d'eux, ce fut au tour d'un crâne humain et deux nouvelles poteries (vases K et L) d'être exhumés. Pour les travées 15 et 16 la fouille s'opéra sur toute la hauteur du remplissage de la fosse en partant de la paroi est et en reculant vers l'ouest.

Dans la mesure du possible les objets furent laissés en place afin de prendre des clichés et de les relever sur le plan d'ensemble de la structure. Les fouilleurs opéraient donc sur un plancher mobile au dessus de la fosse pour éviter les piécinements.

Un douzième et dernier vase fut mis au jour ainsi que des os longs sur une plaque de pierre à proximité du crâne déjà dégagé, le terme de Groupe d'Ossements no1 (G.O.1) leur fut attribué.

Dans l'angle sud-est de la fosse très perturbée par les tranchées, la fouille révéla deux perles (l'une sphérique, l'autre olivaire) et des fragments d'os longs humains dénommés Groupe d'Ossements no2 (G.O.2). Ce groupe comprenait initialement un crâne, si l'on en croit le journal de fouille de G. Simonnet qui stipule que lors du tamisage des terres de cette zone une vingtaine de fragments de dents humaines avaient été récoltés.

L'exploration de cette structure ayant été achevée, la fosse a été recombler dès la fin de la campagne de terrain.

3. Description du monument

3.1. Architecture

Le monument A. 185 est d'un type original, une sorte d'intermédiaire entre les structures enterrées et celles édifiées à la surface du sol. L'image qu'on en retient est celle d'une cavité surmontée d'un dispositif de repérage superficiel: un petit cairn ou un *tumulus* (fig. 3).

- La fosse encaissée

De forme quadrangulaire, orientée grand axe nord-sud, elle s'enfonce de 0,60 à 0,70 m dans le gravier alluvionnaire du site.

Son tracé est particulièrement net, sa longueur maximum atteint 7,60 m, sa largeur 4 m. Les quatre angles sont peu marqués, son fond est à peu près plat et se situe à 1,75-1,80 m du sol actuel. Les parois s'élèvent vaguement en angle droit.

- Le système de couverture

La fosse au moment de sa fouille était obturée d'une importante masse de galets sur 1,10 à

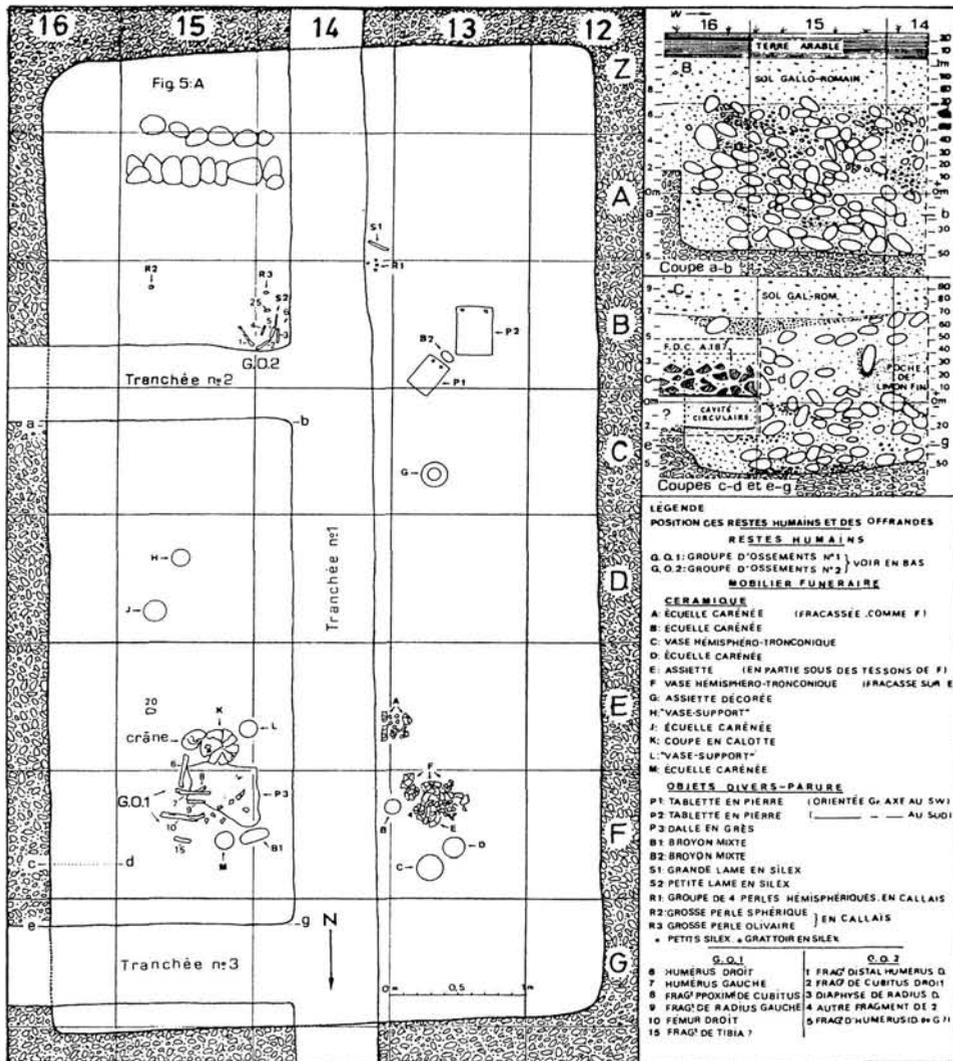


FIG. 3. Relevé de la structure A. 185 (relevé G. Simonnet).

1,20 m d'épaisseur. Toutefois, certains détails révélés à la suite de l'examen de plusieurs pièces de mobilier déposé sur le fond de l'excavation, plaideraient en faveur de l'existence d'un espace vide entre eux et le fond de la cavité. C'est tout au moins ce que tendrait à démontrer les écrasements des vases A, F, E et K, le tassement du vase C, le déplacement du vase B, la fissure du vase D et enfin l'éclatement du vase G (dont les tessons gisaient en éventail) sous la pression et le poids des galets.

De plus, l'affaissement de cette masse provoqua une dépression en surface remplie par la suite de limons.

L'existence d'une chambre en matière périssable n'est donc pas à écarter mais nous ignorons toutefois tout de sa surface et de sa hauteur.

Lors de la fouille, une bande étroite d'une trentaine de cm dépourvue de galets épousait les côtés nord, ouest et est de la fosse. Ce pourtour, vide de galets laissait sous-entendre à G. Simonnet la présence d'une ceinture, une sorte de murets faits de terre rapportée, qui soutenait les extrémités de troncs d'arbres assez robustes pour supporter la charge des galets.

Pour notre part, plutôt qu'un muret de terre sèche, nous pencherions davantage pour un système de coffrage de bois qui pouvait revêtir deux fonctions:

la première retenir les parois de la fosse taillée dans les sédiments environnants et la seconde supporter le plancher de couverture de la fosse. Une seule objection, aucune trace de bois de cet hypothétique coffrage latéral n'a été rencontré, mais il en est de même pour le plancher de couverture dont l'existence pourtant ne fait plus aucun doute.

Les gros galets liés par de la terre plus ou moins abondante dépassaient le sol dans lequel fut creusée la fosse d'une trentaine de cm. A l'origine, cette masse qui reposait donc sur un plancher, s'élevait alors nettement par rapport au niveau du sol (d'au moins un mètre), donnant l'i-

mage comme nous le rappelions plus haut d'une sorte de cairn ou de *tumulus*.

Lors de la fouille, de nombreuses observations permirent d'apporter de précieuses informations sur la structuration de ce tertre.

Les galets semblaient avoir été jetés par nappes, plus ou moins régulières. Par endroit, ils apparaissaient très serrés, ailleurs plus espacés. Des couches de terre s'intercalaient entre les lits de galets, la terre ayant été jeté de manière inégale sur la totalité de la surface afin de combler les interstices et de lier le tout.

Par ailleurs, ces apports de terre sont très variés, par endroits il s'agit de limon fin ou de limon enrobant de menus graviers ou encore des graviers serrés à matrice sableuse, à d'autres endroits (de manière plus anecdotique) ceux sont des mottes de molasses.

Le terme de tumulus semblerait alors plus approprié que celui de cairn qui impliquerait dans ce cas une véritable construction hors sol.

Or, ici, au contraire, il est bien difficile d'y voir une quelconque édification particulière. On observe seulement la succession des épandages de galets et de terre. L'élévation d'un tel monticule a dû se réaliser dans un même laps de temps. Toutefois, la présence en son sein de terre de natures diverses plaiderait en faveur d'éventuelles surcharges successives postérieures en vue de le maintenir en l'état et traduirait de ce fait d'une volonté d'entretien du monument.

3.2. Organisation des dépôts de mobiliers

Sur le fond de la cavité, l'espace était organisé en deux grands ensembles regroupant chacun une série d'ossements humains autour desquels avait été placé un abondant viatique.

Malgré le creusement des tranchées qui a largement perturbé et même détruit une partie des deux ensembles reconnus, il ne semble pas qu'il ait provoqué la disparition d'un troisième et par conséquent il est possible de s'en tenir seulement qu'aux deux mis au jour (fig. 3).

Le premier de ces ensembles occupait, *grosso modo*, la moitié Nord de la fosse. Il réunissait autour du groupe d'ossements 1 la majeure partie du mobilier contenu dans le monument.

G.O.1 comprenait huit ossements ou fragments d'ossements humains ainsi que quelques éléments de faune. Certaines pièces reposaient directement sur la plaque trapézoïdale de grès, mais la majorité avait été disposé contre deux de ses côtés.

Le matériel d'accompagnement à l'exception d'un broyon se composait uniquement de céramiques (11 des 12 vases).

Une coupe en calotte (vase K) calait la partie frontale du crâne, un vase-support (vase L) et une écuelle carénée (vase M) étaient posés à proximité. A un mètre environ de ce dépôt initial s'articulaient en arc de cercle d'autres vases: au sud une écuelle carénée (vase J) et un vase-support (vase H), et à l'ouest une écuelle carénée (vase A) puis groupés ensemble deux autres écuelles carénées (vases B et D), une assiette (vase E) et deux vases hémisphéro-tronconiques (vases C et F).

Le second ensemble, centré sur la partie sud de la cavité, rassemblait autour du groupe d'ossements 2 le reste du mobilier de la structure.

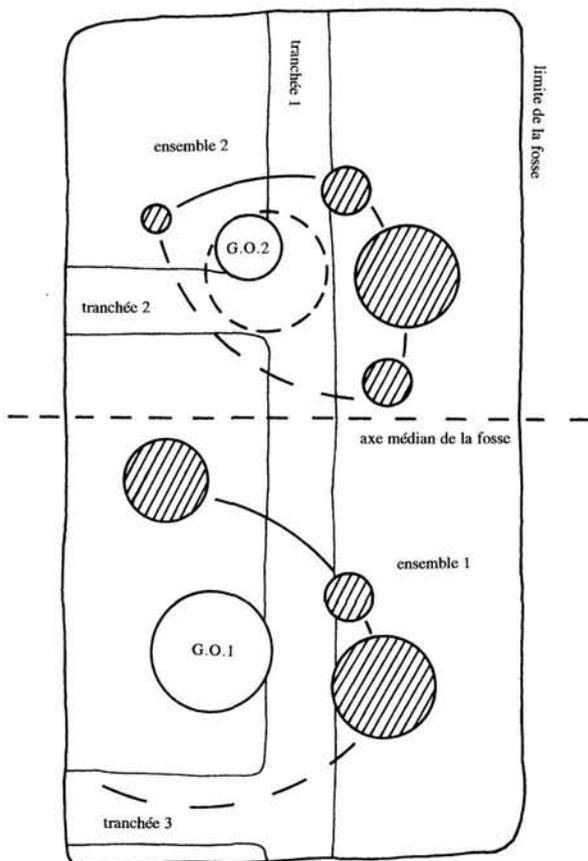


FIG. 4. Schéma de l'organisation des dépôts de la structure A. 185.



CLICHÉ 5. *Le G.O.1. en cours de dégagement (photo G.S.).*



CLICHÉ 6. *Le G.O.1. et une partie de ses offrandes (cliché G.S.).*

G.O.2 se composait de cinq fragments d'ossements humains auxquels étaient jointes une petite lame en silex (S.2) et une grosse perle olivaire en callaïs (R.3). A moins d'un mètre d'eux s'organisaient en cercle, comme pour le premier ensemble, les autres offrandes: au sud-est grosse perle sphérique en callaïs (R.2), au sud-ouest quatre perles hémisphériques en callaïs (R.1) et une grande lame de silex (S.1), à l'ouest deux plaques rectangulaire perforées en grès (P.1 et P.2) et un broyon (B.2), et enfin au nord-ouest une assiette décorée (Vase G).

Cette répartition du mobilier dans le monument n'est pas dû au seul hasard et une organisation assez évidente est perceptible (fig.4).

Chacun des deux ensembles ossements/offrandes occupe une moitié de la fosse à tel point que la moitié géométrique de cette dernière passant entre les travées C et D sépare parfaitement les deux dépôts.

La disposition des offrandes appelle elle-aussi quelques remarques. D'une part, les groupes d'ossements (G.O.1 et G.O.2) revêtent toujours une position centrale par rapport au matériel archéologique qui leur est associé. D'autre part, à l'exception de quelques rares pièces, trois vases et un broyon pour le premier ensemble et une perle et une lame de silex pour le second, l'essentiel des offrandes a été placé en arc de cercle ou vaguement en cercle concentriquement autour des lots d'ossements.

Tout ceci sous-entend donc une totale équité au niveau des deux dépôts (pas de position prééminente de l'un par rapport à l'autre, pas de signe distinctif dans la répartition des offrandes) et écarte de ce fait l'idée d'un dépôt principal et d'un autre adventice mais traduirait au contraire de la présence de deux ensembles d'égale importance qui se partageaient le monument.

4. Les vestiges osseux humains

Dénommés G.O.1 et G.O.2 ces deux groupes distincts d'ossements humains ne reposaient pas, comme nous allons le voir, en position anatomique. Il ne s'agissait donc pas de sépultures primaires mais plutôt de dépôts osseux qui schématisaient deux corps humains (surtout G.O.1). De

manière générale, tous les ossements étaient dans un très mauvais état de conservation du fait de leur séjour en pleine terre. La plupart avaient été brisé par la pression de la masse de galets, ce qui ne favorisa pas leur prélèvement (fig.5).

4.1. Le groupe d'ossements n°1

Huit éléments osseux humains le composent (fig. 5), pour leurs caractères anthropologiques propres nous nous contenterons de renvoyer à l'étude d'H. Duday qui figure en annexe de la première publication du monument (Méroc et

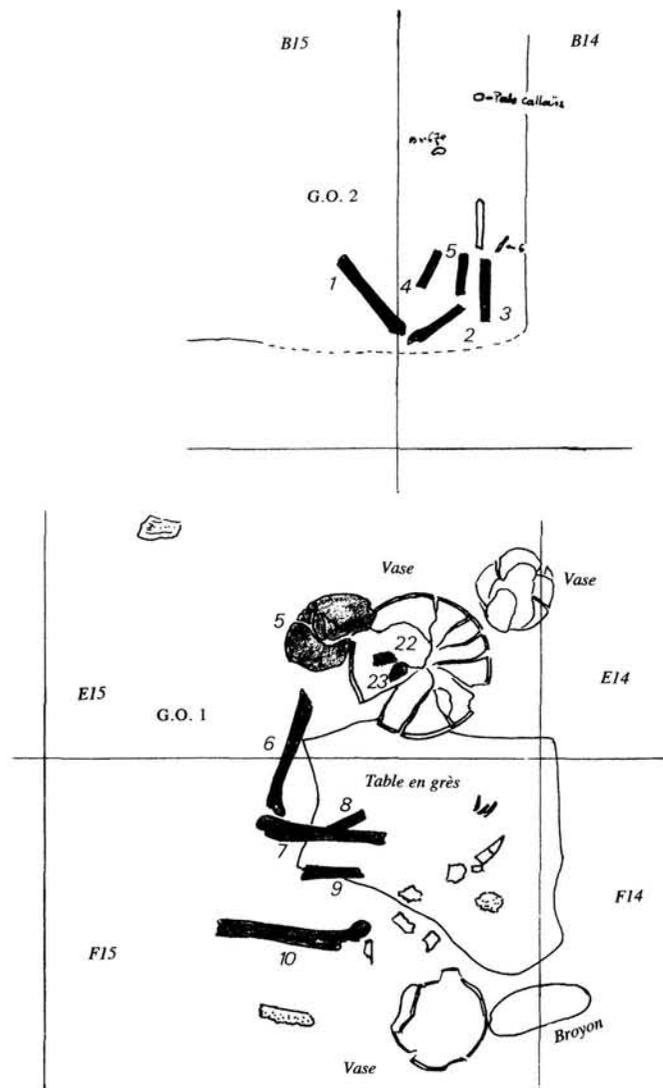


FIG. 5. Relevés des dépôts d'ossements G.O.1 et G.O.2 (relevés G. Simonnet).

Simonnet, 1979). La numérotation de chaque os renvoie au relevé du G.O.1 extrait du plan général de A. 185.

- N° 5. Calvaria d'adulte.
- N° 23. Molaire et fragment de mandibule.
- N° 6. Humérus droit d'adulte.
- N° 7. Humérus gauche d'adulte.
- N° 8. Partie proximale de l'ulna droite d'un adulte.
- N° 9. Fragment de radius gauche.
- N° 10. Fémur droit d'adulte.
- N° 15. Non identifié.
- N° 21. Fragment de la crête interosseuse d'un radius ou d'une fibula.

L'ensemble G.O.1 a donc livré des restes humains qui se rapportent tous à un adulte peu robuste; il est donc très vraisemblable qu'il s'agit d'un seul individu, dont le squelette n'est que très partiellement représenté. Bien que très fragmentés, les documents qui ont été découverts, montrent une substance osseuse bien conservée, ce qui rend peu plausible la disparition naturelle de tous les ossements manquants. Leur absence nous semble donc être un argument supplémentaire susceptible de corroborer la conclusion selon laquelle il s'agit d'une sépulture secondaire.

La gracilité générale et surtout la faible longueur des os longs des membres, la prééminence des bosses frontales seraient plutôt des indices de féminité, mais en l'absence des os coxaux, il n'est pas possible de déterminer avec certitude le sexe de ce sujet, d'autant plus que la rareté des tombes chasséennes nous prive de toute série de référence valable. La stature –très approximative– de ce sujet, estimé à partir de la longueur des humérus, devait se situer entre 150 et 155 cm.

4.2. Le groupe d'ossements n° 2

Cinq éléments osseux le composent (fig. 5). Prélevé en bloc ce groupe d'ossements fit l'objet par la suite d'une fouille minutieuse en laboratoire.

- N° 1. Os composite constitué de fragments d'un humérus droit et d'un radius droit.
- N° 2 et 4. Fragments d'ulna droit.
- N° 3. Diaphyse de radius droit.
- N° 5. Fragments d'humérus.

4.3. Organisation des dépôts d'os humains

Certainement amputé sur deux de ces côtés le G.O.2 n'est guère explicite sur sa composition. Le G.O.1, en revanche, l'est d'avantage.

Le crâne et les quelques os longs joints représentaient schématiquement sur le sol de la fosse un corps reposant en décubitus latéral gauche, tête au Sud.

La reconstitution du corps, imparfaite et erronée, trahissait du caractère secondaire du dépôt «travesti» en inhumation.

Effectivement, les os 6 (un humérus droit) et 7 (un humérus gauche) figuraient un membre supérieur replié (humérus et radius).

Pour le reste, l'association des os 6 et 8 humérus droit et cubitus droit respectait la vérité anatomique, de même que l'os 10 un fémur droit reposait sur sa face antérieure, la tête fémorale à l'est comme c'est la règle pour un corps replié sur le côté gauche face à l'ouest.

Les grands traits d'un corps en position foetale avaient donc été respectés, membres supérieur et inférieur repliés. Seule la substitution d'un humérus gauche à un radius droit permit de déceler la supercherie.

Pour ce qui est du G.O.2, ce qu'il en reste, nous venons de le voir, limite nos commentaires. Les ossements semblent appartenir à un sujet adulte, et schématisaient un corps en décubitus latéral gauche (les membres inférieurs ayant très probablement été détruits par le creusement des tranchées 1 et 2), tête au Sud (cette dernière bien que non retrouvée à la fouille était initialement présente ou en partie dans la mesure où le tamisage des terres de cette partie de la fosse livra une vingtaine de dents). L'os n° 1 supposé représenter un humérus droit, est en réalité composite et comprend des éléments d'humérus droit mais aussi de radius droit. Cette association avait-elle pour but de simuler, en le raccourcissant, un humérus d'un individu plus jeune ou d'une carure inférieure à celle du corps censé être symbolisé par le G.O.1 ? Il apparaît bien difficile d'y répondre.

Quoi qu'il en soit, l'idée que nous avons retenue à la fin du chapitre précédent selon laquelle une certaine équité était perceptible entre les deux dépôts au niveau de l'organisation et de la répartition du mobilier dans la fosse, se

trouve confortée par l'analyse des groupes d'ossements.

En effet, là aussi, tant sur le plan de la disposition des os que sur leur nature, les deux dépôts sont en tous points semblables. Tous deux figuraient deux corps dans la même position (décubitus latéral gauche), à l'aide d'éléments osseux identiques (crâne et os longs) appartenant à des adultes dont les sexes n'ont pu être déterminés avec assurance (peut-être que les os du G.O.1 relevaient d'un sujet féminin, mais on ignore tout de ceux du G.O.2).

5. Étude du mobilier archéologique

5.1. La céramique

Douze vases complets composent le panel céramique de la structure A. 185. Nous tenterons d'étudier une à une chacune de ces poteries avant de faire état des enseignements qu'elles inspirent.

Vase A (fig. 6 n° 1)- Ecuelle à carène très basse et fond convexe, munie de quatre prises multitubulées à perforation verticale. Ø ouverture: 128 mm Hauteur: 78 mm

Vase B (fig. 6 n° 2)- Ecuelle à carène très basse et fond convexe. Ø ouverture: 125mm Hauteur: 64mm

Vase C (fig. 6 n° 3)- Vase hémisphéro-tronconique à épaulement et col haut dont la panse ellipsoïdale présente des séries de perforations sous-cutanées. Ø ouverture: 130 mm Hauteur: 165 mm

Vase D (fig. 6 n° 4)- Ecuelle à carène basse présentant quatre prises multitubulées verticales. Ø ouverture: 152 mm Hauteur: 91 mm

Vase E (fig. 6 n° 5)- Assiette à marli presque horizontal présentant sous le marli une anse de préhension. Ø ouverture: 180 mm Hauteur: 39 mm

Vase F (fig. 6 n° 6)- Vase hémisphéro-tronconique à épaulement et col haut dont la panse ellipsoïdale est munie d'une anse de préhension à anse médian. Ø ouverture: 167 mm Hauteur: 198 mm

Vase G (fig. 8 n° 1)- Assiette présentant sous le marli une anse de préhension et arborant un décor gravé après cuisson remplis de matière blanche. Ø ouverture: 210 mm Hauteur: 42 mm

Vase H (fig. 7 n° 1)- Vase-support à colerette (peut-être munie d'une poignée) dont le plateau cupulaire est de forme irrégulière. Deux petits trous de suspension ont été percés dans le socle. Un décor incisé et remplis de matière blanche orne le pourtour du plateau. Ø plateau: 123 mm Hauteur: 52 mm

Vase J (fig. 7 n° 3)- Ecuelle à carène basse et fond convexe présentant un mamelon perforé de préhension. Ø ouverture: 140 mm Hauteur: 85 mm

Vase K (fig. 7 n° 4)- Coupe en calotte dont l'ouverture s'achève par un bourrelet et présentant un bouton de préhension à perforation horizontale au tiers inférieur de sa hauteur. Ø ouverture: 256 mm Hauteur: 69 mm

Vase L (fig. 7 n° 6)- Vase-support classique à socle cylindrique ajouré et perforations transversales couplées. Le plateau cupulaire est richement décoré d'incisions géométriques rayés-quadriillés avant cuisson rehaussées de matière blanche. Ø ouverture: 151 mm Hauteur: 64 mm

Vase M (fig. 7 n° 5)- Ecuelle à carène basse et fond convexe présentant un mamelon perforé sous la carène. Ø ouverture: 162 mm Hauteur: 93 mm

Sur un plan général, le mobilier présenté apparaît bien homogène et stylistiquement il peut se rattacher sans ambiguïté au chasséen méridional classique (Vaquer, 1986 et 1991).

Diverses associations dans le monument sont intéressantes à souligner: telles que des vases supports de deux types, des assiettes ornées ou non ou encore des décors incisés avant ou après cuisson. La forme la plus représentée demeure toutefois l'écuelle à carène basse (quatre exemplaires).

A titre de comparaison les assiettes à marlis, les coupes en calotte, les vases à cols et les écuelles carénées se retrouvent sur tous les grands gisements chasséens du Midi languedocien ou toulousain. Nous pouvons citer, entre-autres, en guise d'illustration, pour les terres audoises les sites du plateau de Pébril, de Maran et la fosse de la Toronde à Cavanac (Vaquer, 1972; Vaquer et Rigaud, 1986), la station d'Auriac à Carcassonne (Guilaine et Vaquer, 1973) ou encore celle des Plos à Ventenac-Cabardes (Vaquer, 1990: 197-209). Pour le Bassin de la Garonne, évoquons surtout le grand village de Villeneuve-Tolosane (Vaquer, 1990: 231-265) ou le gisement des Monges à Launarguet (Servelle, 1980). En aval de



CLICHÉ 7. *Vue d'ensemble des dépôts de A.185 (photo G.S.).*



CLICHÉ 8. *Vases D, E et F (photo G.S.).*

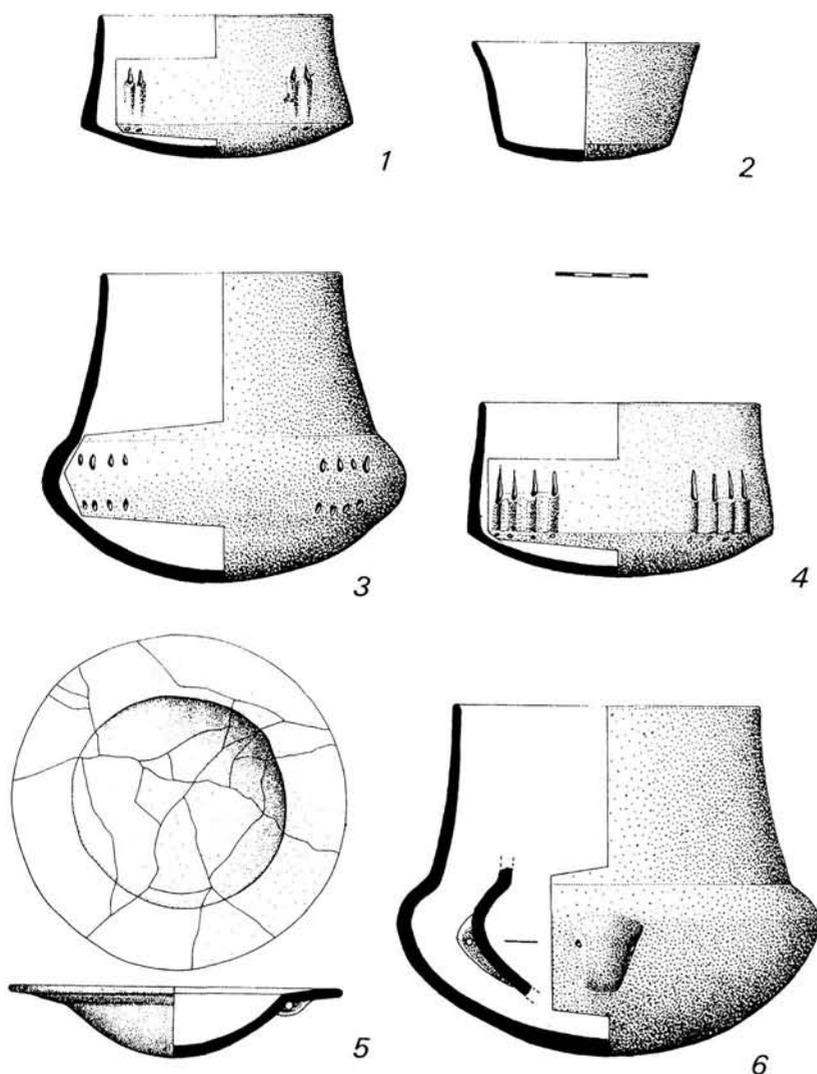


FIG. 6. Mobilier de l'ensemble d'offrandes n° 1 (d'après G. Simonnet).
1. Vase A, 2. Vase B, 3. Vase C, 4. Vase D, 5. Vase E, 6. Vase F.

Saint-Michel-du-Touch nous ne saurions oublier non plus les sites du Verdier à Montauban (Guerret, 1932; Vaquer, 1990: 276-288) et de Saint-Genès à Castelferrus dans le Tarn-et-Garonne (Vaquer, 1990: 267-275).

Par contre, certains détails des céramiques de la structure A. 185 permettent de les distinguer du faciès du Languedoc méditerranéen (Vaquer, 1975, 1990: 288) et de les associer pleinement au faciès garonnais. Nous pensons notamment aux vases-support qui dénotent une légère différence avec le Chasséen méridional classique, mais aussi à la coupe en calotte à bourrelet interne ou encore aux

écuelles à carène très basse qui dominant à l'inverse du Languedoc où celles du type de la Lagozza demeurent les plus répandues.

5.2. Les parures: les perles en «callaïs»

Sous ce terme nous avons désigné six perles en roche de teinte vert clair. Il n'est pas à ignorer que des analyses pratiquées sur des pièces similaires du Sud de la France avaient permis de préciser leur véritable nature: turquoise, variscite et malachite (Chantret, Guilaine et Guillemaut, 1970). L'appellation «callaïs» n'a donc ici qu'une connotation générique en l'attente d'analyses précises du lot de perles de ce monument. Il est fort probable par ailleurs que les préhistoriques eux-mêmes n'aient pu les distinguer.

Les parures en «callaïs» comprennent:

- Une grosse perle sphérique forée en deux temps (fig. 8 n° 7), diamètre: 18,5 mm, diamètre de la perforation: 3,5 mm.
- Une grosse perle olivaire forée en deux temps (fig. 8 n° 8), longueur: 19,5 mm, diamètre: 16,5 mm, diamètre de la perforation: 4 mm.
- Trois petites perles hémisphériques non perforées (en cours de fabrication ?) (fig. 8 n° 4), diamètre: 9 mm, hauteur: 5 mm.
- Une petite perle hémisphérique à perforation décentrée (fig. 8 n° 5), diamètre: 8,5 mm, hauteur: 3 mm, diamètre de la perforation: 2 mm.

En matière de datation, ce type de mobilier ne constitue pas un indice chronologique très sûr, mis à part peut-être la grosse perle olivaire dont les homologues sont souvent présent en milieu chasséen (Barge, 1982: 148).

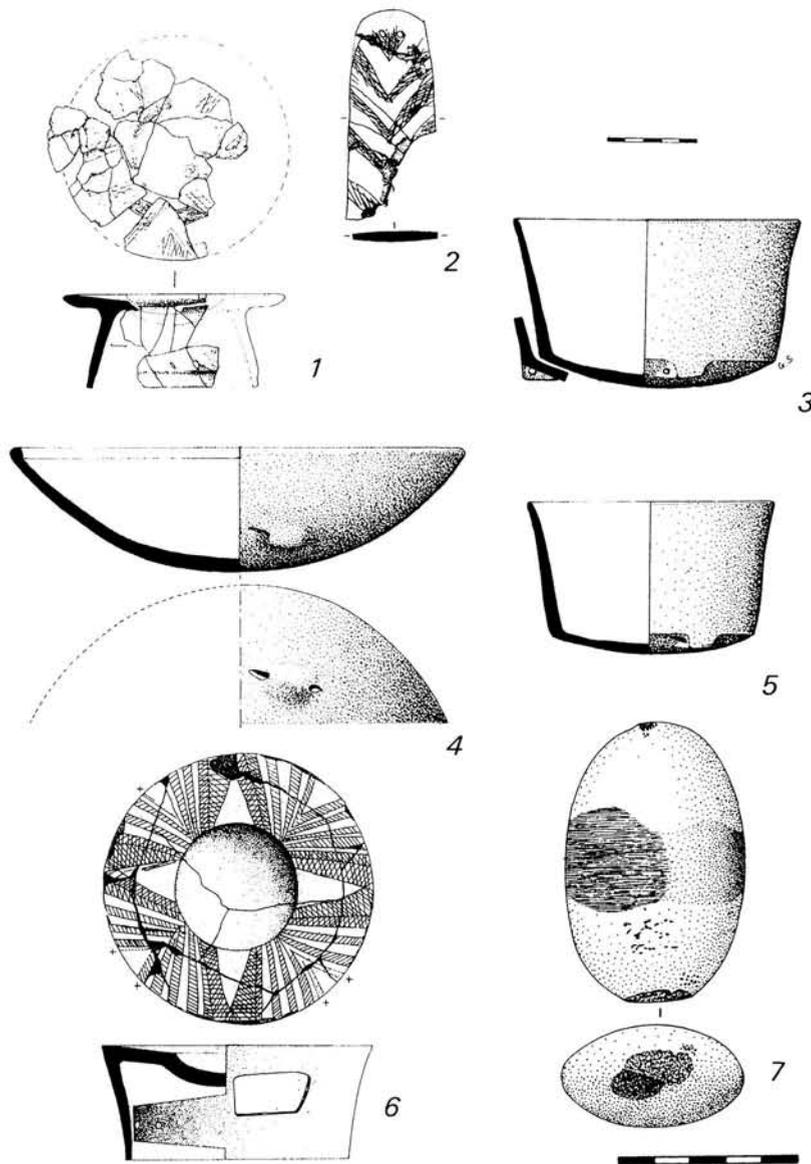


FIG. 7. Mobilier de l'ensemble d'offrandes n° 1 (d'après G. Simonnet).
1. Vase H, 2. Vase H (poignée ?), 3. Vase J, 4. Vase K, 5. Vase M, 6. Vase L, 7. Broyon.

Le matériau qui a servi à les façonner, dans le cas présent la variscite, la turquoise ou encore la malachite sont à privilégier, ne trouve pas son origine localement. Pour ce qui est de la variscite et de la turquoise parfois associées sur les mêmes gisements, les gîtes les plus importants se rencontrent en Espagne à Can Tintorer à Gavà près de Barcelone (variscite et turquoise), mais aussi en France à Pannecé en Loire-Atlantique (varisci-

te) ou à Montebbras dans la Creuse (turquoise). La malachite, quant à elle, est souvent liée aux gîtes cuprifères (Roscian, Claustre et Dietrich, 1992: 230-233). Toutefois, le gisement de Can Tintorer à Gavà est le seul, pour l'heure, où l'extraction est attestée avec certitude au Néolithique (Villalba, Edo et Blasco, 1991). Par conséquent, il semble que nous devons nous orienter vers une origine catalane de la matière première des perles en «callais» de la structure A. 185 de Saint-Michel-du-Touch.

5.3. L'industrie osseuse: le poinçon en os

Il s'agit d'une pointe à épiphyse en poulie (Camps-Fabrer, 1988), prise sur un métapode de petit ruminant (*ovicapridé*) préalablement fendu en deux et ayant conservé une demi-poulie, dont le distum (poulie) est conservé à la partie proximale (fig. 8 n° 3). L'objet fut obtenu par la technique du rainurage longitudinal: le métapode est rainuré sur la face antérieure et postérieure le long des sillons médians, la séparation se faisant ensuite par percussion. Le demi-métapode est alors aménagé sur une extrémité après élimination de l'épiphyse correspondante (Camps-Fabrer, 1990).

Longueur: 64 mm

5.4. Les tablettes en grès

Dénommés P1 et P2 par G. Simonnet, ces deux plaques d'allure quadrangulaire, respectivement de 273 mm sur 194 mm et de 385 mm sur 304 mm, présentent une épaisseur moyenne de 20 mm. Elles offrent chacune deux perforations à quelques centimètres d'un des petits côtés (trous de suspension ?) (fig. 9 n° 2 et 3). Elles furent réalisées dans un premier temps par clivage, c'est à dire par fendage dans

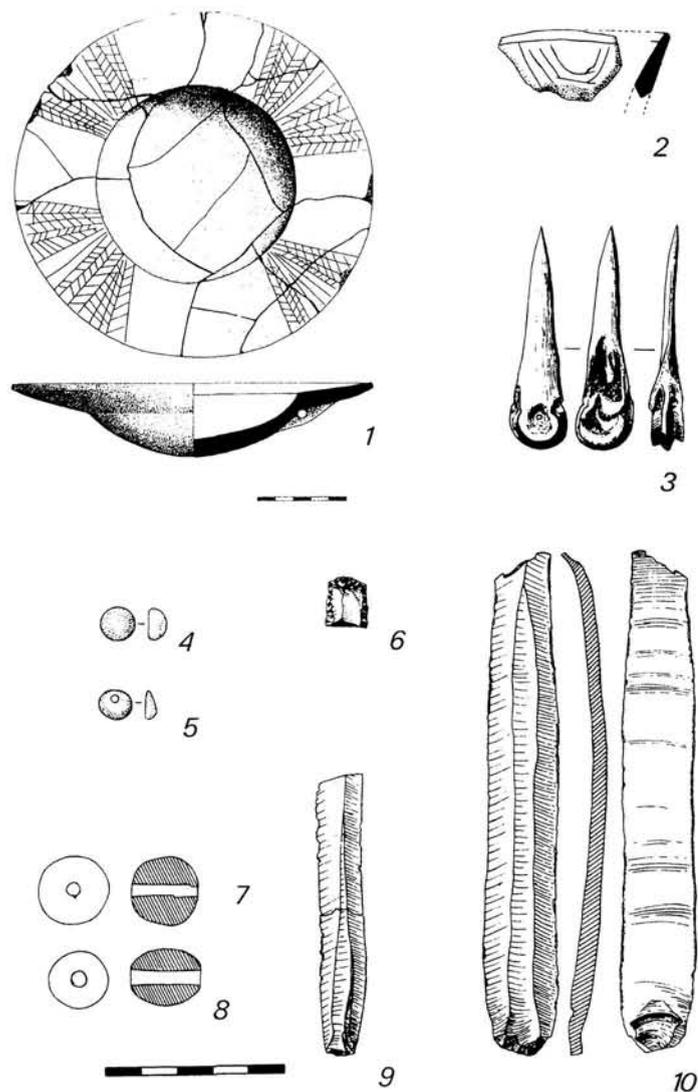


FIG. 8. Mobilier de l'ensemble d'offrandes n° 2 (d'après G. Simonnet). 1. Vase g. 2. Bord de vase. 3. Poinçon en os. 4-5 et 7-8. Perles en «callaïs». 6. Racloir en silex. 9-10. Lames de silex.

le sens naturel des couches lamellaires du matériau. Dans un second temps, la finition fut obtenue par polissage des surfaces. Ces dernières, lisses, sont dépourvues d'ornementation et de décor.

Les deux tablettes du monument A. 185, dont la fonction du reste nous échappe, demeurent les seules connues actuellement dans le sud de la France.

Les seuls éléments de comparaison qu'il nous soit possible d'apporter appartiennent au Néolithique de la Péninsule ibérique. Nous pensons, en particulier, aux plaquettes gravées dites de «l'Alentejo» que l'on rencontre, comme leur nom l'indique, dans le Haut-Alentejo mais aussi dans la basse vallée du Tage jusqu'au cap de Mondego au nord et en Extremadure espagnole à l'est (Guilaine, 1994: 417-418).

Ces plaquettes découpées dans de l'ardoise affectent des formes trapézoïdales ou rectangulaires aux angles arrondis ou nettement marqués. Une ou deux perforations pratiquées à proximité d'un des petits côtés de la plaque et une décoration incisée exubérante viseraient à schématiser les grands traits d'un corps humain (certaines pièces présentent même un appendice sensée représenter une tête).

Leur présence semble uniquement attestée au sein de sépulture collective de la fin du IV^{ème} millénaire et du début du III^{ème} millénaire. Des figurations de défunts ou de divinités sont le plus souvent avancée pour tenter de les interpréter.

Devons-nous, pour autant, les assimiler aux exemplaires de Saint-Michel-du-Touch d'aspect plus sobre (dépourvues de toute ornementation) et taillées dans un matériau différent (du grès et non de l'ardoise). Certains points communs flagrants, en revanche, touchant à leur allure générale (forme, présence de perforations), au contexte de leur découverte (milieu funéraire), mais aussi à leur datation sensiblement contemporaines vont dans le sens d'un parallèle entre ces deux ensembles de plaquettes.

5.5. L'industrie lithique en silex

Trois outils sont à évoquer, deux lames et un grattoir.

– Petit grattoir réalisé sur un fragment de lamelles épaisses (fig. 8 n° 6), largeur: 12 mm.

– Lame retouchée en silex blond (fig. 8 n° 9), longueur: 80 mm, largeur: 12 mm.

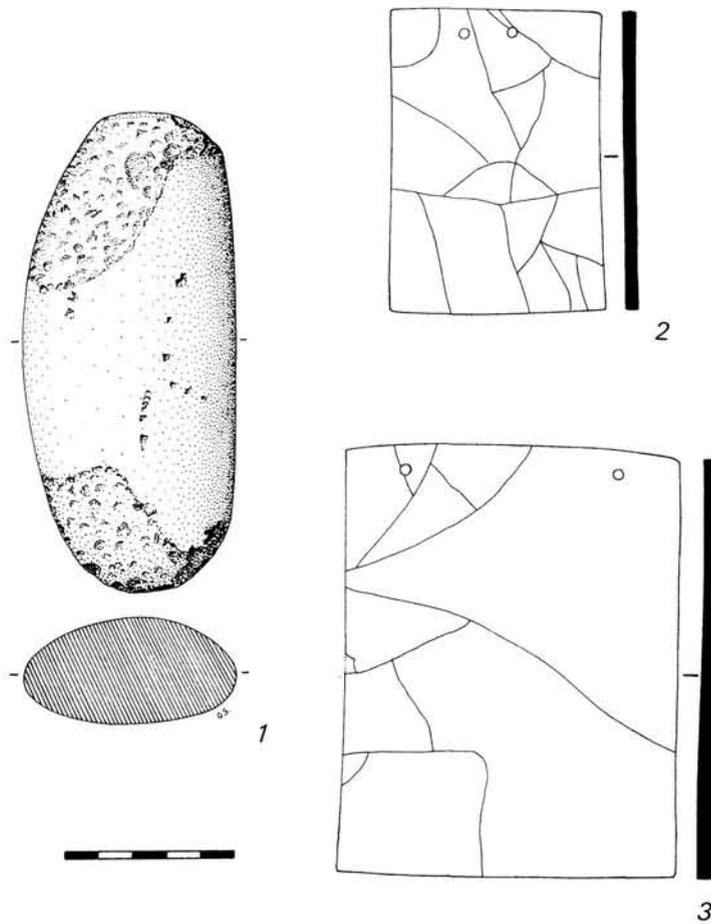


Fig. 9. Mobilier de l'ensemble d'offrandes n° 2 (d'après G. Simonnet).
1. Broyon, 2-3. Plaquettes en grès perforées.

– Grande lame ébréchée en silex blond (fig. 8 n° 10), longueur: 142 mm, largeur: 20 mm, épaisseur moyenne: 5 mm.

Au vue de ces quelques pièces, il n'est guère possible de nous étendre beaucoup plus sur le sujet. Précisons simplement que l'origine de ce silex blond, urgonien, est à rechercher, en l'absence d'autres gîtes éventuels dans les contrées toulousaines et languedociennes, dans les formations de l'ère secondaire de l'ouest de la Provence.

5.6. Les broyons en pierre

Au nombre de deux, l'un est en quartzite (fig. 7 n° 7) l'autre en granit (fig. 9 n° 1). Le premier, porte de nombreuses traces de frottements ayant lustré toute sa surface. La partie médiane

présente de fines stries qui témoignent d'un mouvement de va et vient transversal. Une des extrémités montre deux plans de frappe oblique traduisant d'un effet de martèlement. Le second, se distingue par rapport au précédent par des traces de chocs à ses deux extrémités et par sa forme allongée. La face la plus bombée servit à frotter transversalement, l'outil étant tenu à deux mains. Ces deux broyons, comme le suggérait G. Simonnet, servaient très certainement à moudre des aliments sur une meule dormante.

De telles pièces sont abondantes sur le reste du gisement mais se rencontrent également sur presque tous les grands habitats de cette époque. Citons simplement en guise d'illustration les stations d'Auriac à Carcassonne (Guilaine et Vaquer: 1973), celle de Deumier à Ventenac-Cabardès (Vaquer, 1990: 194-197) et de la Fosse de la Toronde à Cavanac dans l'Aude (Vaquer et Rigaud: 1986) ou encore de Saint-Genès à Castelferrus dans le Tarn-et-Garonne (Vaquer, 1990: 267-275).

6. Synthèse chronologique

En matière de chronologie, l'examen du mobilier archéologique et plus particulièrement la céramique permettait d'attribuer sans grande ambiguïté la structure A. 185 au Chasséen méridional classique.

Cette culture demeure actuellement la mieux datée du Languedoc occidental. Grâce à des séries de dates obtenues par des analyses radiocarbone, une fourchette allant de 4400 à 3500 av. J.-C. a pu être récemment proposée (Vaquer, 1990: 26 et 28).

Le monument funéraire de Saint-Michel-du-Touch fit l'objet d'une datation au C14 qui a donné 5440 ± 130 B.P. (MC 2089). Après révision à partir de tables de correction (Klein *et alii*, 1983), il est possible d'obtenir en chronologie réelle 4550-3890 av. J.-C.

La datation établie à partir du matériel céramique et la fourchette résultant du ^{14}C apparaissent toutes deux bien synchrones et permettent de rattacher de manière irréfutable ce monument au Chasséen méridional.

7. Éléments de réflexions et de comparaison

7.1. Considérations architecturales

Sur ce plan, l'association d'une fosse très certainement coffrée de bois, lui conférant ainsi l'aspect d'une véritable chambre funéraire, à une superstructure hors sol, en l'occurrence un *tumulus* de galets et de terre, représente pour l'heure un cas unique au Néolithique.

Pour mémoire, G. Simonnet et L. Méroc avaient signalé une structure comparable à remplissage de galets sur le même site. Elle fut identifiée au bas d'une tranchée à une dizaine de mètres au sud de A. 185 et aurait livré plusieurs vases chasséens et une perle en callaïs sans plus de précisions (Simonnet et Méroc, 1979: 396).

Inutile de rappeler ici qu'au sein des grands monuments funéraires néolithiques d'Europe occidentale de la seconde moitié du Vème millénaire et des débuts du IVème millénaire avant notre ère, la structure toulousaine apparaît tout à fait particulière (Daniel et Arnal, 1952; Daniel, 1958, 1960). Nous tenterons, néanmoins, au travers d'un rapide tour d'horizon des principales structures funéraires monumentales typologiquement les plus proches d'entrevoir de possibles correspondances mais aussi de déterminer d'évidentes divergences architecturales.

- Comparaison avec les architectures funéraires monumentales de la France atlantique

G. Bailloud évoquait à ce propos un parallèle avec les tombes carnacéennes du Morbihan (Lichardus et alii, 1985: 549). Cette comparaison avec les architectures funéraires monumentales centrées autour de la baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan (Boujot et Cassen, 1992; Briard, 1995) tient beaucoup plus, selon nous, au caractère démesuré et ostentatoire de tels tombeaux qu'aux similitudes d'ordres architecturales. Il suffit de consulter les plans et relevés de certains *tumuli* «carnacéens» comme ceux de Saint-Michel, du Moustoir et de Manio IV à Carnac même ou encore de Mané-Lud à Locmariaquer (Boujot et Cassen, 1992) pour juger de leurs différences fondamentales au niveau typologique avec la structure A. 185. En effet, les structures internes bâties en pierres avec

des voûtes en encorbellement évoquant quasiment des *tholos* associées à de gigantesques *tumuli* disproportionnés par rapport aux «chambres funéraires», confèrent aux grands tertres de la région de Carnac une très nette homogénéité qui les distingue sans ambiguïté des autres architectures funéraires.

Afin d'apparaître plus complet dans ce sens de sépulcres à l'aspect géant et colossal, il est permis de rajouter au tableau les *tumuli* du Centre-Ouest, dont ceux de Bougon dans les Deux-Sèvres sont les exemple les plus connus (Arnal, Béguin et Riquet, 1955; Mohen, 1973, 1977), mais également les *tumuli* normands du Néolithique moyen (Verron, 1975). N'oublions pas non plus, les fosses sous cairn d'Auzay en Vendée, de Soyaux et de Luxé en Charente (Patte, 1966; Joussaume, 1981).

A la rigueur et en faisant abstraction de leur architecture propre seuls les monuments à chambre quadrangulaire du Sud Finistère pourraient se rapprocher de la structure toulousaine au niveau de leur plan général (L'Helgouach, 1965; L'Helgouach et Le Roux, 1986). A titre d'illustration, évoquons en quelques uns parmi beaucoup d'autres: Kervelen à la Forêt Fouesnant, Rosmeur à Penmarc'h, Dissignac, Saint-Thois ou encore Guennoc.

Au travers de ces exemples, plusieurs éléments communs sont à remarquer: en premier lieu, l'espace sépulcral bâti constituant de fait une véritable chambre funéraire, la forme rectangulaire ou quadrangulaire de cette dernière, et l'existence enfin d'une superstructure, un *tumulus* en l'occurrence, relativement proportionnée par rapport à la chambre sépulcrale.

Des réserves, importantes, sont par ailleurs à formuler. Au niveau des matériaux, tout d'abord, les pays bretons sont marqués par des tombeaux construits en pierres, alors que le monument A. 185 le fut en matière périssable (coffrage de bois) et en galets (*tumulus*). Typologiquement, ensuite, les chambres furent construites hors-sol et emprises dans la masse tumulaire, enfin l'accès à cette chambre était permise par un couloir.

Dans le cas qui retient notre attention la complexité architecturale est moins grande, dans la mesure où il s'agit d'une simple fosse coffrée de bois et recouverte d'un petit tertre de galets.



CLICHÉ 9. Découverte du vase G (photo G.S.).

Par souci de concision, et comme nous l'avions défini au départ, nous n'évoquerons pas les structures funéraires monumentales des contrées méditerranéennes. Il ne s'agit pas là d'une omission ou d'une lacune dans le tableau que nous avons proposé de brosse succinctement, car nous n'ignorons pas l'existence dans cette vaste

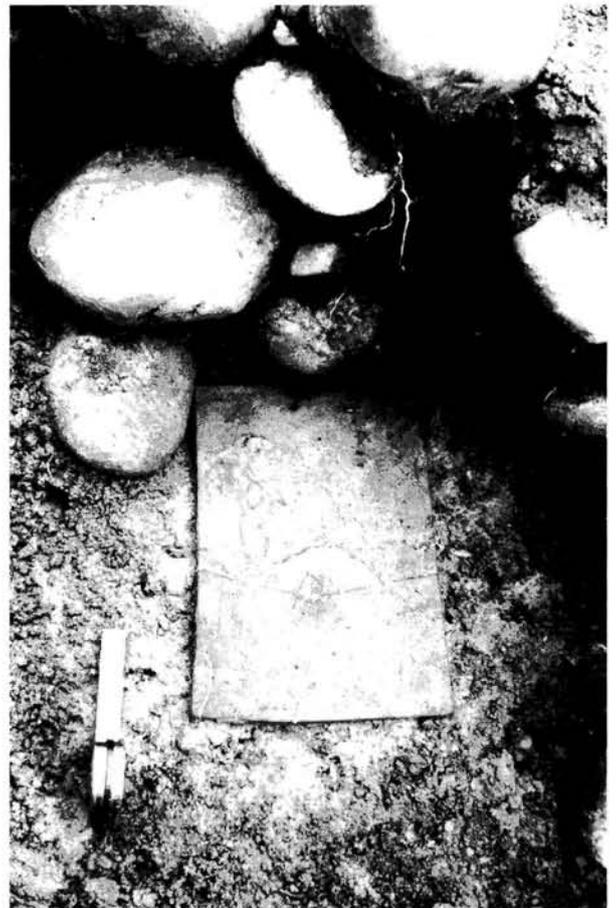
- Comparaison avec les earthen long barrow des Iles britanniques

Nous ne nous étendrons pas outre mesure sur ce thème qui nécessiterait à lui seul de plus larges développements. Rappelons seulement qu'outre-Manche de vastes *tumuli* rectangulaires en terre, peu élevés (un à deux mètres seulement) mais très longs (entre 20 et 120 mètres), contiennent des chambres funéraires de bois (Kinnes, 1992).

La seule correspondance qui peut s'établir avec Saint-Michel-du-Touch tient à l'espace sépulcral coffré de bois, car ici encore cet espace est contenu dans la masse amplement disproportionnée du tertre.

- Comparaison avec les structures «du type Passy»

Dans l'hexagone, en Pays bourguignon, la nécropole de Passy (Yonne) datée du Vème millénaire avant notre ère se caractérise par des *tumuli* très longs (de 20 jusqu'à 300 m) mais très peu élevés (Prestreau et Duhamel, 1991). Les structures de ce type appelées par extension type «Passy» ont abrité, à l'image des earthen barrow anglo-saxons, des chambres funéraires de bois qui demeurent d'ailleurs le seul point commun avec la structure A. 185.



CLICHÉ 10. Plaquette en grès n° 1 dégagée (photo G.S.).

zone géographique de nombreux sépulcres et tombeaux qui entrent pleinement dans la catégorie susnommée (Witthehouse, 1981; Guilaine, 1995: 225-267). Toutefois, à quelques exceptions près, le littoral ou les îles de la méditerranée occidentale et centrale sont largement dominées par des constructions funéraires mégalithiques qui se distinguent de très loin de l'architecture du monument toulousain.

7.2. Fonctionnement de la structure et recrutement des corps

Ces deux questions, essentielles et incontournables dans l'approche d'un ensemble funéraire, demeurent à notre sens les plus délicates à traiter. S'agissant du fonctionnement, autrement dit de la manière dont s'est accompli le rassemblement des deux dépôts osseux, ou du recrutement, en d'autres termes des critères qui ont motivés la sélection de ces ossements, il n'est pas possible d'apporter une réponse ou plus modestement des hypothèses sérieuses sans considérer au préalable le rituel funéraire. C'est tout naturellement par lui que nous allons débiter notre réflexion.

Les observations de terrain de G. Simonnet et de L. Méroc, suivi de l'étude anthropologique menée par H. Duday ont démontré remarquablement et sans équivoque que les deux «sépultures» se trouvaient être en fait deux dépôts osseux (G.O.1 et G.O.2). Ces derniers, pour résumer, schématisaient au moyen d'os longs et de crânes deux corps fléchis en position foetale.

Il y eu donc là, manifestement, inhumation secondaire et non réduction de corps comme cela a pu être le cas dans certaines sépultures collectives (Masset, 1993: 102-107). En effet, des «ossuaires» regroupant pêle-mêle des os longs et des crânes ont été retrouvés à l'intérieur de structures funéraires mais à l'égard des «cellules d'inhumations», c'est à dire de zones contenant des os en connexions anatomiques. Des activités de rangement des parties les plus encombrantes de squelettes décomposés ou en décomposition avancée facilitaient le dépôt de nouveaux cadavres. Cette pratique, largement répandue, est attestée sur de nombreux gisements sépulcraux collectifs tels que, entre-autres, l'allée mégalithique de la Chaussée-Tirancourt dans la Somme

(Leclerc et Masset, 1980), la célèbre hypogée II des Mournouards à Mesnil-sur-Oger dans la Marne (Leroi-Gourhan, Bailoud et Brézillon, 1963), ou le dolmen des Peirières à Villedubert dans l'Aude (fouillé par H. Duday) pour ne citer que ces quelques exemples.

A Saint-Michel-du-Touch on ne peut, *a fortiori*, parler d'ossuaire. Certes, aucune connexion anatomique n'a pu être relevée, mais les ossements ne gisaient pas désorganisés sans ordre apparent. Tout au contraire, ils furent placés de manière à donner l'impression de connexions parfaites entre-eux malgré, il est vrai, d'évidentes erreurs de placements ou de reconstitutions de certains os. Ces faits démontrent à eux seuls la présence indéniable de deux inhumations secondaires dans cette structure.

De tels actes sont attestés en particulier en Grande-Bretagne dans les earthen long barrow, déjà évoqués à propos de leurs architectures. Ces immenses *tumulus*, précisément, ne recèlent pour la plupart que quelques individus (six à huit) représentés seulement par une partie de leur squelette.

En France, la théorie de la sépulture secondaire connut un vif succès allant même jusqu'à des abus flagrants qui permirent de cautionner les explorations un peu trop hâtive d'un très grand nombre de tombes collectives. H. Duday, C. Renfrew et C. Masset se sont ces dernières années employés chacun à leur tour à relativiser cette interprétation en s'appuyant sur des résultats de fouilles minutieuses (celles de l'hypogée des Mournouards II ayant alors jetée les bases d'investigations de terrain plus techniques où l'ostéo-archéologie allait tenir désormais une place prépondérante) qui révélèrent plus le fruit de pratiques de rangement que d'inhumations secondaires à proprement parler (Duday, 1981; Renfrew, 1984; Masset, 1993: 103-104).

Toutefois, il ne convient pas pour autant de rejeter automatiquement cette dernière pratique, des regroupements limités d'os appartenant à un même individus dans la grotte sépulcrale de l'aven de la Boucle à Corconne dans le Gard plaide bien en sa faveur (Duday, 1987) au même titre que les témoignages de Saint-Michel-du-Touch.

Les deux pratiques ont pu même parfois coexister sur un même gisement, l'exemple de

l'allée mégalithique de la Chaussée-Tirancourt est, à lui seul, suffisamment éloquent (Leclerc et Masset, 1980).

Si l'on recourait, pour finir, à l'ethno-archéologie nous constaterions que dans certaines sociétés actuelles, à Madagascar notamment, les corps des morts séjournent le temps de leurs décompositions en un lieu différent de celui où sont par la suite déposés définitivement les os secs (Joussaume et Raharijaona, 1985).

Pour en venir à présent au fonctionnement de cette structure, le caractère secondaire des groupements d'ossements 1 et 2 ne rend pas notre analyse aisée.

Quelques indices tels que: l'architecture du monument vouée davantage à une condamnation définitive de la fosse qu'adaptée à une ouverture amovible, la répartition tout à fait équitable des deux ensembles ossements/offrandes dans l'espace, ou encore la contemporanéité des deux viatiques, laissent supposer que les dépôts s'effectuèrent simultanément.

En considérant cela, il n'en reste pas moins qu'il est impossible de déterminer si les deux sujets furent décédés consécutivement ou ensemble. Une chose est sûre, après leurs morts les deux cadavres se décomposèrent ailleurs, dans une autre structure pas obligatoirement funéraire. Nous pensons en particulier à des constructions servant à exposer les cadavres le temps de leur putréfaction, citons à titre d'illustration celle reconnue dans le ruisseau souterrain de la Fontanguillère à Rouffignac-de-Sigoulès et attribuée au Bronze final (Dordogne) (Chevillot, 1981: 115-118).

Le ou les critères de recrutement, paraissent eux-aussi difficiles à cerner. Les possibilités sont multiples: le choix dépendait-il de l'âge, du sexe, de facteurs familiaux ou sociaux ?

La seule certitude qu'il nous soit permis d'avancer réside dans les liens étroits qui devaient unir les deux individus à tel point que leurs restes osseux furent rassemblés au sein du même monument.

L'éventualité d'un défunt «principal» rejoint par un individu ayant succombé à une mort violente (serviteur ou épouse sacrifiés à une personnalité éminente) n'était pas *a priori* décousue de sens. J. Zammit, s'est employé à démystifier, en quelque sorte, ce sujet tabou au même titre

d'ailleurs que le cannibalisme (Zammit, à paraître). Des faits évidents et contrôlables corroborent cette pratique. Au Soudan, la fouille de sites sépulcraux de la culture Kerma en Haute-Nubie (culture qui se développa entre environ 2500 et 1500 B.C.) révéla des ensembles funéraires regroupant autour d'un individu plusieurs dizaines de personnes sacrifiées (Simon, 1991). Des constats identiques furent établis par des membres de la section Française de la Direction des Antiquités du Soudan lors des sauvetages des sépultures d'El Kadada au Soudan Central (Reinold, 1982, 1991). Que dire également du tumulus saxon de Leubingen en Allemagne, daté des débuts de l'Age du Bronze, qui contenait deux corps, celui d'un homme âgé et d'une adolescente placée perpendiculairement au dessus de lui (Holste, 1953; Briard, 1985: 44-45).

Tout bien pesé, l'équité bien marquée entre les deux dépôts chasséens ne nous semble pas plaider en faveur d'une telle pratique. Les sujets sacrifiés, au vu même des exemples invoqués plus haut, occupent toujours des places de second rang (sépultures adventices) et ne sont créditer dans le meilleur des cas que de quelques offrandes.

Il faut donc recourir à d'autres critères pour tenter d'élucider le recrutement dont fit l'objet la structure A. 185.

L'étude anthropologique ne fut guère explicite sur l'âge et le sexe que l'on pouvait déceler à partir de ces quelques restes osseux. H. Duday, sous réserves, pencherait en faveur de deux adultes dont une femme (G.O.1). S'agissait-il d'un couple ? l'idée nous paraît séduisante. Elle impliquerait que les chasséens aient accordé une place importante aux femmes jusque dans la mort. Par contre, envisager une organisation matriarcale de la société chasséenne comme le suggérait L. Méroc et G. Simonnet (Méroc et Simonnet, 1979) nous semble encore prématuré, la prudence nous invitant à de sérieuse réserve.

Nous venons de le voir tout au long de ces lignes, trop d'incertitudes règnent encore autour de la structure A. 185. Plusieurs éléments: son architecture, l'abondance et la qualité du mobilier archéologique et le rituel funéraire pratiqué en son sein, se conjuguent pour lui conférer une originalité toute particulière.

Il apparaît, en l'état de nos connaissances, que rien ne s'oppose au rôle funéraire de ce monument chasséen de la fin du Vème millénaire ou des débuts du IVème millénaire avant J.-C.. Il nous appartient, à présent, dans les chapitres qui vont suivre, d'examiner au cas par cas les autres sépultures de la moitié sud de la France attribuable à la culture chasséenne. De ce travail, axé sur la documentation publiée, ressortiront peut-être les motivations qui ont conduit les habitants du gisement de Saint-Michel-du-Touch à édifier un tel tombeau il y a 6000 ans. Dans cette entreprise nous nous limiterons seulement qu'aux tombes en fosse simple et aux cistes qui nous semblent être les structures les plus proches typologiquement.

Les sépultures chasséennes en fosse des pays garonnais

Nous débuterons notre tour d'horizon des sépultures chasséennes en fosse du sud de la France par celles du chasséen garonnais dont le faciès, apparenté au chasséen méridional, a été défini très tôt à partir des travaux de L. Méroc et G. Simonnet à Saint-Michel-du-Touch et Villeneuve-Tolosane. Un article fondateur paru à l'occasion du colloque de Narbonne en 1970 en jeta alors les bases (Méroc et Simonnet, 1970). Plus tard, J. Vaquer s'employa à en préciser la substance (Vaquer, 1990).

Le choix des Pays garonnais pour entamer notre inventaire s'imposait donc tout naturellement. En effet, l'examen des tombes réparties sur cet espace géographique où évoluèrent des populations aux habitudes culturelles identiques à celles des constructeurs du monument de Saint-Michel-du-Touch apparaissait préliminaire à toute autre contrée.

Par ailleurs, historiquement, cette région demeure la première pour laquelle nous disposons de la description la plus ancienne d'une sépulture néolithique en fosse, comme nous allons le voir à propos du site du Verdier à Montauban en Tarn-et-Garonne (Teurisse, 1941).

1. Les sépultures du «Verdier» à Montauban (Tarn-et-Garonne)

La station du «Verdier» occupe sur près de 15 ha la basse terrasse de la Garonne en aval de

Montauban, il s'agit en réalité d'un éperon limité d'un côté par le Tarn de l'autre par le ruisseau de la Bastiole (Vaquer, 1990: 276-288). Connue depuis la fin du XIXème siècle, il demeure le premier site du sud de la France sur lequel fut signalée et décrite une sépulture en fosse néolithique.

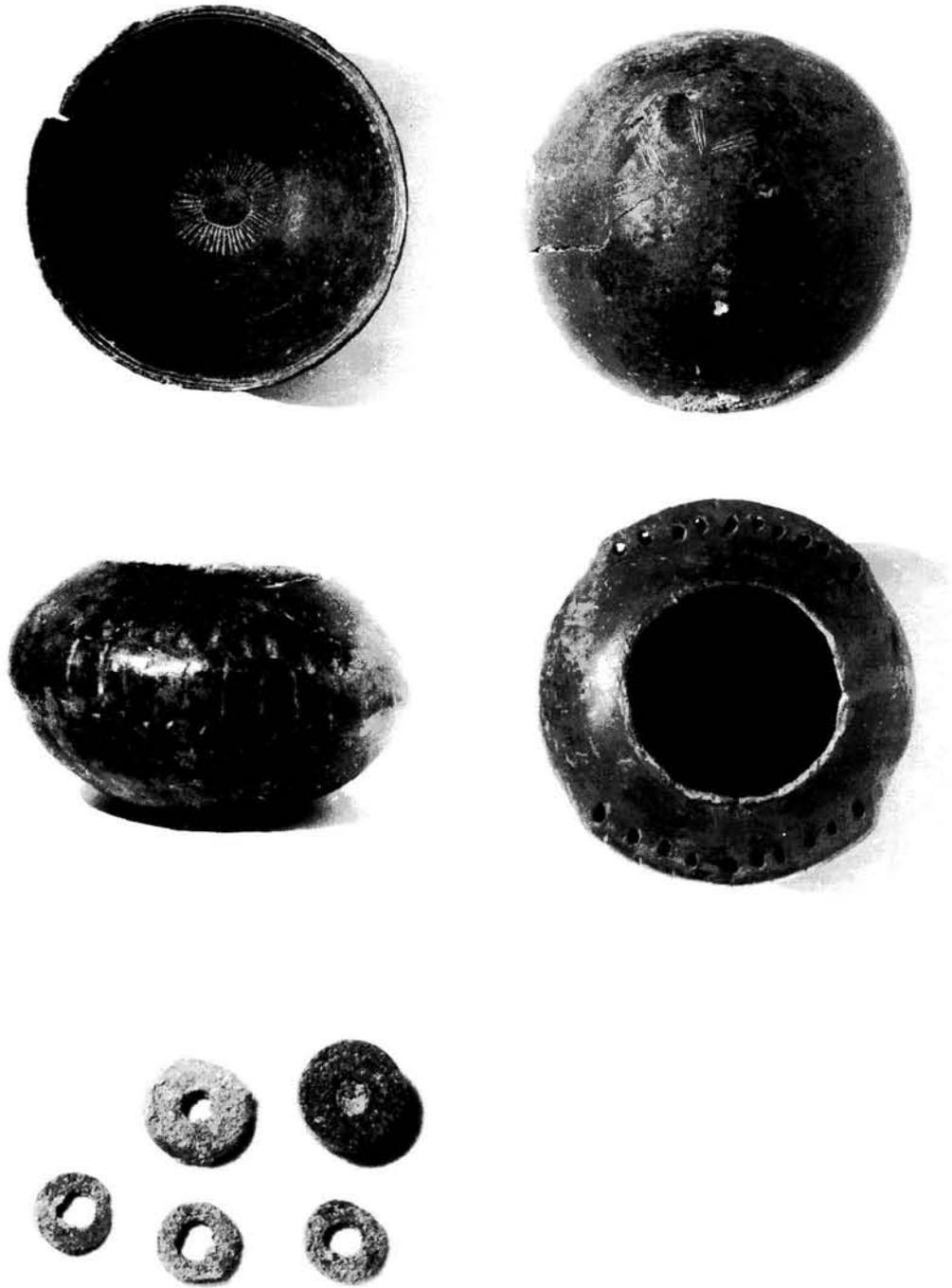
Dès les années 1930, il fut question de sépultures dont un squelette découvert accroupi à l'entrée d'un conduit souterrain (Guerret, 1932). Mais c'est surtout au début des années 1940 que R. Teurisse fit état en détail d'une intéressante trouvaille. Elle était relative aux restes d'un enfant de deux ans couché sur le côté gauche, accroupi et orienté au sud-est/nord-ouest (tête au sud). Les ossements trop friables ne furent pas conservés. Un petit vase à col présentant des perforations sous-cutanées, couplées, disposées en quadrant et un décor de zigzags reposait à 50 mm du sommet du crâne (Teurisse, 1941). Selon Teurisse, d'autres tombes recouvertes de lits de galets et accompagnées de haches polies et moins fréquemment de céramiques y auraient été mises au jour.

2. Les sépultures de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne)

Découvert dès 1944 par L. Méroc, l'imposant gisement de Villeneuve-Tolosane couvre près de 28 ha. Outre des prospections ou des interventions de sauvetages ponctuels, ce site fit l'objet d'une importante campagne de fouilles de 1978 à 1983 qui révéla un nombre impressionnant de structures domestiques chasséennes. La meilleure synthèse des connaissances sur cet établissement néolithique demeure celle que J. Vaquer établit dans sa thèse sur le Néolithique en Languedoc occidental (Vaquer, 1990: 231-265).

Des sépultures y furent rencontrées à deux reprises, une en 1961 (tombe 1) (Méroc, 1961, 1962; Méroc et Simonnet, 1970) et quatre lors des investigations de la fin des années 1970 et des débuts des années 1980 (tombes 2 à 5) (Clottes, 1981, 1983a; Vaquer, 1990: 247-248).

– *Tombe 1.* C'est en janvier 1961, en examinant des fronts de taille de tranchées effectuées quelques décennies plus tôt par les troupes d'occupations allemandes que L. Méroc découvrit cette première sépulture (clichés 11 à 15). Elle fut alors prélevée en bloc afin d'exécuter une fouille



CLICHÉS 11 à 15. *Mobilier de la sépulture 1 de Villeneuve-Tolosane (photos G. Simonnet).*



CLICHÉ 16. Sépulture 5 de Villeneuve-Tolosane (photo J. Vaquer).

minutieuse en laboratoire. Il s'agissait d'une jeune femme adulte, en décubitus latéral gauche, les fémurs formaient un angle droit avec le tronc, les pieds avaient été ramenés au contact du coccyx. Les bras, enfin, étaient plaqués au corps tandis que les avant-bras amenaient les mains à hauteur du visage.

La défunte arborait à son coup un collier comprenant des perles en «callaïs» et une en calcaire séparée par une cinquantaine de tout petits disques plats en jayet. A une vingtaine de centimètre à l'avant du visage, reposait un morceau de panse de vase globulaire à cordons multiforés contenant un poinçon en os. Tout à côté, avait été placée sur une plaquette de grès une coupe hémisphérique ornée à l'intérieur d'un double sillon périphérique et au fond d'un cercle à 52 rayons et à l'extérieur d'un bouton perforé sur-

monté de deux moustaches dessinant chacune un angle droit. La plaquette de grès recouvrait elle-même un petit dépôt comprenant une hachette polie en schiste, un lisseur et un poinçon en os, une canine de sanglier perforée, un élément bitronqué fait à partir d'une lame à retouches bilatérales et une lamelle de silex blond.

– *Tombe 2.* Sépulture double en fosse détruite entièrement.

– *Tombe 3.* Sépulture d'enfant très endommagée dans le remplissage d'une fosse.

– *Tombe 4.* Sépulture d'enfant en position fléchie dans un fossé.

– *Tombe 5.* Il s'agit de la sépulture la mieux conservée révélée lors des fouilles de 1978 à 1983 (cliché 16). Le sujet, de sexe féminin de petite taille, reposait dans le fossé Sud en décu-

bitus latéral gauche les cuisses formant un angle droit avec l'axe du tronc. Les pieds avaient été ramenés près du bassin. La main gauche était engagée sous la joue gauche, la main droite en face du visage.

Deux pendeloques sur canines de sanglier surmontaient le poignet droit, un petit vase à col haut se trouvait à environ 0,30 m en arrière des épaules.

Le squelette étudié par H. Duday, présentait de multiples anomalies d'origine pathologique: lésion d'arthrose sur la colonne vertébrale, le poignet gauche et sur une articulation interphalangienne.

3. La sépulture de «Lavimona» à Cugnaux (Haute-Garonne)

Situé au sud-ouest de Toulouse sur les bords de la basse terrasse de la Garonne, le gisement de «Lavimona» est en réalité le prolongement sur la commune de Cugnaux du site de Villeneuve-Tolosane. Il fit l'objet d'une campagne de fouille de mars à mai 1991 qui permit d'individualiser toute une série de structures domestiques chasséennes mais aussi une inhumation. Cette dernière était celle d'un sujet masculin reposant en position fléchie d'orientation sud-

est/nord-ouest. Le seul mobilier dont il avait été crédité se résumait à une armature tranchante retrouvée au bas de la colonne vertébrale (fig. 10). La sépulture a pu être datée d'environ 3000 av. J.-C. (Nacfer, 1991).

4. L'inhumation de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (Haute-Garonne)

Nous ne reviendrons pas ici sur la présentation du gisement ni sur l'historique des fouilles. Précisons simplement que l'inhumation que nous allons évoquer porte le numéro d'inventaire A. 18 et qu'elle fut mise au jour en janvier 1966 dans un des grands fossés d'enceinte au sud de l'éperon. Dès les premiers ossements dégagés, l'ensemble de la tombe fut prélevé en bloc et transporté au dépôt régional des fouilles pour y être étudié méthodiquement.

Le sujet reposait en décubitus latéral gauche, la tête au sud et la face vers l'ouest. Les bras et les jambes étaient en position semi-contractée. Un petit vase ellipsoïdal, muni de quatre tenons biforés, avait été placé en offrande à une dizaine de centimètres du visage. Il contenait au fond quatre héli-mandibules de hérisson, un poinçon en os et recouvrant le tout un second petit vase (cliché 17 et fig. 11).

L'observation de la position de certains ossements on conduit à envisager que le corps aurait été enveloppé d'une sorte de linceul qui aurait freiné ainsi la pression des terres en laissant des espaces vides durant la décomposition des parties molles. C'est du moins ce que tendrait à prouver l'écartement de huit degrés du péroné droit par rapport au tibia, mais surtout la semi-rotation vers l'arrière de la face du tronc qui ne reposait pas sur le sol. Ceci était bien visible au niveau du bassin et de l'épaule droite où la clavicule s'était largement éloignée (Méroc, 1967; Méroc et Simonnet, 1979).

Les sépultures chasséennes en fosse du Languedoc

Au travers de ce chapitre, nous allons couvrir un large espace géographique allant des Pyrénées

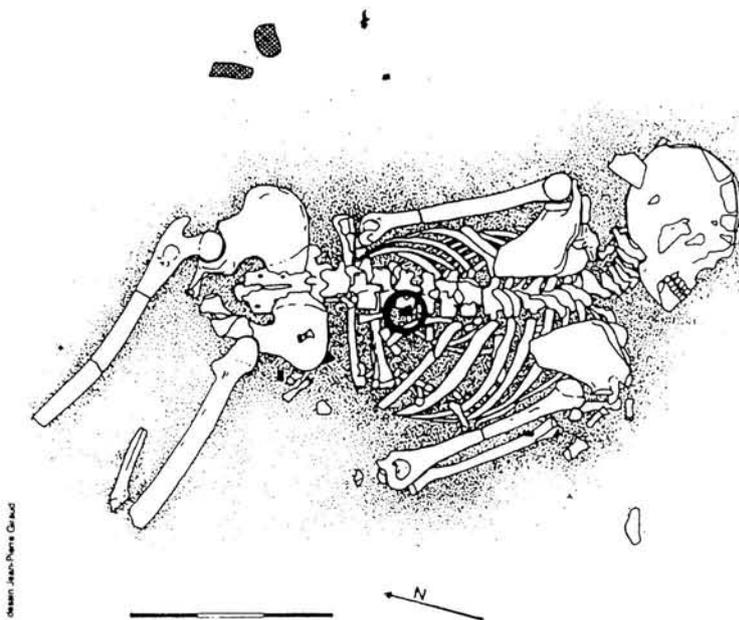


FIG. 10. Sépulture de «Lavimona» à Cugnaux (d'après Nacfer, 1991).



CLICHÉ 17. *Inhumation de Saint-Michel-du-Touch (photo G. Simonnet).*

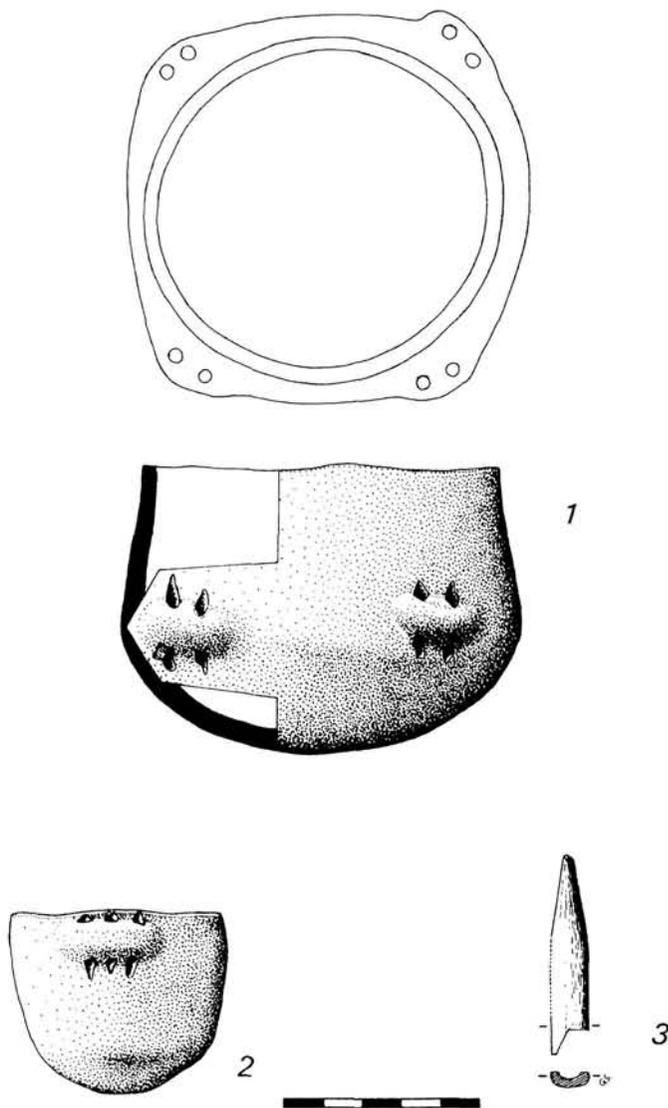


FIG. 11. Mobilier de l'inhumation de Saint-Michel-du-Touch (d'après G. Simonnet).

orientales à l'Hérault en remontant au Nord-Ouest aux marges des Causses. Plusieurs sections permettront de décomposer et de mener au mieux notre recensement. Dans ce cadre, le département de l'Aude, qui lui seul fournit une abondante documentation, se verra conférer une place privilégiée. Rappelons, au passage, que c'est dans cette région que furent réalisés sous l'impulsion de J. Guilaine au début des années 1960 les premiers travaux synthétiques sur le sujet qui nous préoccupe (Guilaine, 1962; Guilaine, Munoz, 1964).

1. Le groupe Limouxin

Le groupe dit Limouxin est principalement centré dans la haute vallée de l'Aude et comprend une dizaine de gisements isolés allant d'une ou de quelques tombes à des nécropoles réunissant plus d'une demi-douzaine de sépultures (Guilaine et Duday, 1975).

1.1. La nécropole de «Dela-Laïga» à Couranel

Fouillé par J. Guilaine et U. Gibert en décembre 1958, l'ensemble funéraire de «Dela-Laïga» comprend trois coffres mis au jour à la suite de travaux de plantations de vignes. Les trois tombes (dont deux contigues) étaient orientées nord-est/sud-ouest (fig. 12 n° 1). Elles furent construites au moyen de cinq dalles de calcaire de petites dimensions (dont une de couverture) ce qui confère aux structures un aspect ramassé (Guilaine et Gibert, 1958; Guilaine, 1959, 1962).

– *Tombe 1.* Coffre de 1m de long sur 0,60 m de large, il contenait deux individus superposés en position fortement contractée. Les ossements apparaissaient fortement détériorés au point qu'ils ne purent être prélevés. Le tamisage du sédiment intérieur ne révéla que quelques débris de charbon.

– *Tombe 2.* Son coffre, long de 1,30 m et large de 0,60 m, recelait lui aussi deux corps placés l'un sur l'autre. Les restes osseux demeuraient dans un état de conservation semblable à ceux de la tombe 1, les sujets reposaient en position repliée. Ils étaient accompagnés de cinq armatures tranchantes à retouches envahissantes et de deux galets en grès perforés (l'un de 75 mm de diamètre présentant une perforation centrale de 22 mm, le second de 60 mm de diamètre offrant une perforation médiane de 15 mm).

– *Tombe 3.* Il s'agit d'une sépulture contigue à la précédente, dont il ne restait plus que quelques éléments. L'architecture était semblable à celle des tombes 1 et 2. Une seule particularité serait à évoquer, sa dalle latérale Est est la même plaque calcaire que la dalle Ouest de la tombe 2.

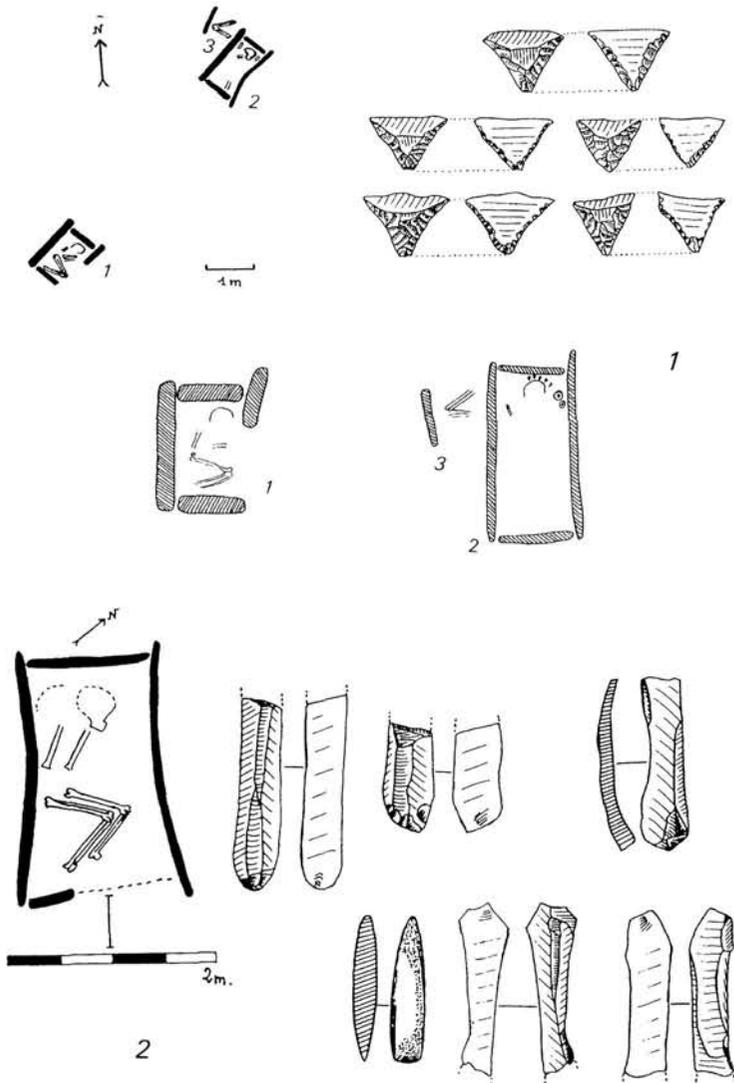


FIG. 12. 1. Nécropole de Dela Laïga à Cournael (Aude), 2. Sépulture du Pic de Brau à Cournael (Aude) (d'après Guilaïne, 1962).

– *Tombe 4*. Nous indiquons par ce numéro une sépulture découverte accidentellement sur le même site à une date ancienne mais pour laquelle nous sommes dépourvus d'informations.

1.2. La nécropole de «Bordasse» à Conilhac-de-la-Montagne

Signalée de longue date, cette nécropole fit l'objet de diverses explorations. Elle se compo-

sait de huit sépultures en coffre rectangulaires, de dimensions variables, constituées de dalles de grès. Les fouilles anciennes ont pour une large part détérioré les structures, il est possible toutefois d'observer que les longueurs s'échelonnent de 1,05 m à 1,77 m et les largeurs de 0,40 m à 0,80 m. Diverses orientations ont pu être notées: nord-ouest/sud-est, nord-est/sud-ouest et nord/sud (fig. 13 n° 1).

Tous les défunts semblaient reposer en position fléchie, un des coffres habitait jusqu'à cinq individus tous très contactés, deux reposaient à une extrémité de la structure trois de l'autre. Une des tombes, sans plus de précisions aurait livré une hache polie en roche verte, une lamelle de silex et un petit vase à fond rond. Des retamisages de déblais à la fin des années 1950 permirent de recueillir une autre petite hache en roche verdâtre, une armature tranchante et une autre percante (fig. 13 n° 2) (Gibert, 1934; Mestre, 1950; Guilaïne, 1962).

1.3. La nécropole de «La Serre» à Mouthoumet

Découvert et fouillé par J. Guilaïne au début des années 1960, l'ensemble funéraire de «La Serre» occupe la bordure Sud d'un plateau calcaire. Cette nécropole se composait d'au moins cinq tombes en coffre de calcaire, dont d'eux firent l'objet d'explorations clandestines à une date ancienne (fig. 14). La plupart des cistes sont orientés ouest-est, sauf la tombe 1 dont l'axe est nord-ouest/sud-est. Toutes étaient dépourvues de plaque de couverture (Guilaïne, 1963, 1964).

– *Tombe 1*. Le coffre dont il ne restait plus que six dalles latérales présentait une longueur de 1,25 m et une largeur de 0,72 m. Le tamisage des terres livra quelques tessons de céramiques dont un de type campaniforme décoré qui dénote une réutilisation de la structure.

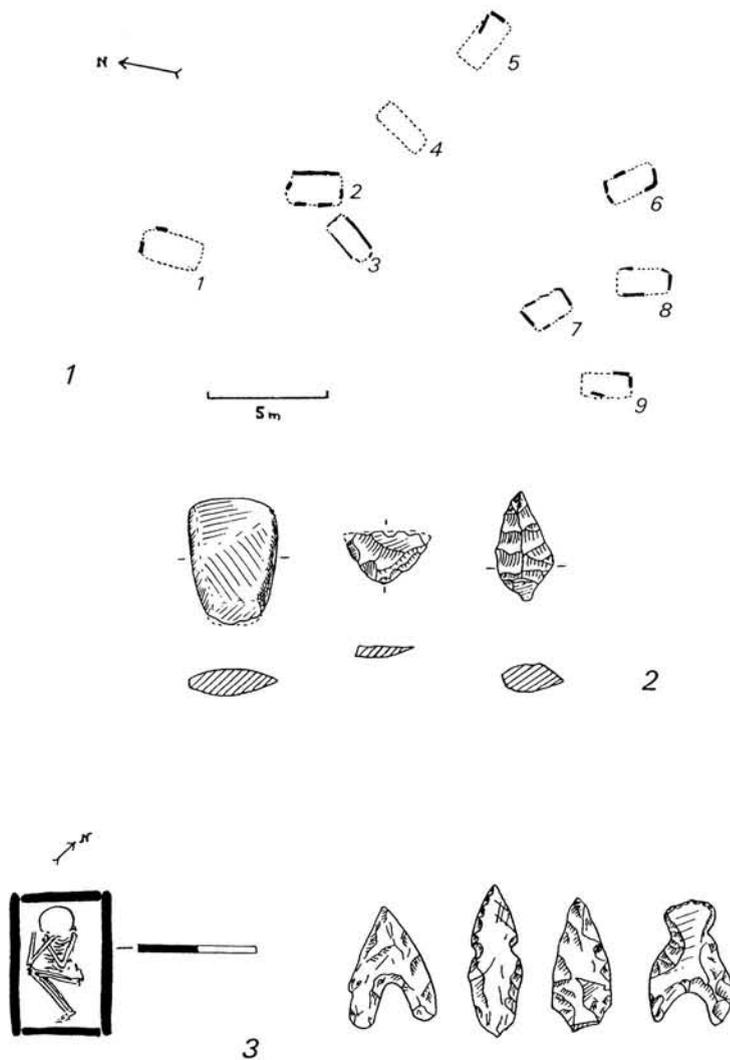


FIG. 13. 1-2. Nécropole de Bordasse à Conilhac-de-la-Montagne (Aude), 3. Sépulture de Labau à Ladern (Aude) (d'après Guilaine, 1962).

– *Tombe 2*. Coffre de 1,35 m de long et de 0,80 m de large dont il ne restait plus que quatre dalles latérales. Les déblais de fouilles anciennes ne contenaient que quelques fragments osseux.

– *Tombe 3*. Cette tombe assez bien conservée mesurait 1,30 m de long sur 0,60 m de large. Lors du sauvetage le coffre ne se résumait plus qu'à quatre dalles de champ et ne contenait que quelques tessons de poteries et débris de charbons.

– *Tombe 4*. Bien que non pillé, ce coffre présentait un état de délabrement avancé. De 1,60 m de long sur 0,70 m de large, le ciste n'était plus matérialisé que par quatre dalles dont deux gisaient renversées vers l'extérieur du monument.

– *Tombe 4*. Ce petit coffre de 1 m de long sur 0,60 m de large, dont subsistaient seulement trois dalles de support livra deux pièces en silex (une armature tranchante à retouche abrupte et un éclat lamellaire).

1.4. Les sépultures en fosses des «Plots» à Berriac

Ces deux sépultures proviennent d'un grand habitat chasséen de hauteur fouillé par J. Vaquer de 1984 à 1993. Les vestiges néolithiques s'étendant sur près de cinq hectares furent reconnus initialement lors de l'exploitation de gravières. Sur l'ensemble du site deux inhumations simples en silo ont pu être fouillées méthodiquement et datées de 4200 B.P. (Gutherz, 1986; Vaquer, Duday, 1989; Vaquer, 1989, 1995).

La première sépulture est celle d'un sujet adulte de sexe féminin, reposant en décubitus latéral droit, les genoux fléchis, les bras plaqués contre le thorax et les mains ramenées en avant du cou. Elle était accompagnée de trois vases cassés sur place (probablement intentionnellement). Sous le pied droit se trouvait les restes d'un crapaud (dépôt

volontaire ?). La fosse assez profonde était de 1 m de diamètre environ. La désarticulation de certains os aux connexions considérées comme résistantes ne semble s'expliquer, selon H. Duday, que par une décomposition du cadavre dans un espace vide, ce qui implique que la fosse était revêtue d'un coffrage en matière périssable (fig. 15).

La seconde sépulture correspond à un sujet adulte de sexe masculin, déposé en décubitus latéral droit, la face et le thorax plaqués contre

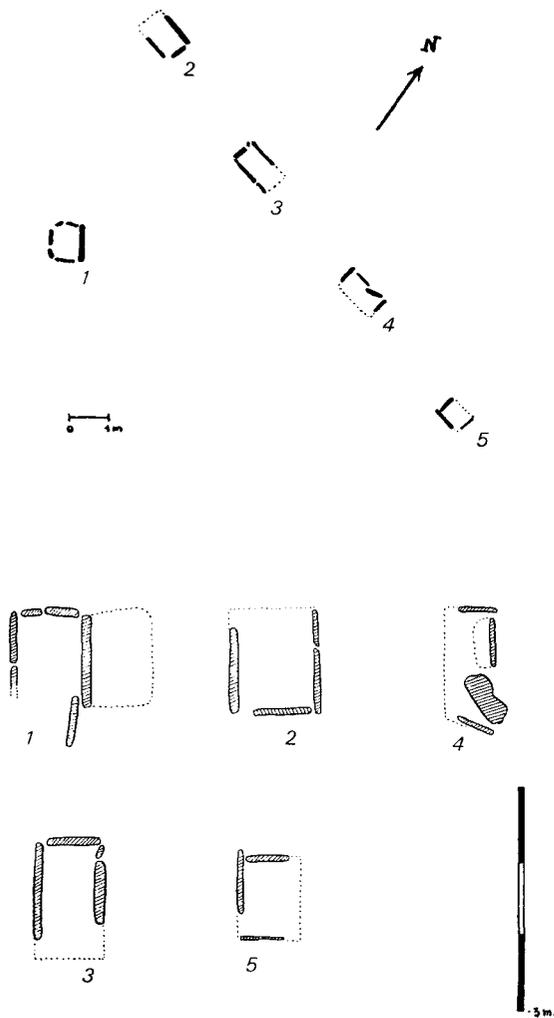


Fig. 14. *Nécropole de la Serre à Monthoumet (Aude)* (d'après Guilaine, 1962).

le sol. Une petite hache polie et deux fragments de lames de silex ont été retrouvés dans le remplissage de la fosse. Dans le sédiment supérieur et inférieur du squelette furent recueillis des plaquettes de grès et des tessons de céramiques surcuits.

1.5. *Le coffre de Rennes-le-Château*

Peu d'informations subsistent sur cette découverte réalisée au début des années 1940 par B. Dandine. Il s'agissait apparemment d'une tombe en coffre classique (Guilaine, 1962).

1.6. *Le ciste du «Pic de Brau» à Couranel*

Située au lieu-dit «Las Faïchos» au Pic de Brau, cette tombe fut fouillée en janvier 1961. Orientée nord-ouest/sud-est et composée de quatre dalles calcaires, elle présentait une longueur de 1,15 m et une largeur d'environ 0,67 m. Deux sujets y avaient été inhumés, en position contractée, l'un superposé à l'autre. Le premier semblait reposer face contre terre, le second paraissait orienté vers le nord (fig. 12 n° 2).

Le tamisage de la terre contenu dans le coffre permit de recueillir une petite hache en roche dure de forme allongée (L: 37 mm), cinq lamelles de silex en partie retouchée dont deux en grattoirs, un petit fragment de céramique et deux canines de sanglier disposées de part et d'autre de la tête de l'individu n° 2 (Guilaine, 1961, 1962).

1.7. *La sépulture de Villepinte*

Fouillée à une date ancienne, cette sépulture aurait livrée un petit vase de 50 mm de hauteur et de 40 mm de diamètre (Guilaine, 1962).

1.8. *La sépulture de «Labau» à Ladern-sur-Lauquet*

Fouillée en octobre 1929, à la suite d'un violent orage qui la révéla, la sépulture de «Labau» était constituée de cinq dalles très minces (quatre pour les parois et une de couverture). Le coffre présentait donc une longueur de 1,10 m et une largeur de 0,64 m. Il était orienté sud-est/nord-ouest. Un seul sujet y reposait en décubitus latéral droit, en position fléchie. Les avant-bras avaient été repliés sur l'abdomen, la tête semblait inclinée vers l'avant et les jambes avaient été ramenées vers le tronc (fig. 13 n° 3).

Le mobilier comprenait une hache en phyllade et plusieurs armatures (une en silex blanc à base concave, une à encoches séparant le pédoncule de la pointe et une percante) (Fages, 1930; Guilaine, 1962).

1.9. *La sépulture de «Lapierre» à Castenaudary*

Exploré en 1923, ce caisson orienté sud/nord était long de 2,10 m et large d'une

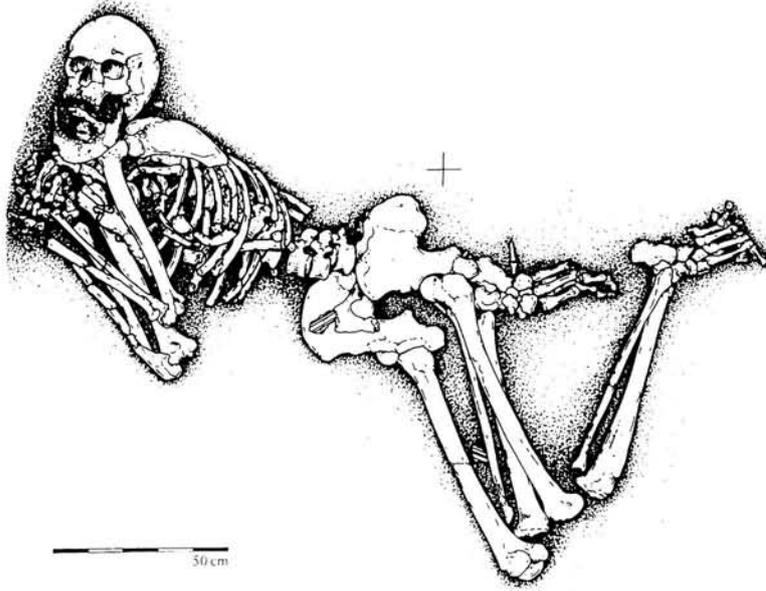


FIG. 15. Sépulture féminine des Plots à Berriac (Aude) (d'après Boujot, Crubézy, Duday, 1991).

extrémité à l'autre de 0,72 m à 0,85 m. Il était constitué sur son côté est de sept blocs de 0,30 à 0,40 m de large, à l'ouest de cinq blocs plus larges, au sud d'un bloc unique et au nord enfin de trois blocs. Il contenait un seul individu en décubitus dorsal, la face tournée vers l'est, les bras allongés le long du corps, les jambes légèrement écartées. Il était accompagné d'une boule de granit de 72 mm de circonférence, d'un fragment de molette en granit, de trois haches polies, de trois galets triangulaires perforés et de onze dents de hérissons percées en pendeloque à la racine (Fages, 1923; Guilaine, 1962).

D'autres sépultures ont été signalé à Saint-Jean-de-Paracol, au «Poteau» à Cavanac, à «Catterone» près d'Espérasa et une tombe isolée à Bourière (Guilaine, Munoz, 1964; Guilaine, Duday, 1975) ou encore des inhumations en fosse simple à «Montréal» à Limoux (Boujot, Crubézy et Duday, 1991).

2. Le Minervois

A cheval sur deux départements languedociens, l'Aude et l'Hérault, le Minervois livra peu de découvertes. Deux ensembles sépulcraux sont

toutefois digne d'intérêt les fosses des «Perreiras» à Pouzols et les coffres de «Najac» à Siran.

2.1. Les sépultures des «Perreiras» à Pouzols (Aude)

Le gisement des «Perreiras» est un site d'habitat fouillé par O. et J. Taffanel sur lequel put être identifié cinq sépultures en fosse. Seules trois d'entre-elles purent être étudiées en détails (fig. 16) (Ambert, Genna et Taffanel, 1988).

– *Tombe 1 et 2.* Elles furent détruites entièrement par des labours profonds. La tombe 1 contenait apparemment deux sujets, des éléments de faune, une lame en silex et des tessons de céramiques dont un fragment d'écuelle à marli.

– *Tombe 3.* Inhumation en fosse d'un sujet replié en décubitus latéral, il présentait une lamelle de silex au niveau de la poitrine et

une petite écuelle près du bassin. Dans le sédiment de la fosse furent récoltés de nombreux fragments de céramiques ainsi que des éléments de faune partiellement brûlés. Un foyer contenant des tessons d'un gros vase à fond rond, une hache cassée et de la faune recouvrait la tombe.

– *Tombe 4.* Inhumation en fosse d'un individu replié en décubitus latéral. De nombreux fragments osseux brûlés étaient disséminés dans la fosse, de même qu'un lot important de tessons de poteries (au minimum des éléments de 14 vases).

– *Tombe 5.* Il s'agit d'une fosse circulaire de 0,80 m de diamètre au fond de laquelle avait été déposé sur 0,20 m de petits moellons calcaires, de tessons de poteries et de faune, le corps d'un individu replié en décubitus latéral gauche. A hauteur de la poitrine avait été placé un fragment de lame en silex. Une épaisseur de 0,35 m de comblement pierreux recouvrait le tout.

2.2. La sépulture de «Belvèze» à Bize

Les restes d'un coffre composé de trois dalles calcaires furent mis au jour à la suite de labours profonds à l'automne 1957. Quelques ossements en

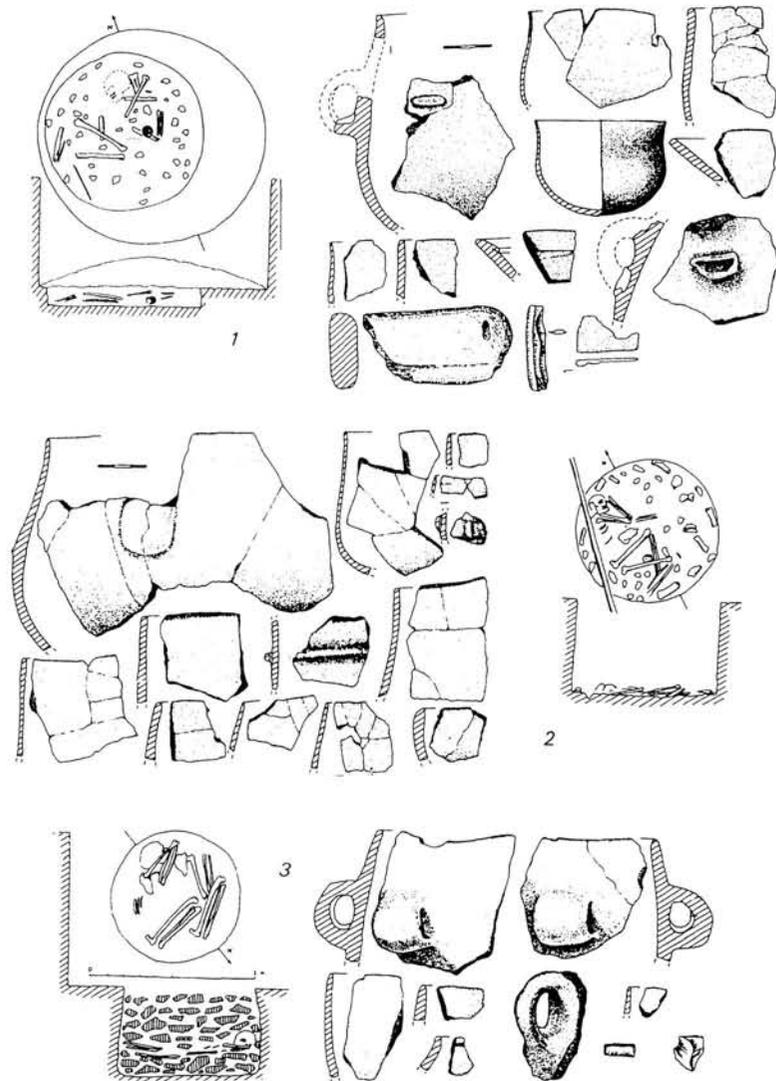


FIG. 16. Nécropole du Perreiras à Pouzols (Aude) (d'après Ambert, *Gemma*, Taffanel, 1988). 1. Sépulture 3, 2. Sépulture 4, 3. Sépulture 5.

mauvais état de conservation étaient accompagnés de deux fragments de céramique, dont un bord de vase hémisphérique attribuable au chasséen (Lauriol, 1957; Guilaine, 1962).

2.3. La ciste de «Boujas» à Aigne (Hérault)

C'est sous réserves que nous incluons à notre liste la ciste de «Boujas» dont le coffre se rattache sans grande ambiguïté à ceux du groupe «Limouxin» mais dont l'architecture générale

évoque plus un monument mégalithique qu'une tombe en fosse «classique».

Aujourd'hui détruite, cette tombe fut fouillée en 1957 par O. et J. Taffanel. Le coffre présente une longueur de 1,60 m pour une largeur de 0,60 m, les dalles de chant au nombre de 10 sont en grès. L'intérieur du caisson a été dallé au moyen de grandes et petites plaquettes du même matériau. Un tertre tumulaire, limité sur son pourtour par une enceinte de pierres plantées, demeurait encore bien visible (fig. 17).

Pour tout mobilier il ne fut recueilli qu'une lame de silex à retouches abruptes de 87 mm de long et les restes d'une écuelle à fond arrondi, l'absence d'ossements humains peut s'expliquer par l'acidité du sol (Taffanel et Ambert, 1975).

2.4. La sépulture de «Pech Laurier» à Quarante (Hérault)

Découverte par P. Ambert en janvier 1981 après des travaux de restructuration agricoles, cette sépulture se trouvait au bas du versant sud-est du Pech Laurier. La fouille révéla un caisson très sommaire de 0,95 m de long sur 0,46 m de large, composé de simples calages de blocailles au nord et au sud qui s'appuyaient à l'ouest contre une dalle. Ce coffre contenait les restes d'un squelette inhumé en position fléchée tête au sud. Autour du crâne furent mises au jour près de 180 perles plates en test de coquillage, un cérithé et une colombe usée. Plusieurs perles «collées» au crâne tentent à attester la présence d'une résille (Ambert, 1982-1983).

2.5. La nécropole de «Najac» à Siran (Hérault)

La nécropole de Najac à Siran occupe les contreforts des Causses du Minervois qui surplombent la plaine de l'Aude. C'est à la suite d'un

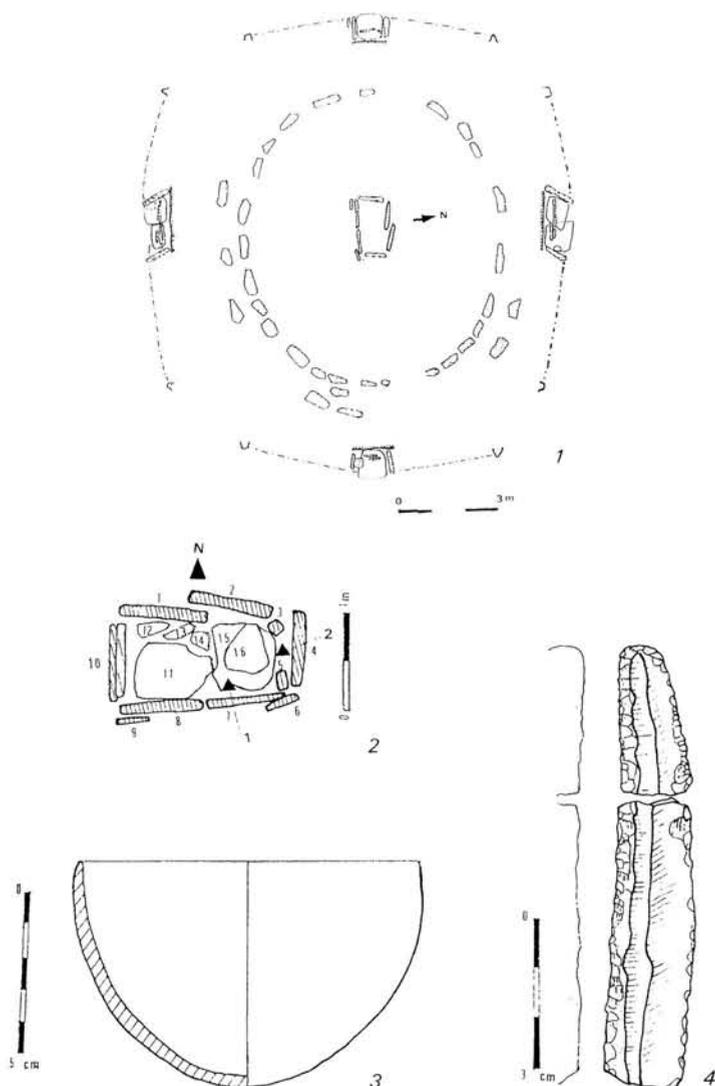


FIG. 17. La ciste de Boujas à Aigne (Hérault) (d'après Taffanel, Ambert, 1975).

défrichage en vue de construction que furent découverts les quatre coffres qui composent cet ensemble funéraire. Une fouille de sauvetage menée par E. Mahieu permit de réunir d'intéressantes informations (Barge-Mahieu et Mahieu, 1991; Mahieu, 1992 a).

– *Tombe 1.* De part sa longueur de 2,50 m et sa largeur de 1,60 m ce coffre demeure le plus important de la nécropole. Il contenait outre quelques ossements humains très corrodés (os longs et dents), le squelette en connexion d'un jeune suidé posé sur le flanc gauche. En matière de mobilier, il n'est possible d'évoquer qu'un seul

tesson de céramique portant un cordon multiforé.

– *Tombe 2.* Ce coffre fut construit à l'aide de quatre dalles de dimensions quasi-égales (un mètre de haut sur deux mètres de long) ce qui donne au caisson un aspect vaguement carré. Trois dépôts funéraires furent distingués au sein du remplissage. Le dernier est celui d'un sujet adulte de sexe indéterminé. Il reposait en décubitus latéral gauche.

Le dépôt intermédiaire correspond à celui d'un jeune individu (d'environ huit ans), dont les restes apparaissaient très altérés. Le corps était accompagné d'un éclat de silex et de deux grands lissoirs («épées») façonnés dans des côtes de boeufs (longueurs: 450 mm et 140 mm pour l'exemplaire brisé). Une de ces pièces a été retrouvée sous le corps parallèlement à l'axe du rachis, la seconde fragmentée avait été placée au dessus du crâne. Une plaquette de schiste de 233 mm de long sur 89 mm de large complétait le tout.

Le premier dépôt, enfin, le mieux conservé, est celui d'un adolescent de sexe indéterminé. Le corps en position contractée était en décubitus latéral gauche orienté sud-est/nord-ouest. A sa proximité ont été retrouvés des restes de mandibule et maxillaire d'un enfant âgé de huit ans (vestiges du dépôt intermédiaire ?).

– *Tombe 3.* Jumelé au premier coffre, ce dernier est nettement moins imposant. Il est composé de plusieurs dalles de faibles dimensions qui donnent à la structure une longueur d'environ 1,50 m et une largeur de 0,90 m. Son contenu comprenait quelques restes osseux humains d'un sujet adulte en position contractée auxquels étaient associés plusieurs tessons dont un fragment d'assiette à marli et un tesson paré d'une anse tunelliforme.

– *Tombe 4.* De forme rectangulaire et jumelé avec le caisson 2, ce coffre offre une longueur de 1,60 m sur 1,20 m de large. Un unique dépôt a pu être observé, celui d'un individu adulte de plus de 50 ans de sexe masculin. Il reposait en décubitus latéral gauche, les membres inférieurs

nettement fléchis, et présentait une orientation est-ouest. Deux armatures tranchantes avaient été placées près du corps.

3. Le littoral de l'Hérault

La frange cotière de l'Hérault, hormis quelques rares trouvailles anciennes, est surtout marquée par plusieurs découvertes récentes fouillées avec soins grâce au concours de l'anthropologie de terrain qui ont permis d'effectuer de précieuses observations. Ces sépultures seront rapidement évoquées ci-après dans l'attente de leur publication détaillées respectives.

3.1. La nécropole du «Moulin du Sauret» à Castelnau-le-Lez

Le site du «Moulin du Sauret», un petit plateau dominant d'une quinzaine de mètres le Lez fit l'objet de travaux d'extraction de sables à partir de la fin du XIX^{ème}. A cette époque le Dr Planque, puis au début des années 1940 le Dr Perrier purent y faire de nombreuses observations archéologiques notamment à la dernière époque six sépultures attribuables au Néolithique. Vers le milieu des années 1950, J. Audibert reprit l'étude du gisement et la description très sommaire des sépultures qu'en avait donné Perrier (Audibert, 1956).

- *Sépulture 1*. Squelette en position repliée, orienté ouest/est.
- *Sépulture 2*. A livrée un polissoir plat, trapézoïdal, en pierre dure.
- *Sépulture 3*. Découverte dans la sépulture de deux fragments de poterie de couleur brun fauve à engobe extérieur noir.
- *Sépulture 4*. Tombe d'enfant.
- *Sépulture 5*. Présence dans la tombe d'une balle de fronde en grès.
- *Sépulture 6*. A livrée un tesson isolé.

Toutes ces sépultures sont caractérisées par des fosses ovoïdes de un mètre de profondeur, 0,70 m de long et 0,40 m de large. La terre de remplissage différait de celle dans laquelle furent creusées les fosses. Les corps reposaient sur un lit de galets de calcaire.

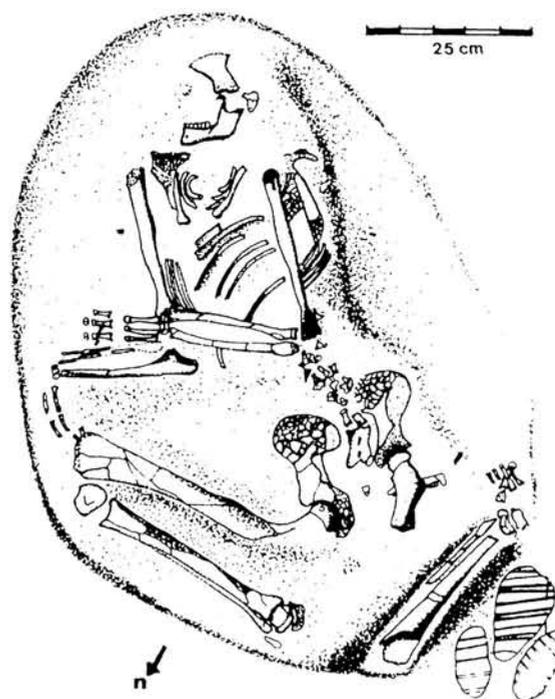


FIG. 18. *Sépulture de Lattes (Hérault) (d'après Crubézy, Mendoza, Prades, 1988).*

3.2. La sépulture du «Camp Redon II» à Lansargues

Cette sépulture fut mise en évidence en 1976 lors d'investigations menées sur une station de surface chasséenne. Seule la partie supérieure de la tombe a été fouillée, il s'agissait d'une inhumation appartenant à un sujet. Le corps reposait en décubitus latéral droit, la tête à l'est et le reste du corps à l'ouest. Une petite écuelle carénée avait été placée en offrande à quelques centimètres en avant du crâne (Crubézy, Mendoza et Prades, 1988).

3.3. La sépulture de Lattes

Découverte en 1984, cette sépulture est celle en fosse d'un sujet masculin adulte contracté en décubitus latéral droit (tête au sud-est, pieds au nord-ouest) (fig. 18).

La présence de quelques offrandes a pu être observée, une hémimandibule de mouton placée sous l'extrémité proximale du fémur gauche, une lamelle de silex de 70 mm posée sous le

coude gauche, une autre derrière la tête fémorale et enfin trois armatures de silex en avant de l'humérus droit (Crubézy, Mendoza et Prades, 1988).

3.4. La sépulture de «Montbeyre-la-Cadoule» à Teyran

La fouille en 1985 de ce gisement de plein air permit la découverte d'une inhumation en fosse d'un très jeune enfant d'environ deux mois. La fosse était coffrée et dallée, elle présentait un diamètre de 1 m. Le sujet reposait en décubitus latéral gauche, le visage tourné vers le nord, les jambes repliés.

La fosse devait probablement être surmontée d'un tertre de pierrailles s'élevant en dôme sur une hauteur de 0,40 m, divers éléments comme la disposition en «écailles» de pierres recouvrant le corps plaident en cette faveur.

Une marmite à quatre boutons, une cuillère en céramique, une armature tranchante, un grattoir et quelques lamelles de silex furent retrouvés dans le comblement de la fosse sépulcrale et peuvent être attribués à des offrandes (Crubézy, Mendoza et Prades, 1988).

3.5. La sépulture «des Raffègues» à Mèze

Un sauvetage urgent sur une station de surface chasséenne en vue de la construction d'une zone industrielle entraîna la découverte d'une sépulture individuelle en fosse.

Le corps reposait replié en décubitus latéral droit, la tête à l'est, la main gauche reposant sur le bras droit étendu le long du corps jusqu'à la cuisse droite. L'individu était recouvert deux gros blocs de grès, le reste du sédiment de colmatage venant des aires d'habitations contemporaine toute proche et contenait un abondant mobilier (torchis, faune, silex). Une molette placée au niveau du bassin, un fragment de meule à la base du crâne et une hémi-mandibule de suidé en avant de la face constituent le seul mobilier funéraire. Il semblerait qu'initialement, la fosse dans laquelle fut retrouvée l'inhumation ait été un silo à provision (largeur: 1,05 à 1,25 m de large et 0,50 à 0,55 m de profondeur (Nickels, 1987-1988; Montjardin et Rouquette, 1989).

4. Les marges du Languedoc

Cette section peut, à première vue, apparaître quelque peu «fourre-tout». Alors que les précédentes puisaient leur fondement dans des critères géographiques, historiques ou culturels homogènes. La présente partie rassemble, au contraire, des découvertes originaires d'espaces aussi variés que sont la Catalogne française, les Grands Causses ou encore la région du Gard. Le petit nombre de trouvailles en chacun de ces points ne justifiait pas de leur consacrer une subdivision spécifique. Par contre, leur dispersion tout au long des marges du Languedoc nous incite plus à les traiter ensemble.

4.1. Les sépultures de Chanac (Lozère)

Nous disposons bien peu d'informations relatives à ces sépultures. Elles furent signalées dans la région du Sec, sur le Causse de Sauveterre par le Dr Prunières à la fin du XIX^{ème} s. Cet érudit évoqua des tombelles de dimensions exiguës construites à l'aide de quatre dalles de chant qui contenaient en général les restes d'un seul sujet en position contractée. Des vases, de petites dimensions, aux fonds arrondis et pourvus de mamelons de préhension composaient le mobilier funéraire (Prunières, 1875; Costantini, 1984).

4.2. La sépulture du Col de la Barrière à Campestre-et-Luc (Gard)

Signalée au début du siècle par F. Mazauric au col de la Barrière, cette sépulture en coffre sans couverture ne contenait plus d'ossements humains, trois armatures tranchantes en silex furent seulement recueillies (Mazauric, 1906; Costantini, 1984).

4.3. Saint André-de-Vézines (Aveyron)

Au même titre que celle de «Boujas» à Aigne (Hérault), c'est sous réserves, que nous incluons à notre liste la structure de Saint André-de-Vézines. Il s'agit d'un tumulus de neuf mètres de diamètre, fouillé par G. Costantini en 1983, qui présente une couronne de pierre à sa périphérie et un coffre bâti à l'aide dalles sensiblement en

son centre. Le caisson livra quelques ossements humains et parmi le mobilier le plus ancien: un vase globuleux à col muni de deux mamelons à perforations sous-cutanées et décoré de triangles hachurés gravés, deux armatures (une sublosan-gique et une foliacée) et un lisseur en os de 74 mm (Clottes, 1983 b).

4.4. La tombe de «l'Arca de Calahous» à Catlar (Pyrénées Orientales)

Découverte et fouillée par J. Abelanet, cette tombe en coffre recouverte d'un tertre fut très brièvement décrite. On sait juste qu'il manquait la dalle de couverture et que le sol intérieur était dallé. L'acidité du sol ne permit pas la conservation des ossements, seules cinq armatures tranchantes en silex et deux perles en schiste furent découvertes lors de la fouille ou du tamisage des terres (Abelanet, 1970).

Les sépultures en fosse du Rhône moyen, du Vaucluse et de leurs abords

1. La moyenne vallée du Rhône

Nous avons limité à la Moyenne vallée du Rhône les sépultures du département de la Drôme.

La documentation disponible est très inégale, au point qu'il est possible d'établir une distinction entre les quelques découvertes réalisées à des dates anciennes, pour lesquelles les informations demeurent rares, et les ensembles sépulcraux fouillés depuis 1985 sous la conduite d' A. Beeching sur deux grands sites désormais bien connus: Saint-Paul-Trois-Châteaux et Montélimar.

1.1. Les sépultures de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Le site des «Moulins» à Saint-Paul-Trois-Châteaux fit l'objet d'une fouille de sauvetage en 1984 et 1985 qui permit de mettre en évidence près d'une cinquantaine de fosses-silos chasséennes (Beeching, Cordier et Thiercelin, 1986). Au sein de ces structures, six contenaient des ossements humains. Trois d'entre-elles ne recélaient que quelques fragments d'os longs ou de crâne, les autres étant de véritables sépultures

(Beeching, Crubézy et Cordier, 1987; Crubézy et Beeching, 1989; Crubézy, 1991).

– *Fosse 69*. Il s'agissait d'une fosse au fond aménagée et probablement coffrée de matériaux périssables. Elle contenait les restes de trois individus inhumés simultanément.

Au centre reposait un sujet féminin en décubitus latéral gauche, la tête au nord. Un vase placé près de la tête l'accompagnait.

Les deux autres corps étaient séparés du précédent par une structure en matière périssable et furent mis au jour sous le surplomb de la paroi. Côté ouest, reposait en décubitus dorsal un sujet féminin tête au sud et membres inférieurs au nord. Côté sud, le troisième squelette en procubitus tenait dans sa main un squamosal de boeuf et recouvrait du haut de son corps jusqu'à mi-thorax le sujet placé au sud.

Trois blocs de pierre (dont un fragment de meule) les recouvraient et pourraient être interprétés comme des éléments de calages des corps. Le comblement de la fosse, selon plusieurs critères, semble s'être effectué tardivement après la décomposition des cadavres. Le remplissage de la fosse mêlait des galets, tessons de céramiques, restes fauniques ainsi que l'extrémité distale d'une diaphyse humérale d'enfant.

– *Fosse 16*. A l'image de la fosse 69, son fond présentait des traces d'aménagements. Le tracé d'une tranchée ouverte à la pelle mécanique a totalement perturbé le centre de la cavité. Quatre sépultures ont pu toutefois être étudiées. Leurs dépôts simultanés et l'existence d'un espace creux n'est-il pas à écarter.

Le premier sujet reposait en décubitus latéral droit, il avait été gratifié d'un vase posé près de ses pieds. Une couche de tessons de céramiques de gros calibre le séparait des autres corps. Le deuxième défunt, un enfant, fut placé directement à sa gauche et était recouvert du troisième individu, déposé en décubitus dorsal avec les membres inférieurs fléchis et ramenés au niveau du tronc. Le dernier squelette, en procubitus, occupait l'axe est-ouest de la fosse et jouxtait de la partie supérieure de son corps le troisième inhumé alors que ses membres inférieurs reposaient sur le lit de tessons qui recouvrait le premier sujet.

– *Fosse 70*. Peu profonde, cette fosse livra les restes d'une adolescente en procubitus. Le corps a dû se décomposer dans un espace colmaté. Sous elle et à côté d'elle ont été identifiés les ossements quasi-complet d'un squelette de chien, présentant de nombreuses traces de découpes.

1.2. Les sépultures du «Gournier» à Montélimar

Le site du Gournier est en tout point semblable à celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux, il s'agit effectivement d'un gisement de plaine et qui livra au sein de structures domestiques des fosses funéraires. Une fouille de sauvetage entre novembre 1988 et février 1989 permit l'étude de trois sépultures repérées par le biais de tranchées EDF (Crubézy et Beeching, 1989; Crubézy, 1991).

– *La fosse EDF 6*. Elle correspond à une excavation d'environ un mètre de diamètre, doublée intérieurement d'une paroi en matière périssable. Elle contenait deux ensembles d'inhumations superposés et séparés par une couche de sédiment mêlant des tessons de poteries et des restes de faune sur une épaisseur de 0,05 m.

Le premier niveau comprenait cinq sujets adultes ou sub-adultes. Le corps numéro un, de sexe féminin, avait été placé en décubitus latéral gauche avec les hanches et les genoux fléchis. Le deuxième inhumé, un adolescent, reposait en décubitus dorsal avec les membres inférieurs en abduction. Le troisième squelette, un jeune adulte en procubitus, recouvrait en partie le corps précédent. Les restes d'un quatrième sujet quasiment détruits par une tranchée gisaient dans un coin de la fosse. Compte-tenu de la position générale de ces quatre corps et de leur imbrication, il est possible d'y voir quatre inhumations simultanées. Le cinquième individu, reposait en position hypercontractée avec une flexion maximale des hanches et des genoux. Son corps devait probablement être enveloppé par un élément en matière périssable (sac ?) fermé par un poinçon mis au jour contre son genou gauche. Son inhumation s'effectua très certainement après celle des quatre autres corps en cours de décomposition.

Le second niveau sépulcral comprend pour sa part au moins quatre nouveaux individus. Le premier, un adulte de sexe masculin, avait été placé en décubitus latéral droit avec les hanches

et les genoux fortement fléchis. Le deuxième, en mauvais état de conservation, reposait en décubitus latéral gauche, tête-bêche par rapport au précédent. Le troisième corps, de sexe féminin, gisait en procubitus. Ces trois individus résultent probablement d'une inhumation simultanée. Le dernier sujet n'est représenté que par quelques rares ossements (une fibula et un fragment cranien).

La minutie de la fouille a permis de déterminer qu'après décomposition des trois cadavres, la fosse fut réouverte afin de déposer une corne de bovidé sur le crâne du premier corps ainsi coxal qu'un coxal de même nature sur ses membres inférieurs.

– *La fosse J1*. Cette fosse, de près de 1,20 m de diamètre, présentait en son centre un bloc de basalte d'environ 0,50 m de de haut. Elle contenait au moins quatre individus: un adulte et trois enfants. L'adulte reposait initialement en décubitus latéral gauche. Les trois enfants lui ont été en partie superposés. Il semblerait, aux yeux des fouilleurs, que la fosse ait été ouverte après décomposition des cadavres et qu'à cette occasion certains ossements des squelettes d'enfants firent l'objet de prélèvements. Le bloc de basalte aurait été placé à ce moment là et pourrait avoir alors servi de «pilier central» à une structure doublée de galets.

– *La fosse EDF 10*. Sépulture ayant contenu un sujet en décubitus latéral droit accompagné d'une défense de sanglier percée découverte au niveau du cou.

1.3. L'inhumation de «la Chèvre d'or» à la Rochette-de-Buis

Découverte et fouillée au siècle dernier sur une station de plein air, cette sépulture gisait dans une fosse au milieu de terre noire et recouvert d'un bloc de pierre, à proximité des os de la main avait été placée une hache polie en serpentine (Morel, 1882; Jully, 1959; Beeching *et alii*, 1987; Crubézy, 1991).

1.4. La sépulture du «Logis de Berre» aux Granges-Gontardes

Le «Logis-de-Berre» est un site chasséen de terrasse d'assez grande extension et longeant la rivière la Berre à cinq kilomètres au nord de Saint-Paul-Trois-Châteaux. des fouilles et interventions diverses s'y déroulèrent par C. Boisse de 1961 à

1968, puis par la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques et le Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence en 1984 (Beeching *et alii*, 1987; Crubézy, 1991).

Lors des premières investigations une inhumation en fosse aurait été découverte. Il s'agissait d'un sujet masculin en décubitus latéral droit, les membres repliés. Une lame de silex de 150 mm de long était placé près du crâne (Boisse, 1982).

Lors des travaux de 1984 à une centaine de mètres de cette sépulture a été fouillé une fosse contenant les restes de huit brebis et de deux agneaux.

1.5. Le «Moulin» à Barret-de-Liourre

Site d'habitat de col qui livra les restes du corps d'un enfant de cinq ans attribuable à une phase ancienne du chasséen ou au Cardial récent (Cogoluhènes et Dieudonné, 1986; Beeching *et alii*, 1987; Crubézy, 1991).

2. Le Vaucluse et ses marges

Outre le département du Vaucluse nous avons réuni dans cette rubrique les contrées voisines comme les Alpes-de-Haute-Provence ou les Bouches-du-Rhône.

2.1. La sépulture de la grotte «d'Unang» à Malemort-du-Comtat (Vaucluse)

C'est au cours d'investigations archéologiques menées par M. Paccard dans cette cavité que furent repérés les restes d'une sépulture en fosse de 1,50 m de profondeur. Seule subsistait un maxillaire inférieur humain reposant sur un dallage de galets aménagé au fond de la fosse. Le sommet était recouvert d'une dalle de calcaire sous laquelle put être recueilli un grand vase cylindrique à fond rond muni de quatre languettes de préhension (Paccard, 1954; Courtin, 1974: 135-136).

2.2. Les sépultures de «l'abri 2 de Fraischamp» à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse)

Lors des travaux de M. Paccard dans cet abri quatre sépultures chasséennes purent être identifiées (Paccard, 1957; Courtin, 1974: 136).

– *Sépulture 1.* Coffre de dalles de molasse locale, contenant les restes d'un individu auquel était associé un fragment de grand vase hémisphérique,

des éclats de silex, un poinçon et un maxillaire inférieur de mouton.

– *Sépulture 2.* Cette sépulture a été installée dans une anfractuosité du rocher régularisé par la suite par un dallage grossier. Elle ne recélait que de rares restes osseux brûlés (crâne, maxillaire, os longs) accompagnés d'un gros fragment de vase à fond rond, d'un poinçon en os, d'une armature tranchante, d'une coquille percée de cerithum et de nombreux éclats lamellaires de silex.

– *Sépulture 3.* Caisson de dalles molassiques, qui à l'exemple de la sépulture précédente contenait des esquilles d'os brûlés. Le mobilier comprenait une petite hache polie en roche verte et éclats de silex.

– *Sépulture 4.* Il s'agit d'une sépulture en fosse simple d'un enfant en décubitus longitudinal dorsal, le corps arborait un très beau bracelet en roche verte et livra à proximité un galet de calcaire affûté et présentant une perforation d'emmanchement.

2.3. La sépulture de «la Balance» à Avignon (Vaucluse)

C'est au cours de travaux de rénovation dans ce quartier d'Avignon qu'en 1965 fut découverte cette sépulture en partie détruite par les engins mécaniques.

Le corps avait été placé dans une fosse creusée dans le sable de la basse terrasse du Rhône. Plusieurs blocs de calcaire dont une dalle dressée de 0,50 m de haut avaient été placés dans la fosse de manière intentionnelle.

Le crâne portait sur le temporal gauche les restes d'une résille composée de trois rangées de perles discoïdales. Au total près de 4700 perles purent être recueillies (la plupart sont discoïdes en test de coquillages, on doit noter aussi des dentales et des columbelles perforés) ainsi qu'un outil en os plat et poli (lisseur ?). La datation de cette tombe n'est guère assurée son attribution au Néolithique au sens large semble selon G. Sauzade admise en fonction des parures en test (Sauzade, 1983: 155-156).

2.4. La sépulture du «Grès» à Orange (Vaucluse)

Découverte dans une gravière en 1947 par P. Veyne, il s'agissait d'une fosse de 1,50 m de diamètre et de 1,40 m de profondeur. Elle contenait un sujet de sexe féminin en position replié et en décubitus latéral. Le corps fut ensuite recouvert par six grosses pierres de grès. Quelques éclats de silex et des tessons de poteries ont été reconnus dans le sédiment de comblement (Sauzade, 1983: 198-199).

2.5. Les sépultures «des Rochers» à Piolenc (Vaucluse)

Site de plein air du Néolithique moyen fouillé en 1923 sur lequel furent découverts les restes de deux sépultures. L'un des deux dépôts osseux était recouvert par une dalle de pierre. Le mobilier d'accompagnement se résumait à deux armatures de silex (Sauzade, 1983: 199).

2.6. La sépulture de «la Bastidonne» à Trets (Bouche-du-Rhône)

Étudiée par M. Escalon de Fonton, cette sépulture dont les limites exactes de la fosse ne purent être précisées se décomposait en trois dépôts sépulcraux, chacun séparé par un dallage de pierres plates. Tous les dépôts se résument à quelques fragments osseux accompagnés de rares silex. Seule une partie de la fosse a livré les éléments d'une écuelle carénée et les restes d'un chien (Escalon de Fonton, 1955).

2.7. La sépulture de l'abri «d'Escanin» aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Lors des fouilles de cet abri en 1966, R. Montjardin put mettre au jour une sépulture. Prélevée en bloc, elle fut minutieusement dégagée au Musée d'Arles.

Le corps reposait fortement contracté en décubitus latéral droit, les bras étaient croisés et les mains repliées, la gauche sous l'épaule droite, la droite entre le ventre et les jambes. L'idée d'un ligotage du sujet a été envisagée (Montjardin, 1966).

2.8. La sépulture de l'abri «Gournié» à Oppedette (Alpes de Haute-Provence)

Fouillée vers 1903, on ne sait que peu de choses sur cette sépulture limitée par des dalles de calcaire qui livra un tesson de poterie présentant une anse en flûte de Pan (Courtin, 1974: 115).

2.9. La sépulture de l'abri du «Pont» à Quinson (Alpes de Hautes-Provence)

Exploré en 1961 cet abri livra à J. Courtin et H. Puech une sépulture individuelle limitée par la paroi de l'abri et une dalle verticale en calcaire. Les restes osseux demeuraient très réduits, un abondant mobilier était en revanche présent dans la tombe. On peut évoquer un grand vase ovoïde à petit col court et trois anses en boudin, une écuelle en calotte à sillon interne, des fragments de trois écuelles carénées, une fusaiïole large et plate, une armature losangique, un perçoir et des fragments de lamelles (Courtin et Puech, 1962; Courtin, 1974: 115).

2.10. La sépulture de l'abri 3 de «Saint-Mitre» à Reillane (Alpes de Haute-Provence)

Lors des fouilles de cet abri, une sépulture individuelle en fosse appartenant à l'occupation chasséenne fut mise au jour. Le corps reposait en décubitus latéral en position contractée (Calvet, 1969; Courtin, 1974: 115).

Pour finir, enfin, nous ne saurions oublier la sépulture de l'abri 3 de «Chinchon à Saumane (Vaucluse) (Pacard, 1982), les trois inhumations en fosse des «Martins» à Roussillon (Vaucluse) (Mahieu, 1992 b) et les deux sépultures de nouveau-nés de «La Brémoude» à Buoux (Vaucluse) (Mahieu, 1984-1985).

Les sépultures chasséennes en fosse d'Auvergne

Le département du Puy-de-Dôme constitue notre limite la plus septentrionale de l'espace géographique que nous nous sommes fixé. Comme pour beaucoup d'autres contrées, la documentation disponible jusqu'à des dates récentes était maigre et peu précise. À partir de 1986, avec le début des fouilles de Pontcharaud 2, un véritable renouvellement des données s'est opéré et nous permet d'avoir une vision nouve-

lle des questions funéraires du Néolithique moyen.

1. La sépulture en coffre de «Banleau» à Ludesse

La découverte date de 1966, lorsqu'au cours de travaux de défrichements apparut la dalle de couverture d'une tombe en coffre. La sépulture occupait une parcelle à forte déclivité orientée nord/sud. Au printemps 1967 une fouille de sauvetage de cette structure fut entreprise. La dalle de couverture mesurait 1,55 m de long sur 1,20 m de large pour une épaisseur de 0,17 m, elle obturait un coffre parallélépipédique construit à l'aide de six dalles de chant sur une longueur de 1,35 m, large de 0,73 à 0,83 m et haut de 0,65 m. Le sol intérieur était dallé de pierres plates. Il contenait un individu replié en décubitus latéral gauche orienté nord/sud, les bras croisés sur l'abdomen.

Le corps était accompagné de huit pendeloques réalisées sur des lamelles de canines de sanglier retrouvées au niveau des genoux, une armature tranchante, quatre tessons de céramiques, deux fragments de chaille. On doit également noter la présence d'infimes traces de charbons de bois (Daugas, 1968).

2. Les sépultures de «Poupetel» à Coudes

A la fin du XIX^{ème} siècle Bielausky pu explorer en ce lieu plusieurs sépultures en coffre. Ces caissons étaient bâtis en dalles d'arkose locale et recélaient des inhumations repliées en décubitus latéral. Le mobilier contenu alors dans ces tombes se résumait en armatures tranchantes en silex blond. La découverte en 1976 par J.-P. Daugas lors de constructions à proximité de ce gisement d'éléments chasséen (fragment de vase-support, lissoir en os, grattoir sur éclat) sont à verser au même dossier (Delporte, 1976).

3. La sépulture «des religieuses» à Lezoux

Cette sépulture fut découverte en 1973 par H. Vertet lors de ses fouilles sur le site antique «des Religieuses». Il s'agit d'une inhumation dans une fosse simple, de forme ovalaire, assez pro-

fonde. Le corps y reposait replié en décubitus latéral droit. La fosse recéla en outre un fragment de hache polie et quelques tessons néolithiques (fig. 19 n° 2) (Delporte, 1974 b).

4. La sépulture du «creux rouge» à Clermont-Ferrand

C'est à l'occasion d'une fouille sauvetage entreprise au moment du percement d'une rue que fut mis au jour une sépulture en fosse. Elle contenait les restes d'un sujet de sexe masculin d'environ 45 ans placé en décubitus latéral gauche. Un dépôt d'ocre est à signaler à proximité ainsi qu'une hache polie en fibrolithe et quelques tessons de céramiques (fig. 19 n° 1) (Delporte, 1974 a).

5. La sépulture de l'oppidum «des Côtes» à Clermont-Ferrand

Une sépulture en fosse simple d'un sujet replié en décubitus latéral droit est à évoquer sur ce site (Daugas, 1976).

6. La nécropole de «Pontcharraud 2» à Clermont-Ferrand

La nécropole de Pontcharraud 2 a été découverte lors d'une étude d'impact sur le tracé du futur contournement autoroutier de Clermont-Ferrand. Une fouille de sauvetage s'en suivit de janvier à Mai 1986 sur une surface de 3000 m².

94 sépultures ont pu être dénombrées et constituent à ce jour le plus grand rassemblement de tombes néolithiques non mégalithiques de France.

Dans la plupart des cas, il s'agit de sépultures individuelles sujets repliés en décubitus latéral gauche. Plusieurs cas de tombes doubles où les corps reposaient juxtaposés sont à signaler.

Certaines structures funéraires plus «élaborées» cotoient au sein de la nécropole les fosses simples, il s'agit de coffres quadrangulaires composés de dalles de pépérites posées de chant et obturés à l'aide de pierres plates.

Un exemple de sépulture multiple regroupant sept individus en procubitus (deux enfants et cinq adultes) a également pu être reconnu. Les

membres des sujets se présentaient enchevêtrés et sembleraient indiquer le caractère simultanés des sept inhumations.

Le mobilier archéologique apparaît relativement abondant. L'industrie lithique est représentée par des lames et des éclats de silex blond. Le matériel osseux comprend des poinçons sur métapodes d'ovi-caprinés, de spatules, de lisoirs, de gouges... La céramique, enfin, se compose de bouteilles à col éversé, de tasses monoansées, des coupes à carènes. Les décors se présentent sous l'aspect de décors à la coquille, de cordons verticaux impressionnés, de cordons orthogonaux, de cupules doubles et des barettes à perforations verticales. L'éventail typologique et le corpus ornemental traduisent d'une diversité d'influences: septentrionales (cultures post-rubanées du Bassin parisien), méridionales (tradition Epicardiale, proto-chasséenne) et du Centre-Ouest.

Deux datations radiocarbone: 5460 ± ou - 130 B.P. (Ly-3902) et 5110 ± ou - 130 B.P. (Ly-3903) conduisent à attribuer cet ensemble sépulcral à un groupe local proto-chasséen. La principale originalité du site demeure la remarquable diversité des modes funéraires (Loison, 1987; Loison et Gisclon, 1991).

Nous avons volontairement écarté des structures funéraires enterrées d'Auvergne le cas de la fosse sépulcrale de Corent (Daugas, 1972), qui livra un minimum de 44 individus, mais dont la datation 4150 ± ou - 100 B.P. (Ly-296) (Daugas, 1989) ne permet pas de l'inclure dans le cadre chronologique et culturel que nous avons retenu.

Implications et enseignements

1. Considérations générales sur les sépultures chasséennes en fosse du sud de la France

1.1. L'architecture des sépultures

Il est possible de les regrouper sous le qualificatif de structures funéraires enterrées dont il est aisé de distinguer trois types.

- Les sépultures en fosse simple

Il s'agit de sépultures creusées en pleine terre, généralement circulaire (sépultures des «Perreiras» à Pouzols dans l'Aude) parfois ovoïdes (sépulture de Lattes dans l'Hérault ou celle des «Religieuses» à Lezoux dans le Puy-de-Dôme),

leur diamètre peut varier de 0,80 m (tombe 5 des «Perreiras» à Pouzols dans l'Aude) à 1,50 m (fosse du «Grès» à Orande dans le Vaucluse), la dimension moyenne tournant autour du mètre. Les profondeurs peuvent atteindre les 1,50 m (sépulture d'Unang à Malemort-du-Comtat dans le Vaucluse).

Certaines fosses ont pu être aménagées, c'est le cas de la tombe 5 des «Perreiras» à Pouzols (Aude) dont le fond avait été tapissé d'un lit de petits moellons calcaires. Il en serait de même des sépultures du «Moulin du Sauret» à Castelnau-le-Lez (Hérault) et de la grotte d'Unang à Malemort-du-Comtat (Vaucluse) où le corps reposait sur un épendage de galets. Des coffrages en matières périssables furent quelque fois observées (fosses 69 et 16 de Saint-Paul-Trois-Châteaux et fosse EDF 6 du «Gournier» à Montélimar dans la Drôme).

L'anthropologie de terrain contribua à appréhender le système de fermeture de certaines fosses. En effet, le relevé de la position des ossements permet de déterminer si la décomposition s'est déroulée dans un espace vide, comme cela semble être le cas pour la sépulture féminine des « Plots » à Berriac (Aude), ou au contraire dans un milieu colmaté à en croire la tombe de la fosse 70 de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme. L'idée d'un couvercle en matières putrescibles recouvrant l'ouverture de la fosse du site audois apparaît alors fort plausible.

La nature du comblement de ces structures en creux est très diverse, il peut s'agir simplement du produit du creusement ou de sédiment extérieur comme ce fut le cas pour la sépulture 5 des «Perreiras» à Pouzols dans l'Aude ou celles du «Moulin du Sauret» à Castelnau-le-Lez dans l'Hérault.

La quasi-totalité de ces tombes en fosse sont plates, c'est-à-dire sans superstructure hors-sol. L'exemple de «Montbeyre-la-Cadoule» à Teyran (Hérault) qui présentait une construction de pierres sous la forme d'un petit tertre demeure assez exceptionnelle (fig. 19). De même que les fosses 69 et 70 de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme qui étaient ceinturées d'une palissade.

- Les sépultures en ciste

Elles représentent un type de sépulture dont la fosse est limitée par des dalles de chant et de

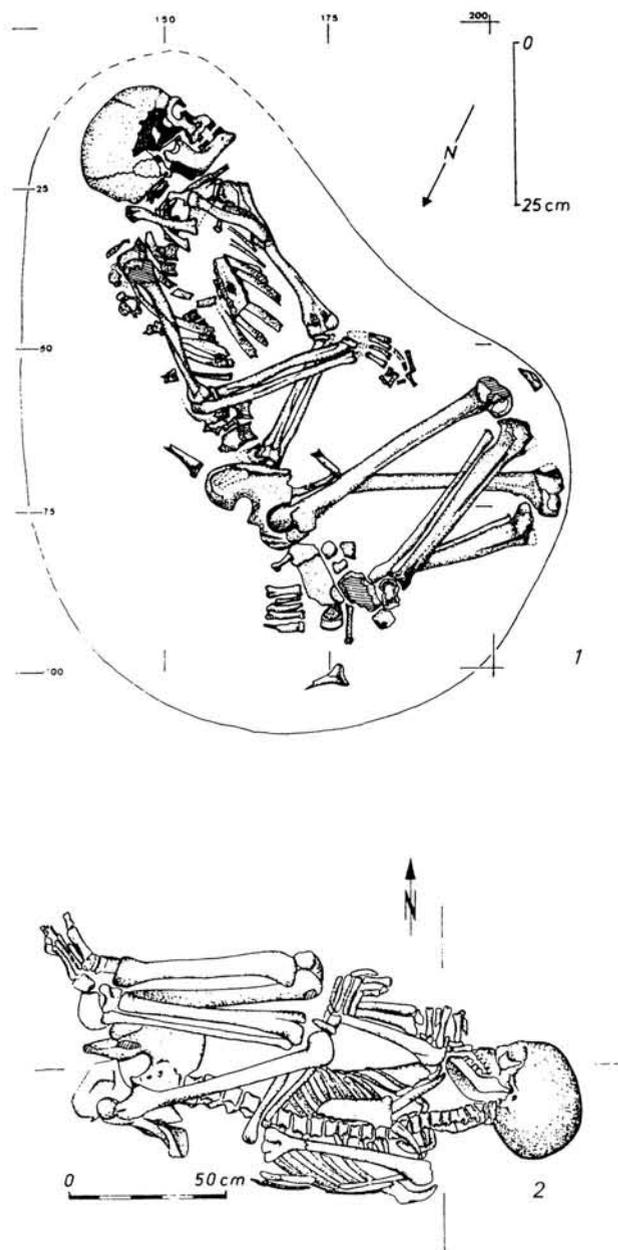


FIG. 19. 1. Sépulture du Creux Rouge à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (d'après Delporte, 1974a), 2. Sépulture des Religieuses à Lezoux (Puy-de-Dôme) (d'après Delporte, 1974b).

couverture, lui conférant ainsi l'aspect d'un caisson de pierre. Parfois le sol interne est dallé (coffre de «Banleau» à Ludesse, Puy-de-Dôme).

De forme rectangulaire ou quadrangulaire, deux groupes sont à distinguer: un premier d'aspect ramassé et réunissant des cistes de 1 à 1,40

m de long sur 0,60 à 0,80 m de large (dont l'exemplaire le plus exigü est la tombe 1 de «Dela-Laïga» à Cournanel, Aude) et un second rassemblant des coffres plus grands de 1,60 à 2,10 m de long sur 1 à 1,60 m de large (le coffre le plus spacieux étant le coffre 1 de la nécropole de «Najac» à Siran, Hérault).

Les dalles peuvent être de pierres variées: calcaire (nécropole de la «Serre» à Monthoumet dans l'Aude...), grès (nécropole de «Bordasse» à Conilhac-de-la-Montagne dans l'Aude...), arkose (nécropole de «Poupetel» à Coudes, Puy-de-Dôme), pépérites (nécropole de «Pontcharaud 2» à Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme...). Les cistes se présentent généralement individuellement, mais ceci ne constitue pas une règle stricte si l'on en croit les exemples des coffres 2/3 de «Dela-Laïga» à Cournanel (Aude) ou des coffres 1/3 et 2/4 de «Najac» à Siran (Hérault) tous contigus deux à deux.

Les dalles préservaient initialement un espace vide au coeur de la tombe, les sédiments retrouvés à l'intérieur n'étant que le produit d'infiltration de la terre environnante.

Nous évoquerons, pour en terminer, deux exemples particuliers de ciste hors sol, sous tumulus entouré d'une ceinture de pierres, ceux de «Boujas» à Aigne (Hérault) et de Saint-André-de-Vézines (Aveyron).

• Les sépultures en silo et en fossé

Cette catégorie comprend des sépultures aménagées dans des structures en creux dont la fonction primaire n'était pas funéraire mais qui furent réutilisées dans ce but par la suite. Il en est ainsi des silos, destinés au stockage de denrées, qui de par leur morphologie peuvent se prêter aisément à recevoir une inhumation. La sépulture des «Raffègues» à Mèze (Hérault) fut installée dans une de ces fosses à provisions alors qu'elle ne servait plus. Les fossés d'enceintes d'habitats, eux aussi, recèlent parfois des sépultures dans la mesure où la surface en creux était suffisamment importante pour y déposer à sa base un corps et le recouvrir de sédiment. Deux exemples précis

sont à signaler, l'inhumation A. 18 de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse placée dans un des fossés d'enceinte du Sud de l'éperon et la tombe 5 de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne) qui reposait dans le fossé Sud.

Cette prédominance des sépultures enterrées n'est toutefois pas spécifique et exclusive au Chasséen du Sud de l'hexagone. Des cultures contemporaines et voisines géographiquement en ont elles aussi livrées en nombre. Deux grands ensembles sont alors à évoquer: Les «sepulcros de fosa» et les cistes de type Chamblandes.

En Catalogne espagnole, les «sepulcros de fosa» (les tombes en fosses) ont été de longue date dénombrées par centaines. Elles constituent, de fait, la part la plus importante de la documentation relative au Néolithique moyen, au point que l'expression sert couramment à dénommer la culture du Néolithique moyen catalan (Llongueras, 1963; Munoz, 1965; Rippol et Llongueras, 1981). Les liens entre elle et le chasséen méridional, déjà pressentis il y a plusieurs décennies (Guilaine et Munoz, 1964), semblent à l'heure actuelle clairement établis (Llongueras, Marcet et Petit, 1986; Martin Colliga et Tarrus Galter, 1991). Plusieurs petits groupes locaux aux structures de tombes spécifiques composent cette culture, celui du Solsonès est caractérisé par des nécropoles à cistes (Cura, 1976) alors que celui du Vallès est plutôt marqué par des sépultures en fosse simple (Martin Colliga et Tarrus Galter, 1991).

Les cistes de type Chamblandes ont été définies à partir de la nécropole du même nom de la commune de Pully en Suisse, dont les premières investigations remontent à la fin du XIX^{ème} siècle (Moinat et Simon, 1986). Le terme désigne aujourd'hui, par extension, les tombes en coffre de la civilisation de Cortaillod du Néolithique moyen. Essentiellement répandus dans le Valais et sur le lac Léman en Suisse (Sauter, 1955; Baudais et alii, 1989-1990), les cistes de ce type se retrouvent également en Franche-Comté et dans le Nord de la région Rhône-Alpes (Gély, 1992). Ils se caractérisent par un coffre rectangulaire enterré (dimensions: 120 x 60 x 60), composé de dalles de chant minces (au nombre de quatre à six), la fosse d'implantation est profonde de telle sorte que la dalle de couverture se

situe généralement à près de quarante centimètres sous la surface du sol.

Des sépultures en cistes, que certains auteurs rattachent au type de Chamblandes (Sauter, 1985), ont été reconnues également en Italie du Nord. Dans la vallée d'Aoste, plusieurs gisements sont connus, un seul pourtant fit l'objet de relevés détaillés celui de Villeneuve qui regroupait 25 cistes. Nous ne saurions oublier, enfin, en Ligurie la dizaine de cistes des Arene Candide (Tiné, 1986).

Ce mode sépulcral s'avère, par contre, assez exceptionnel dans le Chasséen du reste de la France, comme tend à le démontrer le petit nombre des découvertes telles les trois fosses d'Antran dans la Vienne (Pautreau, 1991), les cinq inhumations des «Chatelliers» à Auzay (Vendée) (Joussaume, 1972), la sépulture de «Montadon» à Nargis (Loiret) (Bailloud, 1964: 80), les caissons d'Auneau (Eure-et-Loire) (Dubois, Duday et Villes, 1986; Dubois, Duday, Verjux et Villes, 1987) ou encore les tombes de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne) (Mordant, 1978).

1.2. Les pratiques funéraires

L'inhumation est la règle générale dans tout le sud de la France, même si quelques rares exemples de crémation partielle ont été reconnus, comme dans la sépulture 2 de «Fraishamp» à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse).

La position la plus couramment observée demeure le décubitus latéral, le corps reposant sur un côté, aussi bien droit (sépulture du «Camp Redon II» à Lansargues, Hérault) que gauche (sépulture de «Banleau» à Ludesse, Puy-de-Dôme) avec peut-être une prédominance pour le côté droit. Des sujets placés en décubitus dorsal, tel que celui de la sépulture de «Lapierre» à Castelnaudary (Aude), sont à signaler de même que des individus en procubitus, face contre terre (ciste du «Pic de Brau» à Cournanel, Aude) mais tout ceci demeure assez anecdotique. Ajoutons, pour être complet, que ces diverses positions peuvent «coexister» au sein de la même tombe, les fosses 69 et 16 de Saint-Paul-Trois-Châteaux et la fosse EDF 6 du «Gournier» à Montélimar (Drôme) en sont des illustrations parfaites.

Avec le décubitus latéral, la position contractée ou foetale est presque toujours une constante. Les bras sont alors repliés sur le thorax et les jambes forment un angle droit avec le tronc, les pieds étant ramenés vers le coccyx, les descriptions des sépultures 1 et 5 de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne) suffisent pour en juger.

De telles postures n'étaient rendues possible sans l'aide d'éléments permettant le maintien parfait du corps. L'hypothèse d'un linceuil enveloppant le sujet A. 18 de Saint-Michel-du-Touch fut ainsi envisagée. Il en fut de même d'un corps de la fosse EDF 6 du «Gournié» à Montélimar (Drôme) dont l'hyper-contraction résultait probablement de son dépôt à l'intérieur d'un sac en matière périssable. Le défunt de l'abri «d'Escanin» aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), quant à lui, semblait avoir eu ses membres ligaturés. Dans la fosse 69 de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), enfin, ce furent des pierres qui servirent à caler les inhumés.

Au sein de toutes ces sépultures nous trouvons aussi bien des sépultures individuelles (sépulture A. 18 de Saint-Michel-du-Touch), que doubles (tombes 1 et 2 de «Dela-Laïga à Cournanel, Aude) et même multiples regroupant jusqu'à sept sujets (nécropole de «Pontcharraud 2» à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme).

La distribution par sexe et par âge ne laisse percevoir aucune lacune, puisque les deux sexes apparaissent et qu'outre des adultes, des adolescents (fosse 70 de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme), des enfants (sépultures 3 et 4 de Villeneuve-Tolosane, Haute-Garonne), et plus rarement des nouveaux-nés (sépulture de «Montbeyre-la-Cadoule» à Teyran) ont été observés.

Jusqu'à des dates récentes, les études anthropologiques et paléo-pathologiques ne furent guère systématiques. Les données d'ensembles dont nous disposons sur ces populations demeuraient bien minces (Riquet, 1970) jusqu'aux travaux suscités par H. Duday ces dernières années (Duday, 1976; Riquet, Bouville et Duday, 1986). Les publications détaillées de sépultures sous l'angle de l'anthropologie physique restent bien rares, la première en règle concerne les tombes de Saint-Michel-du-Touch sous la signature d' H. Duday et depuis bien peu ont suivi excepté celle consacrée à la sépulture de

«Montbeyre-la-Cadoule» à Teyran dans l'Hérault (Laboucarié et Arnal, 1989).

Les causes de décès n'ont pratiquement jamais été appréciées. Seul le sujet masculin de la sépulture de «Lavimona» à Cugnax (Haute-Garonne) qui présentait une armature tranchante en silex au bas de sa colonne vertébrale (Fig. 11) pourrait avoir succombé de mort violente, son étude en cours le précisera. Signalons seulement que la position de cette flèche n'est pas sans rappeler celles déjà observées sur des individus de l'hypogée de Roaix (Vaucluse) morts au cours de heurts entre communautés (Courtin, 1984).

Les approches paléo-pathologiques, si elles ont été réalisées, ne sont en tous cas pas distinguées par des publications. La tombe 5 de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne), étudiée par H. Duday est la seule pour laquelle il est permis d'apporter quelques informations. La corps de cette femme adulte présentait, en effet, diverses lésions d'arthrose (sur la colonne vertébrale, le poignet gauche et sur une articulation interphalangienne).

1.3. Le mobilier funéraire

Le viatique, c'est-à-dire les offrandes funéraires, est très divers d'une sépulture à l'autre. Matériel lithique, céramiques, parures, dépôts de faune mais aussi quelques objets originaux peuvent être retrouvés en contexte sépulcral. Rares sont en réalité les tombes dépourvues totalement de mobilier, il s'agit alors de sépultures pillées ou bouleversées. Les sépultures d'enfants 3 et 4 de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne) auraient pu laisser croire que les enfants n'étaient pas dotés d'offrandes (Clottes, 1982), en fait ceci n'est nullement de règle à en croire la tombe 2 de l'abri 2 de «Fraischamp» à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse) crédité d'un magnifique bracelet en roche verte ou au mobilier accompagnant le nouveau-né de «Montbeyre-la-Cadoule» à Teyran (Hérault).

Bien plus que l'architecture ou les rites funéraires, les objets archéologiques constituent un marqueur précieux dans l'attribution ou non d'une sépulture à tel ou tel groupe culturel. C'est d'ailleurs le facteur de sélection qui a prévalu lors de l'élaboration de notre recensement.

Le mobilier lithique représente la part la plus importante. Hormis quelques lamelles (sépulture du «Pic de Brau» à Cournanel, Aude) ou lames de silex (ciste de «Boujas» à Aigne dans l'Hérault, sépulture du «Logis de Berre» aux Granges-Gontardes dans la Drôme), ce sont les armatures qui composent l'essentiel des offrandes de cette nature. On retrouve aussi bien des armatures tranchantes à retouches envahissantes (tombe 2 de «Dela-Laïga» à Cournanel, Aude), qu'à retouches abruptes (tombe 4 de «la Serre» à Monthoumet, Aude), des armatures perçantes (sépulture de la «Bastidonne» à Trets, Bouches-du-Rhône) que d'autres à base concave (sépulture de «Labau» à Ladern, Aude). Certaines retrouvées par deux ou trois (sépultures de Lattes dans l'Hérault et du col de la «Barrière» à Campestre-et-Luc dans le Gard) et quelque fois jusqu'à cinq (tombe 2 de «Dela-Laïga» à Cournanel dans l'Aude ou de «l'Arca de Calahous» à Catlar dans les Pyrénées Orientales) dénotent peut-être de restes de carquois accompagnant le défunt.

Les haches en pierre polie, la plupart en roche verte, sont elles aussi relativement courantes, citons seulement à titre d'illustrations les exemplaires des sépultures des «Religieuses» à Lezoux et du «Creux rouge» à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), celle de la tombe 3 de l'abri 2 de «Fraischamp» à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse) et les trois haches de la sépulture de «Lapierre» à Castelnaudary (Aude).

La céramique ne comprend, à une exception près (une cuillère dans la sépulture de «Montbeyre-la-Cadoule» à Teyran), que des vases de faibles dimensions. Les sépultures qui en ont livré, en contenaient un (sépulture de la «Bastidonne» à Trets dans les Bouches-du-Rhône, cite de «Boujas» à Aigne dans l'Hérault ou encore la tombe 5 de Villeneuve-Tolosane en Haute-Garonne) parfois deux (sépulture A. 18 de Saint-Michel-du-Touch et tombe 1 de Villeneuve-Tolosane). La position des vases par rapport au corps traduit parfaitement de l'organisation la plus répandue des offrandes dans les sépultures. Deux places privilégiées sont alors à évoquer, l'une tout près de la tête (sépulture du «Verdier» à Montauban, Tarn-et-Garonne), l'autre à proximité du bassin (sépulture 3 des «Perreiras» à Pouzols, Aude).

Outre le bracelet en roche verte de la sépulture de l'abri 2 de «Fraischamp» à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse), les parures se résument exclusivement en des pendeloques de nature très diverses («callaïs», coquillages, dents d'animaux...).

Dans deux cas, ces dernières composaient encore un collier. La sépulture 1 de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne) en arborait en effet un qui comportait des perles en «callaïs», une en calcaire et 150 perles en jayet. De même, la tombe de «Lapierre» à Castenaudary (Aude) livra une parure élaborée à l'aide de trois galets triangulaires perforés et de 11 dents de hérisson percées à la racine.

D'autres perles, concentrées en grand nombre autour de la tête de quelques sujets et parfois même agglomérées au crâne traduisent vraisemblablement de l'existence de résille tressée et entremêlée de perles enserrant les cheveux. C'est du moins ce que tendraient à démontrer les 4700 perles en test de coquillage de la sépulture de la «Balance» à Avignon (Vaucluse) et les 180 perles de même nature de la tombe de «Pech-Laurier» à Quarante (Hérault) (si on admet ces deux sépultures comme étant chasséennes), dans les deux cas découvertes en contact avec le crâne.

Les canines de sangliers constituaient également des parures très prisées en guise de pendentifs. On en retrouve quelques unes seulement forées à la racine (tombe 1 de Villeneuve-Tolosane, sépulture du «Pic de Brau» à Cournanel dans l'Aude et fosse EDF 10 du «Gournier» à Montélimar dans la Drôme), mais aussi d'autres ayant reçues un travail plus élaboré de découpe et de polissage leur conférant un aspect moins «brut» (sépulture de «Banleau» à Ludesse, Puy-de-Dôme). Le corps de la sépulture 5 de Villeneuve-Tolosane fournit deux défenses de sanglier perforées au niveau de son poignet droit, ce qui tendrait à estimer qu'elles pouvaient aussi être montées en bracelet.

Quelques éléments se rapportant à l'industrie de l'os restent à évoquer, ils se résument à de rares poinçons (tombe 1 de Villeneuve-Tolosane, sépulture A. 18 de Saint-Michel-du-Touch et sépulture 1 de l'abri 2 de «Fraischamp» à La Roque-sur-Pernes dans le Vaucluse).

Des restes de faune apparaissent fréquemment, il peut s'agir d'esquilles partiellement brû-

lées (tombe 3 des «Perreiras» à Pouzols, Aude), d'éléments de squelette ou de bêtes entières.

Les quatre grandes espèces domestiques furent reconnues: le chien (squelette complet dans la fosse 70 de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme), le boeuf (squamosal dans la fosse 69 de Saint-Paul-Trois-Châteaux, corne et coxal dans la fosse EDF 6 du «Gournié» à Montélimar dans la Drôme), le porc (un jeune entier dans le coffre 1 de «Najac» à Siran et une héli-mandibule dans la sépulture des «Raffègues» à Mèzes, Hérault) et le mouton (une héli-mandibule à Lattes dans l'Hérault et une mandibule dans la tombe 1 de l'abri 2 de «Fraischamp» à La Roque-sur-Pernes dans le Vaucluse).

Plus anecdotiquement, il faut évoquer les restes d'un crapaud dans la sépulture féminine des «Plots» à Berriac (Aude) et les quatre héli-mandibules de hérisson de la sépulture A.18 de Saint-Michel-du-Touch.

Des fragments de meules méritent d'être signalés dans les sépultures des «Raffègues» à Mèze et de «Montbeyre-la-Cadoule» à Teyran (Hérault) ou encore dans la fosse 69 du «Gournier» à Montélimar (Drôme). Leur présence n'est pas, au demeurant, surprenante et des cas similaires peuvent être individualisés au sein des sepulcros de fosa catalanes (Munoz, 1965).

Signalons, pour finir, quelques pièces originales comme les masses de grès perforées de la sépulture 2 de «Dela-Laïga» à Cournanel (Aude), dont l'allure vaguement sphérique (\varnothing 75 et 55 mm) et leurs trous d'emmanchement (\varnothing 25 et 15 mm) leur confèrent l'aspect d'extrémité de sceptre ou de bâton de commandement. N'oublions pas non plus les deux lissoirs déposés dans le coffre 2 de la nécropole de «Najac» à Siran (Hérault). Ces derniers, tirés de grandes lames en os façonnés dans des côtes de grand ruminant (longueur de l'exemplaire entier: 450 mm), offrent une forme effilée qui s'achève en pointe mousse de telle sorte qu'on a pu même parler à leur propos «d'épées».

2. Le monument A. 185 de Saint-Michel-du-Touch: une sépulture de notables ?

Au vu de ce qui a pu être déduit tout au long des pages précédentes, la structure A. 185 de Saint-Michel-du-Touch représente bien un cas à part.

Sur deux points elle se distingue très nettement de l'ensemble des sépultures chasséennes en fosse du sud de la France: son architecture, sur laquelle nous ne reviendrons pas, qui lui garantit une originalité évidente et la qualité et l'abondance de son mobilier qui est sans commune mesure.

Sur le plan du rituel, les dépôts primaires des sépultures enterrées n'ont rien de comparable avec les deux dépôts secondaires du monument toulousain. A une exception près, l'ordonnement des ossements qui semble s'être calqué scrupuleusement sur le rituel observé dans le chasséen des contrées méridionales, à savoir: le décubitus latéral contracté.

Comme nous l'avons déjà suggéré à la fin du premier chapitre, rien ne paraît s'opposer, à la vocation funéraire de la structure A. 185. La position délibérée des groupes d'ossements G.O.1 et G.O.2 dans la posture de corps inhumés en position foetale semble être l'argument le plus évident en faveur d'une telle finalité.

En revanche, compte-tenu de ses diverses originalités par rapport, notamment, à la tombe A. 18 du même gisement, il ne peut s'agir que d'une sépulture de notable.

L'ampleur de la structure funéraire, tout d'abord, implique forcément un travail collectif. Alors que pour une simple fosse ou un ciste, quelques personnes seulement suffisaient à pourvoir à la tâche, le creusement de la fosse, le coffrage de la chambre, puis l'élévation d'un monticule de galets et de terres ne purent être que le fruit des activités d'un groupe.

Encore fallait-il, pour cela, que la société chasséenne de Saint-Michel-du-Touch soit quelque peu organisée et un minimum hiérarchisée pour exécuter un tel ouvrage. Sur le site même d'autres indices plaident en ce sens, l'aménagement d'enceintes sous la forme de fossés interrompus ou de palissades résultent tout naturellement d'un tel système. Si l'intérêt collectif semble prévaloir dans ces derniers cas, ces aménagements ne se réalisèrent que sous la conduite d'individus disposant du pouvoir. La contribution du groupe à la construction d'un monument funéraire non collectif mais destiné à deux individus «privilegiés» illustre assez bien ses rapports sociaux. J. Vaquer, lorsqu'il évoqua ces grands travaux d'intérêt général, estima lui aussi que les

communautés chasséennes les réalisèrent sur la volonté de quelques nantis issus des débuts d'une stratification sociale (Vaquer, 1990: 301).

Le simple caractère ostentatoire du tombeau traduit, à lui seul, du rang de ses deux occupants. Il est clair, effectivement, que ce monument fut conçu pour être vu. Son emplacement, en premier lieu, juste à l'entrée du village, à l'extérieur de la zone ceinturée de fossés mais tout proche des ouvertures préservées lors des tracés des fossés faisait en sorte qu'il était impossible de pénétrer dans l'agglomération sans passer devant ou du moins sans l'apercevoir. L'édification, ensuite, d'une superstructure le surmontant puis son entretien au moyen de recharges successives du tumulus parachève cette volonté en marquant et signalant ce lieu de sépulture voué indéniablement à d'importants personnages.

L'abondance et la qualité des offrandes funéraires, enfin, tendent elles aussi vers la même conclusion. Elles impliquent, de toute évidence, une accumulation de «capital» suffisante permettant à leurs possesseurs de réaliser de tels dépôts.

Conclusion

Au terme de ce travail, deux points majeurs s'en dégagent: une diversité des modes et rites funéraires et l'amorce d'une hiérarchisation de la société.

C. Boujot, E. Crubézy et H. Duday avaient déjà posé la question d'une identité du Chasséen au travers des structures et pratiques funéraires et en avaient conclu à une absence d'homogénéité (Boujot, Crubézy et Duday, 1991).

Pour notre part, nous ne pouvons que nous rallier à un tel constat. Les structures funéraires enterrées, nous l'avons vu, englobent sous leur qualificatif générique plusieurs types de tombes. En plus, ces dernières pour être les plus répandues au Néolithique moyen dans la partie méridionale de la France, ne constituent pas une exclusivité. D'autres modes funéraires, certes minoritaires, sont tout de même connus (Guilaine et Duday, 1975). C'est le cas, en particulier, d'inhumations en grottes identifiées en divers points, citons seulement à titre d'exemple la sépulture des «Chambres d'Alaric» à Moux (Aude) (Guilaine, 1962) ou encore celles de la

grotte de Tharoux (Gard) (Roudil, 1988), du Noyer à Esclauzels (Lot) (Clottes et Costantini, 1976) et de Sargel à Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron) (Costantini, 1984: 128). Il en est de même des cas d'ossuaires en grotte, celui de la cavité de «Delubre» à Vauvenargues dans les Bouches-du-Rhône apparaît comme le mieux documenté pour l'heure (Cheylan, 1972).

Que dire aussi des restes humains découverts sur des gisements d'habitats, s'agit-il là encore de pratiques funéraires ? probablement, selon certains auteurs (Debut et Masset, 1991).

En matière de rites sépulcraux, l'inhumation qui semble être la règle générale n'est toutefois pas unique. La découverte récente d'incinérations sur la nécropole de Caramany dans les Pyrénées Orientales corrobore des observations déjà effectuées pour la sépulture 2 de «Fraischamp» à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse) (Vignaud et Duday, à paraître).

Au cours du Néolithique moyen, on assiste également à une évolution progressive des pratiques funéraires au sein des communautés chasséennes. Aux côtés d'inhumations individuelles, apparaissent d'abord des sépultures doubles (caisson 2 de «Dela-Laïga» à Cournanel, Aude) puis des tombes multiples (fosse EDF 6 du «Gournié» à Montélimar, Drôme). On a pu même parler à ce propos d'un début de collectivisation des tombes (Gallay, 1991).

Pour la plupart, le caractère simultané des différents dépôts fut clairement établi. En outre, au sein de chacune de ces sépultures il est possible d'y distinguer un sujet central primant sur les autres corps (fosse 69 de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme).

Ce changement des rites funéraires semble reposer, selon nous, sur d'autres bouleversements observés sur les populations chasséennes du Midi: celui de l'émergence du pouvoir.

L'exemple de Saint-Michel-du-Touch était à lui seul assez éloquent mais d'autres indices viennent utilement étayer les considérations portées à l'égard de la structure toulousaine.

Evoquons en premier lieu l'exemple du caisson 2 de la nécropole de «Najac» à Siran dans l'Hérault. Il livra trois dépôts sépulcraux dont l'un, celui d'un jeune enfant de huit ans, avait été doté de deux grands lissoirs en os à l'allure «d'épées» et qui peuvent être considérés comme des

insignes de pouvoir selon J. Guilaine (Guilaine, 1994: 319).

Dans l'Aude, la tombe 2 de «Dela-Laïga» à Cournanel présentait, quant à elle, deux corps superposés. Y a-t-il eu sacrifice de l'un des deux ? L'éventualité n'est pas à écarter, d'autant que deux masses perforées en grès qui feraient penser à des extrémités de sceptre ou de bâtons de commandement étaient associées aux deux sujets.

Enfin, et pour en terminer avec les sépultures multiples de la moyenne vallée du Rhône, on a pu observer des constantes dans le comportement des fossoyeurs. Ainsi, tous les individus semblent avoir été inhumés ensemble. Laisent-ils présager eux-aussi d'actes de sacrifices humains... pourquoi pas ? Dans la mesure où leurs dispositions font toujours en sorte que l'un des défunts bénéficie d'une place de choix au milieu de la fosse. Par ailleurs, la position que ce dernier adopte la plupart du temps le décubitus latéral contracté et tranche souvent avec les postures anarchiques des autres sujets placés en décubitus ou en décubitus dorsal.

On le voit bien, des distinctions sociales apparaissent. Objets de prestiges ou insignes de pouvoir et traitements particuliers de certains corps sont autant d'indices et de marques de différenciation, jusque dans la mort, d'individu de rang élevé.

Hommes, femmes et enfants ont ainsi bénéficié de statuts privilégiés, ce qui traduit peut-être d'une concentration du pouvoir entre les mains de familles ou de clans.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas ignorer que ces premiers témoignages de rapports sociaux se sont manifestés sur un terreau propice. Le Chasséen méridional est considéré comme une des principales cultures du «Néolithique accompli» (Guilaine, 1974). Il voit la généralisation des activités agro-pastorales qui se traduisirent par la création de terroirs autour de villages (Phillips, 1982), la culture des céréales et notamment de l'amidonner (Marinval, 1988), et la constitution de troupeaux essentiellement de bovins qui fournissaient la quasi-totalité de l'alimentation carnée. Parallèlement, se développèrent de nombreux réseaux d'échanges de matières premières et de produits finis. Nous l'avons vu pour la «callaïs» mais il en est de même pour le silex

blond, les roches dures qui servent à la confection de certaines haches polies (Ricq de Bouard, 1994) ou encore l'obsidienne méditerranéenne (Binder et Courtin, 1994; Guilaine et Vaquer, 1994). Un artisanat, enfin, aux techniques élaborées se constitua (Binder et Perlès, 1990).

Dans un tel système, le fruit des activités agro-pastorales «capitalisées» sous la forme de troupeaux ou le contrôle de la circulation des matériaux procurèrent vraisemblablement à certains individus un surplus de «richesses», leur conférant ainsi un véritable pouvoir économique. Par extension, s'est instituée autour de ses notables une certaine influence politique.

La montée des puissants au sein des populations chasséennes ne fut en aucun cas uniforme et ne prit pas le même aspect partout. Différents degrés sont perceptibles (On ne peut comparer le tombeau de Saint-Michel-du-Touch avec la fosse 69 de Saint-Paul-Trois-Châteaux) et chaque exemple cité correspond certainement à un foyer nucléaire d'émergence, relèvant de facteurs propres.

Tout ceci tend donc à démystifier l'image «égalitaire» de nos premières communautés paysannes caractérisées par l'absence de disparités sociales. Il convient davantage de voir en elles des sociétés inégalitaires marquées par des prémices de rapports sociaux. Dans ce cadre, gageons qu'il faille reconsidérer les facteurs d'émergence du pouvoir, au sein desquels l'économie de production semble bien avoir été un moteur déterminant.

Bibliographie

- ABELANET, J. (1970): Une tombe néolithique: l'Arca de Calahons (Catla, Pyrénées-Orientales), *in*: GUILAINE, J. (dir.), *Les civilisations du néolithiques du Midi de la France*, Carcassonne, p. 54-55.
- AMBERT, P. (1982-1983): La sépulture de Pech Laurier à Quarante (Hérault), *in*: *Le Néolithique ancien méditerranéen*, numéro spécial à *Archéologie en Languedoc*, p. 17-18.
- AMBERT, P.; GENNA, A. et TAFFANEL, O. (1988): Contribution à l'étude du chasséen du Minervois, *in*: *Le Chasséen en Languedoc oriental: hommage à Jean Arnal*, Montpellier, p. 25-36.
- ARNAL, J., BEGUIN, M. et RIQUET, R. (1955): Les tumulus de Bougon, *Revue Archéologique*, 44, p. 129-164.

- AUDIBERT, J. (1956): La station du Moulin de Sauret (Castelnau-le-Lez, Hérault), *Bulletin de la Société Préhistoire Française*, 53, p. 402-404.
- BAILLOUD, G. (1964): *Le Néolithique dans le Bassin Parisien*, supplément n° 2 à *Gallia Préhistoire*, Paris.
- BARGE, H. (1982): *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des métaux en Languedoc*, Paris.
- BARGE-MATHIEU, H. et MATHIEU, F. (1991): Découverte d'«épées» en os dans la nécropole chasséenne de Najac (commune de Siran, Hérault), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 88, p. 187-192.
- BAUDAIS, D. et alii (1989-1990): Le Néolithique de la région de Sion (Valais): un bilan, *Bulletin du Centre Genevois d'Anthropologie*, 2, p. 5-56.
- BEECHING, A.; BROCHIER, J. L.; MATTEUCCI, S.; PAHIN, A. C. et THIERCÉLIN, F. (1987): Les sépultures et dépôts d'ossements humains dans le chasséen de la moyenne vallée du Rhône, *Actes des Rencontres Néolithiques de Rhône-Alpes*, 3, p. 75-82.
- BEECHING, A.; CORDIER, F. et THIERCÉLIN, F. (1986): Découverte et fouille partielle du village chasséen de Saint-Paul-Trois-Château «Les Moulins», *Actes des Rencontres Néolithiques de Rhône-Alpes*, 1, p. 27-31.
- BEECHING, A.; CRUBEZY, E. et CORDIER, F. (1987): Les sépultures chasséennes de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), *Actes des Rencontres Néolithiques de Rhône-Alpes*, 3, p. 15-20.
- BEECHING, A. et CRUBEZY, E. (1989) - Cérémonies et espaces funéraires: les tombes chasséennes (4500-3000 av.J.-C.), in: GOUDINEAU, C. et GUILAINE, J. (dir.), *De Lascaux aux Grand Louvre: archéologie et histoire en France*, Paris, p. 388-391.
- BEYNEIX, A. (1996): *Les sépultures chasséennes du Sud de la France: inventaire archéologique et approche sociale*, mémoire de D.E.A. d'Anthropologie sociale et historique de l'Europe (option Archéologique préhistorique), EHESS / Université de Toulouse-le-Mirail, Toulouse.
- BINDER, D. et COURTIN, J. (1994): Un point sur la circulation de l'obsidienne dans le domaine provençal, *Gallia-Préhistoire*, 36, p. 310-322.
- BINDER, D. et PERLES, C. (1990): Stratégies de gestion des outillages lithiques au Néolithique, *Paléo*, 2, p. 257-283.
- BOISSE, C. (1982): Les antiques des Granges-Gontardes: les carrières du Logis de Berre, *Le Pays Tricastin*, 8, Paris.
- BOUJOT, C. et CASSEN, S. (1992): Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale, in: LEROUX, C. T. (dir.), *Paysans et bâtisseurs: l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme, supplément 5 à la Revue Archéologique de l'Ouest*, p. 195-211.
- BRIARD, J. (1985): *L'Age du Bronze en Europe: 2000-800 av. J.-C.*, Paris.
- BRIARD, J. (1995): *Les mégalithes de l'Europe atlantique: architecture et art funéraire (5000-2000 av. J.-C.)*, Paris.
- CALVET, A. (1969): *Les abris-sous-roche de Saint-Mitre, Manosque*.
- CAMPS-FABRER, H. (1988): L'industrie de l'os chasséenne en Languedoc, in: *Le Chasséen en Languedoc oriental: hommage à Jean Arnal*, Montpellier, p. 203-222.
- CAMPS-FABRER, H. (1990): Poinçon sur métapode fendu de petit ruminant, in: CAMPS-FABRER, H. (dir.), *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique*, cahier III: poinçons, pointes, aiguilles, poignards, Aix-en-Provence.
- CHANTRET, F.; GUILAINE, J. et GUILLEMAUT, A. (1970): Analyses de quelques perles méridionales en «callaïs», *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 67, p. 216-219.
- CHEVILLOT, C. (1981): *La civilisation de la fin de l'Age du Bronze en Périgord*, Périgueux.
- CHEYLAN, G. et M. (1972): Un ossuaire chasséen: la grotte du Délubre (commune de Vauvenargues, Bouches-du-Rhône), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 21, p. 96-111.
- CLOTTES, J. (1973): Informations archéologiques de la circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, 15, p. 503.
- CLOTTES, J. (1981): Informations archéologiques de la circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, 23, p. 557-560.
- CLOTTES, J. (1982): Le mobilier dans les sépultures néolithiques et chalcolithiques, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 66, p. 68-77.
- CLOTTES, J. (1983): Informations archéologiques de la circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, 25, p. 474-477.
- CLOTTES, J. (1983): Informations Archéologiques de la circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, 25, p. 497-498.
- CLOTTES, J. et COSTANTINI, G. (1976): Les civilisations néolithiques dans les Causses, in: GUILAINE, J. (dir.), *La Préhistoire Française t.2: les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France*, Paris, p. 279-291.
- COGOLUHENES, A. et DIEUDONNE, C. (1986): L'enfant du Barret-de-Liuorre: étude anthropologique, *Nouvelles Archives du Musée d'Histoire Naturelle de Lyon*, 24, p. 35-36.
- COSTANTINI, G. (1984): Le Néolithique et le Chalcolithique des Grands Causses, *Gallia Préhistoire*, 26, p. 121-210.

- COURTIN, J. (1974): *Le Néolithique de la Provence*, Mémoire de la Société Préhistorique Française, 11, Paris.
- COURTIN, J. (1984): La guerre au Néolithique, *La Recherche*, 154, p. 448-458.
- COURTIN, J. et PUECH, H. (1962): L'abri du Pont de Quinson (Basses-Alpes), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 11, p. 154-158.
- CRUBEZY, E. (1991): Les pratiques funéraires dans le chasséen de la moyenne vallée du Rhône, in: BEECHING, A. et alii (dir.), *Identité du Chasséen*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 4, Nemours, p. 393-398.
- CRUBEZY, E.; MENDOZZA, A. et PRADES, H. (1988): Les sépultures chasséennes du département de l'Hérault, in: *Le Chasséen en Languedoc oriental: hommage à Jean Arnal*, Montpellier, p. 271-275.
- CURA, M. (1976): El grup cultural de les cistes neolítiques del Pre-pirineu català (El Solsonia), *Colloqui internacional d'Arqueologia de Puigcerda, Cypsela*, p. 49-52.
- DANIEL, G. (1958): *The megalithic Builders of Western Europe*, Londres.
- DANIEL, G. (1960): *The megalithic chamber Tombs of France*, Londres.
- DANIEL, G. et ARNAL, J. (1952): Les monuments mégalithiques et la forme des tumuli en France et en Angleterre, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 55, p. 39-59.
- DAUGAS, J. P. (1968): Une sépulture en coffre, commune de Ludesse (Puy-de-Dôme), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 71, p. 181-185.
- DAUGAS, J. P. (1972): Une fosse à inhumation néolithique à Corent (Puy-de-Dôme), *Actes du XIXème Congrès Préhistorique de France* (Auvergne 1969), p. 183-189.
- DAUGAS, J. P. (1976): Les civilisations néolithiques dans le Massif central, in: GUILAINE, J. (dir.), *La Préhistoire Française t. 2: les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France*, Paris, p. 313-325.
- DAUGAS, J. P. (1989): Le Néolithique ancien et moyen dans le Massif central, in: MOHÉN, J. P., *Le temps de la Préhistoire*, Paris, p. 386-387.
- DEBUT, A. et MASSET, C. (1991): Restes humains éparés en milieu chasséen septentrional: recherches en cours, in: BEECHING, A. et alii (dir.), *Identité du Chasséen*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 4, Nemours, p. 409-412.
- DELPORTE, H. (1974 a): Informations Archéologiques de la circonscription d'Auvergne, *Gallia Préhistoire*, 16, p. 606 et 608.
- DELPORTE, H. (1974 b): Informations Archéologiques de la circonscription d'Auvergne, *Gallia Préhistoire*, 16, p. 611.
- DELPORTE, H. (1976): Informations Archéologiques de la circonscription d'Auvergne, *Gallia Préhistoire*, 18, p. 519.
- DUBOIS, J. P.; DUDAY, H. et VILLES, A. (1986): Auneau (Eure-et-Loire): le parc du Château, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 25, p. 102.
- DUBOIS, J. P.; DUDAY, H.; VERJUX, C. et VILLES, A. (1987): Auneau (Eure-et-Loire): le parc du Château, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26, p. 83.
- DUDAY, H. (1976): La population de la France méditerranéenne dans le Languedoc et le Roussillon, in: GUILAINE, J. (dir.), *La Préhistoire Française t. 2: les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France*, Paris, p. 129-134.
- DUDAY, H. (1981): La place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes, *Cahiers de l'Anthropologie de Paris*, p. 27-42.
- DUDAY, H. (1987): Organisation et fonctionnement d'une sépulture collective néolithique. L'aven de la Boucle (Gard), in: DUDAY, H. et MASSET, C. (dir.), *Anthropologie physique et archéologie: méthodes d'étude des sépultures*, Paris, p. 89-104.
- ESCALON DE FONTON, M. et PALUIN, Y. (1955): Le lagozien de Trets (Bouches-du-Rhône): une sépulture en fosse à la Bastidonne, *Cahiers Rhodaniens*, 2, p. 9-16.
- FAGES, A. (1923): Sépulture de Lapierre près Castenaudary (Aude), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 23, p. 89-90.
- FAGES, A. (1930): Fouille d'une tombe à dalle de l'époque Néolithique, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 30, p. 103-106.
- GALLAY, A. (1991): L'homme néolithique et la mort, *Pour la Science*, 164, p. 78-87.
- GELY, B. (1992): *Les pratiques funéraires préhistoriques: inventaire et analyse de sépultures de la région Rhône-Alpes*, thèse de l'EPHE, Lyon.
- GIBERT, U. (1934): Tombes à dalles à Conilhac-de-la-Montagne, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 34, p. LXII.
- GUERRET, M. (1932): Contribution à l'étude du Néolithique dans le Bas-Quercy, la station du Verdier, *Bulletin Archéologique, Historique et Artistique de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, 60, p. 85-92.
- GUILAINE, J. (1959): Les sépultures «en fosses» de «la Laïga» (Courmanel, Aude), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 56, p. 681-684.
- GUILAINE, J. (1961): Une sépulture néolithique au Pic de Brau (Courmanel, Aude), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifique de l'Aude*, 61, p. 55-58.
- GUILAINE, J. (1962): Sépultures néolithiques dans le Sud de la France, *Zephyrus*, 13, p. 17-29.

- GUILAINE, J. (1963): Notes de Préhistoire languedocienne, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 63, p. 179-188.
- GUILAINE, J. (1964): Recherches sur la Préhistoire récente du Languedoc occidental en 1963, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 13, p. 267-275.
- GUILAINE, J. (1974): *Premiers bergers et paysans de l'Occident méditerranéen*, Paris - La Haye - New-York.
- GUILAINE, J. (1994): *La mer partagée: la Méditerranée avant l'écriture 7000-2000 av. J.-C.*, Paris.
- GUILAINE, J. et GIBERT, U. (1958): Les sépultures néolithiques de «Dela L'Aiga» Cournanel (Aude), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifique de l'Aude*, 58, p. 159-163.
- GUILAINE, J. et VAQUER, J. (1973): Le site chasséen d'Auriac, Carcassonne, Aude, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 70, p. 367-384.
- GUILAINE, J. et VAQUER, J. (1994): Les obsidiennes à l'Ouest du Rhône, *Gallia Préhistoire*, 36, p. 323-327.
- GUTHIERZ, X. (1986): Informations archéologiques de la circonscription de Languedoc-Roussillon, *Gallia Préhistoire*, 28, p. 353-380.
- HOLSTE, F. (1953): *Die Bronzezeit in Süd und West Deutschland*, Berlin.
- JOUSSAUME, R. (1972): Les fouilles du Dr Guérin sur l'éperon des Châtelliers du Vieil Auzay (Vendée), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 69, p. 417-429.
- JOUSSAUME, R. (1981): *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou dans son cadre atlantique*, Rennes.
- JOUSSAUME, R. et RAHARIJONA, V. (1985): Sépultures mégalithiques à Madagascar, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 82, p. 534-551.
- JULLY, J. J. (1959): La collection Léon Morel au Musée Britannique, *Cahiers Rhodaniens*, 6, p. 30-38.
- KINNES, I. (1992): *Non-Megalithic Long Barrow and Allied Structures in British Neolithic*, Londres.
- KLEIN, J.; LERMANN, J. C.; DAMON, P. E. et RALPH, E. K. (1983): Calibration des dates radiocarbones, *Revue d'Archéométrie*, supplément 1983, p. 3-46.
- LABOUCARIE, S. et ARNAL, G. B. (1989): La sépulture chasséenne (L.IV) du gisement de Montbeyre-la-Cadoule à Teyran (Hérault), *Hommages à H. Prades*, numéro spécial à *Archéologie en Languedoc*, p. 27-33.
- LAURIOU, J. (1957): Panorama de la commune de Bize (Aude), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 57, p. 203-224.
- LECLERC, J. et MASSET, C. (1980): Construction, remaniements et condamnation d'une sépulture collective néolithique: La Chaussée-Tirancourt (Somme), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 77, p. 57-64.
- LEROI-GOURHAN, A.; BAILLOUD, G. et BREZILLON, M. (1963): L'hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne), *Gallia Préhistoire*, 5, p. 23-33.
- L'HELGOUACH, J. (1965): *Les sépultures mégalithiques en Armoriques*, Rennes.
- L'HELGOUACH, J. et LEROUX, C. T. (1986): Morphologie et chronologie des grandes architectures de l'Ouest de la France, in: DEMOULE, J. P. et GUILAINE, J. (dir.), *Le Néolithique de la France: hommage à G. Bailloud*, Paris, p. 181-191.
- LICHARDUS, J.; LICHARDUS-FITEN, M.; BAILLOUD, G. et CAUVIN, J. (1985): *La Protohistoire de l'Europe: Le Néolithique et le Chalcolithique*, Paris.
- LONGUERAS, M. (1981): La cultura dels Sepulcros de Fosa del Neolithic Mig-recent a Catalunya, in: *El Neolithic a Catalunya*, Montserrat, p. 161-171.
- LONGUERAS, M.; MARCIET, R. et PETIT, M. A.: La cultura catalana de los Sepulcros de Fosa y su relacion con el chasséense, in: DEMOULE, J. P. et GUILAINE, J. (dir.), *Le Néolithique de la France: hommage à G. Bailloud*, Paris, p. 251-258.
- LOISON, G. (1987): La nécropole néolithique de Pontcharaud 2: une découverte majeure pour le néolithique auvergnat, notes préliminaires, *Actes des Rencontres Néolithiques de Rhône-Alpes*, 3, p. 85-90.
- LOISON, G. et GISCLON, J. L. (1991): La nécropole de Pontcharaud 2 dans le cadre de nouvelles approches du peuplement néolithique de la Basse-Auvergne, in: BECHING, A. et alii (dir.), *Identité du Chasséen*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 4, Nemours, p. 399-408.
- MAHIEU, E. (1984-1985): Foetus et nouveau-né préhistoriques: études et problèmes d'interprétation, *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, 31-32, p. 137-154.
- MAHIEU, E. (1992 a): La nécropole de Najac à Siran (Hérault): réflexion sur les sépultures chasséennes, *Gallia Préhistoire*, 34, p. 141-169.
- MAHIEU, E. (1992 b): Sépultures et habitats: perspectives ouvertes par quelques fouilles récentes, in: MAHIEU, E. (dir.), *Anthropologie préhistorique: résultats et tendances*, Sarriens, p.143-148.
- MARINVAL, P. (1988): *L'alimentation végétale en France du Néolithique à l'Age du Fer*, Paris.
- MARTIN COLLIGA, A. et TARRUS GALTER, J. (1991): Les groupes de l'horizon Néolithique moyen catalan et ses rapports avec le chasséen, in: BECHING, A. et alii (dir.), *Identité du Chasséen*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 4, Nemours, p. 81-90.
- MASSET, C. (1993): *Les dolmens: sociétés néolithiques et pratiques funéraires*, Paris.

- MAZAUERIC, F. (1906): Recherches archéologiques sur le Larzac (région du Gard), *Bulletin de la Société d'Études des Sciences Naturelles de Nîmes*, p. 55-70.
- MEROC, L. (1945): Les habitats néolithiques de la vallée de l'Hers à Toulouse, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 42, p. 124.
- MEROC, L. (1961): Informations archéologiques de la circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, 3, p. 243-245.
- MEROC, L. (1962): Le village et la sépulture chasséenne de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne), *Zephyrus*, 13, p. 94-96.
- MEROC, L. (1967): Informations archéologiques de la circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, 9, p. 134-136.
- MEROC, L. (1969): Informations archéologiques de la circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia Préhistoire*, 11, p. 243-244.
- MEROC, L. et SIMONNET, G. (1968): Le village chasséen de Saint-Michel-du-Touch, commune de Toulouse (Haute-Garonne), *Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 8, p. 27-37.
- MEROC, L. et SIMONNET, G. (1970): Le chasséen de la haute et moyenne vallée de la Garonne, in: GUILAINE, J. (dir.), *Les civilisations néolithiques du Midi de la France*, Carcassonne, p. 38-47.
- MEROC, L. et SIMONNET, G. (1979): Les sépultures chasséennes de Saint-Michel-du-Touch, à Toulouse (Haute-Garonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 76, p. 379-407.
- MESTRE, L. (1950): Conilhac-la-Montagne, *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 50, p. XXI.
- MOHEN, J. P. (1973): Les tumulus de Bougon: nécropole néolithique, numéro spécial du *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*.
- MOHEN, J. P. (1997): Les tumulus de Bougon: cinq années de Recherches (1972-1977), numéro spécial du *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*.
- MOINAT, P. et SIMON, C. (1986): Nécropole de Chamblandes-Pully: nouvelles observations, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 69, p. 39-53.
- MONTJARDIN, R. (1966): Le gisement néolithique d'Escanin aux Baux-de-Provence, *Cahiers Rhodaniens*, 13, p. 5-99.
- MONTJARDIN, R. et ROUQUETTE, D. (1989): La fosse sépulcrale chasséenne EO/FO-E1/F1 de l'avenue 19/20: Raffègues/Mas de Garric - Zone industrielle de mèze (Hérault), in: *Hommages à H. Prades, numéro spécial d'Archéologie en Languedoc*, p. 35-40.
- MORDANT, C. et D. (1978): Les sépultures néolithiques du Noyen-sur-Seine, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 75, p. 559-578.
- MOREL, L. (1882): Découvertes de sépultures de l'époque néolithique, *Congrès Archéologique de France, Avignon*, p. 138-143.
- NACFER, M. N. (1991): Cugnaux: Lavimona, *Bilan Scientifique du S.R.A. Midi-Pyrénées*, p. 63-65.
- NICKELS, A. (1987-1988): Informations archéologiques de la circonscription de Languedoc-Roussillon, *Gallia informations*, fascicule 1, p. 254.
- PACARD, M. (1954): La grotte d'Unang (gorges de la Nesque-Malemort, Vaucluse), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 3, p. 3-27.
- PACARD, M. (1957): Étude d'un peuplement de vallée du Néolithique ancien au II^eme Age du Fer: le vallon de Fraischamp (commune de la Roque-sur-Pernes, Vaucluse), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 6, 1957, p. 112-154.
- PACARD, M. (1982): État de la recherche préhistorique en Vaucluse, *Études Vauclusiennes*, 27, p. 13-20.
- PAUTREAU, J. P. (1991): Trois sépultures en fosses du Néolithique moyen à Antran (Vienne), in: *La région Centre: un carrefour d'influence* (Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique), p. 131-142.
- PAITE, E. (1966): Le dolmen de la Folatière à Luxé (Charente), *Gallia Préhistoire*, 8, p. 419-435.
- PHILLIPS, P. (1982): *The Middle Neolithic in Southern France: Chasséen Farming and Culture Process*, Oxford.
- PRESTEAU, M. et DUHAMEL, P. (1991): La nécropole monumentale néolithique de Passy dans le contexte du gigantisme funéraire européen, in: *La région Centre: un carrefour d'influence* (Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique), p. 103-117.
- PRUNIERES, Dr. (1875): Sur un cimetière de l'époque néolithique, *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, p. 914-918.
- REGNAULT, F. (1893): Procès-verbal de la séance du 12 décembre, *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, p. 29.
- REINOLD, J. (1982): *Le site préhistorique d'El Kadada (Soudan central)*, thèse de l'Université de Lille III, Lille.
- REINOLD, J. (1991): Les sépultures néolithiques d'El Kadada au Soudan central permettent-elles de concevoir la pratique du sacrifice humain ?, *Méthode d'étude des sépultures*, Saintes, p. 91-95.
- RENFREW, C. (1984): L'Archéologie sociale des monuments mégalithiques, *Pour la Science*, p. 28.
- RICQ DE BOUARD, M. (1994): *L'outillage en pierre polie dans les sociétés néolithiques de la France médité-*

- rranéenne, thèse de doctorat de l' EHESS, Toulouse.
- RIQUET, R. (1970): *Anthropologie du Néolithique et du Bronze ancien*, Poitiers.
- RIQUET, R.; BOUVILLE, C. et DUDAY, H. (1986): L'anthropologie du Néolithique en France, in: DEMOULE, J. P. et GUILAINE, J. (dir.), *Le Néolithique de la France: hommage à G. Bailloud*, Paris, p. 27-35.
- RIPOLL, E. et LLONGUERAS, M. (1963): La cultura neolítica de los sepulcros de fosa en Cataluña, *Ampurias*, 21, 1963, p. 1-90.
- ROSCIAN, S.; CLAUSTRE, F. et DIEFRICH, J. E. (1992): Les parures du Midi-Méditerranéen du Néolithique ancien à l'Age du Bronze: origine et circulation des matières premières, *Gallia Préhistoire*, 34, p. 209-257.
- ROUDIL, J.L. (1988): Une sépulture chasséenne en grotte à Tharoux (Gard), in: *Le Chasséen en Languedoc oriental: hommage à Jean Arnal*, Montpellier, p. 277-278.
- SAUTER, M. R. (1955): Sépultures à cistes du bassin du Rhône et civilisation palafittiques, *Sibirium*, 2, p. 133-139.
- SAUTER, M. R. (1985): Notes posthumes sur les cimetières néolithiques de Barmaz I et II (Colombey-Muraz, Valais, Suisse), *Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines*, 17, p. 17-32.
- SAUZADE, G. (1983): *Les sépultures du Vauchuse du Néolithique à l'Age du Bronze*, Etudes Quaternaires 6, Université de Provence.
- SERVELLE, C. (1980): Deux vases chasséens exceptionnels des Monges, Launaguet (Haute-Garonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 77, p. 385-396.
- SIMON, C. (1991): Quelques réflexions sur les sacrifices humains à Kerma (Soudan), in: *Méthodes d'étude des sépultures*, Saintes, p. 85-89.
- SIMONNET, G. (1976): Le village chasséen de Saint-Michel-du-Touch, à Toulouse (Haute-Garonne), livret guide de l'excurtion A5 du IXème Congrès de l'UISPP, Nice, p. 15-34.
- SIMONNET, G. (1980): Les structures dites «fonds de cabanes» du Néolithique chasséen de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (Haute-Garonne), *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique*, 22, p. 451-480.
- TAFFANEL, O. et J. et AMBERT, P. (1975): La ciste de Boujas (Aigne, Hérault), *Bulletin de la Société des Etudes Scientifiques de l'Aude*, 75, p. 113-119.
- TEURISSE, R. (1941): Sépulture dans le cimetière néolithique du Verdier (Tarn-et-Garonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 38, p. 115-117.
- TINES, S. (1986): Nuovi scavi nella caverna delle Arene Candide, in: DEMOULE, J. P. et GUILAINE, J. (dir.), *Le Néolithique de la France: hommage à G. Bailloud*, Paris, p. 95-111.
- VAQUER, J. (1972): La station de Maran (commune de Cavanac, Aude), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 72, p. 51-57.
- VAQUER, J. (1975): *La céramique chasséenne du Languedoc*, Carcassonne.
- VAQUER, J. (1989): Le site des Plots à Bériac, *Carsac et les origines de Carcassonne*, Carcassonne, p.31.
- VAQUER, J. (1990): *Le Néolithique en Languedoc occidental*, Toulouse.
- VAQUER, J. (1995): Les Plots (Berriac), in: GUILAINE, J. et alii, *Temps et espaces dans le Bassin de l'Aude du Néolithique à l'Age du Fer*, Toulouse, p. 14-17.
- VAQUER, J. et DUDAY, H. (1989): L'énigme des sépultures néolithiques de Carcassonne, *La Recherche*, 206, p. 130-131.
- VAQUER, J. et RIGAUD, L. (1986): Le gisement chasséen de la fosse de la Toronde à Cavanac (Aude), *Gallia Préhistoire*, 28, p. 173-192.
- VERRON, G. (1975): Les sépultures néolithiques de Normandie, in: LEROI-GOURIHAN, A. (dir.), *Séminaire sur les structures d'habitat: les sépultures*, Collège de France, Paris, p. 35-42.
- VIGNAUD, A. et DUDAY, H. (à paraître): Une nécropole du Néolithique moyen à Caramany dans les Pyrénées-Orientales, in: *Les civilisations méditerranéennes*, Actes du XXIVème Congrès Préhistorique de France: Carcassonne 1994.
- VILLALBA, M. J.; EDO, M. et BLASCO, A.: Zone d'influence de la callaïs de Can Tintorer, in: BEECHING, A. et alii (dir.), *Identité du Chasséen*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 4, Nemours, p. 281-287.
- WHITEHOUSE, R. (1981): Megaliths of the Central Mediterranean, in: EVANS, J. D.; CUNLIFFE, B. et RENFREW, C. (dir.), *Antiquity and Man*, Londres, p. 106-127.